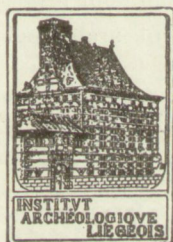


CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

Publiée avec l'appui
du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Culture

53^e ANNÉE



PUBLICATION DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

1962

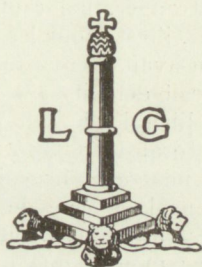
Secrétariat de la Chronique archéologique du Pays de Liège :
Musée Curtius, 13, quai de Maastricht, Liège (Belgique).

Abonnement : 75 Fr. par an pour les personnes qui ne sont pas
membres de l'Institut archéologique liégeois.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois



Séance du 26 janvier 1962

Communication de M. Georges Hansotte, conservateur des Archives de l'Etat à Liège. — Une exploitation charbonnière liégeoise au 19^e siècle : le Val Benoît.

Créée en 1810 par Abraham Lesoinne, cette houillère, d'abord prospère, connut ensuite des déboires et fusionna après 1882 avec la société du Bois d'Avroy.

Séance du 23 février 1962

Communication de M. Pierre Hanquet. — Autour des princes évêques de Bavière : le roman des Cassina.

La famille Cassina, famille de financiers milanais établie à Anvers, puis à Cologne au 16^e siècle, est le type d'une famille marchande accédant à l'opulence et cherchant à pénétrer dans l'aristocratie par l'achat de seigneuries et de diplômes de noblesse. Le conférencier évoque successivement les figures de Jérôme Cassina, le grand ancêtre, de son petit-fils François-Bernardin (1535-1584) qui s'établit à Anvers puis à Cologne, de son petit-fils Jérôme II (1554-1596), et du fils de ce dernier, François-Bernardin II qui marque l'apogée et le déclin de la fortune familiale. Le petit-fils de François-Bernardin II, Guillaume (1651-1737), parvient à restaurer la splendeur de

sa maison, mais à son tour, son petit-fils dilapide le patrimoine des Cassina et finit ses jours comme comédien ambulant en 1793.

Séance du 30 mars 1962

Communication de M. Paul Harsin, Professeur à l'Université. — Ferdinand de Bavière : le coadjuteur, le prince-évêque.

Coadjuteur de son oncle Ernest, Ferdinand de Bavière ne détient à Cologne que des prérogatives religieuses, et reste à Liège un complet étranger, ignorant même la langue du pays : à son avènement, il est, pour les Liégeois, un étranger.

On a dit que son règne avait été marqué par deux faits : 1) sur le plan intérieur, il aurait détruit sans raison et dès le début de son règne l'œuvre libérale de son prédécesseur en abrogeant le règlement électoral de 1603 ; 2) sur le plan extérieur, il aurait compromis la neutralité liégeoise en intervenant par fanatisme religieux dans la guerre de Trente Ans, du côté de la Ligue des princes catholiques. Sur la foi de documents négligés, le conférencier montre que jusque vers 1627, Ferdinand, pensionné par la France, se montre favorable à celle-ci et se fait le champion d'une « neutralité rhénane ». Il change d'attitude quand la France intervient directement dans le conflit. En ce qui concerne sa politique intérieure, on sait aujourd'hui qu'en abrogeant le règlement de 1603, qui n'avait pas ramené le calme à Liège, Ferdinand s'est borné à promulguer une mesure décidée par Ernest de Bavière. Les vraies causes de son impopularité résident dans son absence perpétuelle et la nationalité allemande de ses ministres.

Séance du 27 avril 1962

Communication de M. André Joris, Chef de Travaux à l'Université. — La guède au pays mosan.

La guède, crucifère tinctoriale, a été cultivée en Europe depuis une haute antiquité. Le conférencier montre que, au contraire de ce qu'on croyait jusqu'ici, la région mosane a connu une culture florissante de cette plante, notamment dans la seconde moitié du XIII^e siècle.

Séance du 26 mai 1962

Communication de M. Albert Puters, Professeur à l'Université. — Les avatars de nos églises.

Le conférencier montre comment l'observation des édifices dans leur état actuel permet de décrire les transformations dont ils ont été l'objet au cours des âges.

Séance du 29 juin 1962

Communication de M. Georges Hansolte, Conservateur des Archives de l'Etat à Liège. — La métallurgie de la vallée de la Vesdre aux Temps Modernes.

Le conférencier expose les diverses phases de l'industrialisation de la vallée de la Vesdre, de 1500 à 1815 ; il compare cette industrialisation à celles des vallées de l'Ourthe et de la Hoëgne.

Séance du 29 septembre 1962

Communication de M. Albert Vecqueray. — Voyage en Provence.

Après un bref historique de la Provence, de son art et de sa littérature, le conférencier retrace les étapes du récent voyage de l'Institut dans cette région et décrit les monuments visités.

Séance du 26 octobre 1962

Communication de M. Pierre Colman, assistant à l'Université. — Jean-Baptiste Henrotay, orfèvre liégeois, co-auteur de la couronne impériale de Catherine II.

Pour certains, le Liégeois J. B. Henrotay est l'auteur de la couronne de Catherine II de Russie ; pour d'autres, cet auteur serait un Français nommé Aurotte. M. Colman montre que la couronne fut conçue et dessinée par le Genevois Pausier et exécutée par le Liégeois J. B. Henrotay. Le « Français Aurotte » est un mythe issu d'une double confusion.

Séance du 20 novembre 1962

Communication de M. Joseph Philippe, conservateur des Musées d'Archéologie et des Arts décoratifs de la Ville de Liège. — Les musées des U. S. A., leur organisation, leurs richesses.

Une récente visite aux U. S. A. a permis au conférencier de se rendre compte de l'organisation, des méthodes et des buts des musées américains. Ceux-ci contribuent à la vie sociale et civique beaucoup plus qu'en Europe ; ils témoignent d'une grande vitalité grâce à la richesse de leurs collections, leur diversité, les moyens matériels mis en œuvre, l'attrait qu'ils exercent sur la jeunesse. Ils sont, pour la plupart, des fondations privées et restent en contact étroit avec les mécènes



et les collectionneurs ; l'Etat se borne à encourager le mécénat par sa législation fiscale et successorale. Les musées des U. S. A. occupent une place éminente dans la vie de la nation ; ils cherchent à exalter l'homme plutôt qu'à glorifier le passé.

Séance du 28 décembre 1962

Communication de M. Gérard Moreau, chef de travaux à l'Université. — Quelques remarques à propos des premiers synodes des églises wallonnes des Pays-Bas.

Le « synode » ou réunion des ministres de la religion réformée calviniste apparaît aux Pays-Bas en 1563. Cette année-là, cinq assemblées de ce genre auraient été tenues en l'espace de quelques mois. Le conférencier montre par la comparaison des textes qu'en réalité, deux synodes seulement se sont réunis en 1563, les 26 avril et 24 juin, tous deux à Anvers.

Notes sur le Vicus Belgo-Romain d'Amay

Un cas typique de superposition d'occupation

En juin 1959, dans la parcelle n° B88 du cadastre actuel, nous découvrons, fort heureusement d'ailleurs, un groupe de trois fours de potiers représentant les vestiges d'une officine de céramiste d'époque romaine ⁽¹⁾.

Les objets faisant partie de cette étude, ne proviennent toutefois pas de ce milieu, mais bien d'une couche archéologique nettement postérieure, et bien séparée par un empierrement dont la présence est justifiée par l'existence d'un puits ⁽²⁾. Le creusement de ce dernier, plusieurs années après l'abandon de l'atelier de céramiste, avait d'ailleurs détruit un des fours. Sous l'empierrement et la terre apportée, séparant les deux niveaux archéologiques, nous avons remarqué une couche d'argile probablement amenée par des inondations postérieures à l'abandon de l'atelier et antérieures à l'édification du puits. Cette épaisseur de limon a facilité notre fouille dans une certaine mesure, aux endroits où elle n'avait pas été entamée par le creusement du puits.

⁽¹⁾ La publication de cette trouvaille paraîtra prochainement, l'analyse des céramiques demandant un temps prolongé. MM. Charles Léva et Joseph Mertens nous ont fait l'honneur de visiter notre chantier de fouilles à l'occasion de cette découverte intéressante. Leur présence nous a été fort utile. Nous les en remercions vivement.

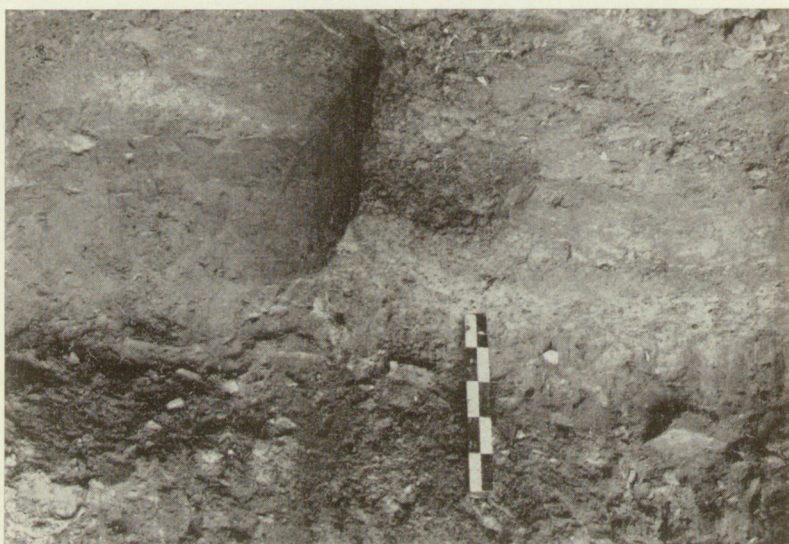
⁽²⁾ Voir photo jointe à cette publication, sur laquelle on remarque très bien le niveau d'empierrement de séparation des couches dans une coupe faite à hauteur du four n° 1. Sous l'empierrement, une zone plus claire représente le limon apporté par les eaux et, plus bas, les taches plus sombres, où les sels de fer ont rougi le sol au contact du foyer du four.

Inventaire des objets

Niveau au-dessus des fours.

1. — *Céramiques.*

- 10A1 Partie supérieure d'un vase en forme d'urne, pâte gris bleuâtre dans la cassure, couverte jaune rosâtre, parois bien lissées, pâte homogène, sonore. Lèvres arrondies, effilées vers l'extérieur,



Coupe à hauteur du four n° 1, Amay, 1959.

marquées en dessous d'un petit escalier. Ornement à la roulette Ø 22 cm., H. ?.

Se rapproche des n^{os} 343 et 344 de Gose (Céramiques Belges) ⁽¹⁾.

- 10A13 Bord et partie du fond d'une assiette en pâte blanc grisâtre, lissée, bord épais arrondi et

⁽¹⁾ E. GOSE, *Gefasstypen der römischen Kēramik im Rheinland*, Beiheft 1 der Bonner Jahr. Kevelaer Rhld. 1950.

incliné vers l'intérieur. Ce bord est marqué d'un sillon à la partie supérieure.

Type Gose 467, milieu II^e siècle.

10A91 Morceau de bord d'une tèle en pâte gris jaunâtre avec quartz de dégraissage. Bourrelet vertical fortement dégagé. Se rapproche du type Gose 461 et 462, fin II^e et III^e siècle.

10B11 Partie du bord d'un gobelet en pâte blanche (terre à pipe) à couverte brune mate, lèvres incurvées vers l'extérieur.

Cologne, Germanie inférieure.

10B10 Tesson du bord d'un plat en pâte jaune orange, mal cuite, poreuse, douce au toucher.

10A44 Partie du bord d'un gobelet à bord droit (vertical), pâte teintée blanc cru, à couverte noire luisante, ornement à la roulette depuis le sillon vers le bas.

Peut-être même origine que le 10B11.

10A62 Morceau du bord d'un couvercle en pâte blanc rosâtre fumé. Se rapproche du type Gose 564, 2^e moitié III^e siècle.

10B3 Tesson d'une urne en pâte gris clair même type que notre 10A22.

10A82 Partie du bord d'un plat en pâte jaune ocre, très douce bien lissée. Le bord et l'intérieur orné de traits de teinte ocre, se dirigeant vers le centre. Il s'agit d'une poterie peinte.

Origine : Rhénanie ? Type Gose 259, fin I^{er}, début II^e siècle.

10B39 Tesson d'une urne en pâte gris ardoise fumé noir mat. Bord fortement poussé au dehors.

10A57 Bord d'une assiette en pâte blanc fumé gris, bien lissée.

10A32 Morceau du bord d'un gobelet en pâte gris bleu à couverte brune brillante, ornement à la roulette, goulot assez haut, petites lèvres à bourre-

lets bien marqués, tessons sonores, belle fabrication. Type Gose 206, fin II^e et III^e siècle.

- 10A99 Partie d'un gobelet en pâte rose, bien cuite, couverte noire brillante, métallique, tessons sonores, bonne qualité, ornement à la roulette, parois droites, fines, très petites lèvres.

Station de Trèves. Type 193 de Gose, dernier tiers II^e siècle.

- 10A9 Tesson d'un vase en forme d'urne en pâte noire dégraissée au quartz.

- 10A17 Tesson d'un vase en forme d'urne en pâte jaunâtre sale, également dégraissée au quartz.

- 10A19 Tesson en pâte jaune rougeâtre.

Ces trois types 10A9, 10A17 et 10A19 se rapprochent du type Gose 505 et 506, milieu à fin II^e siècle.

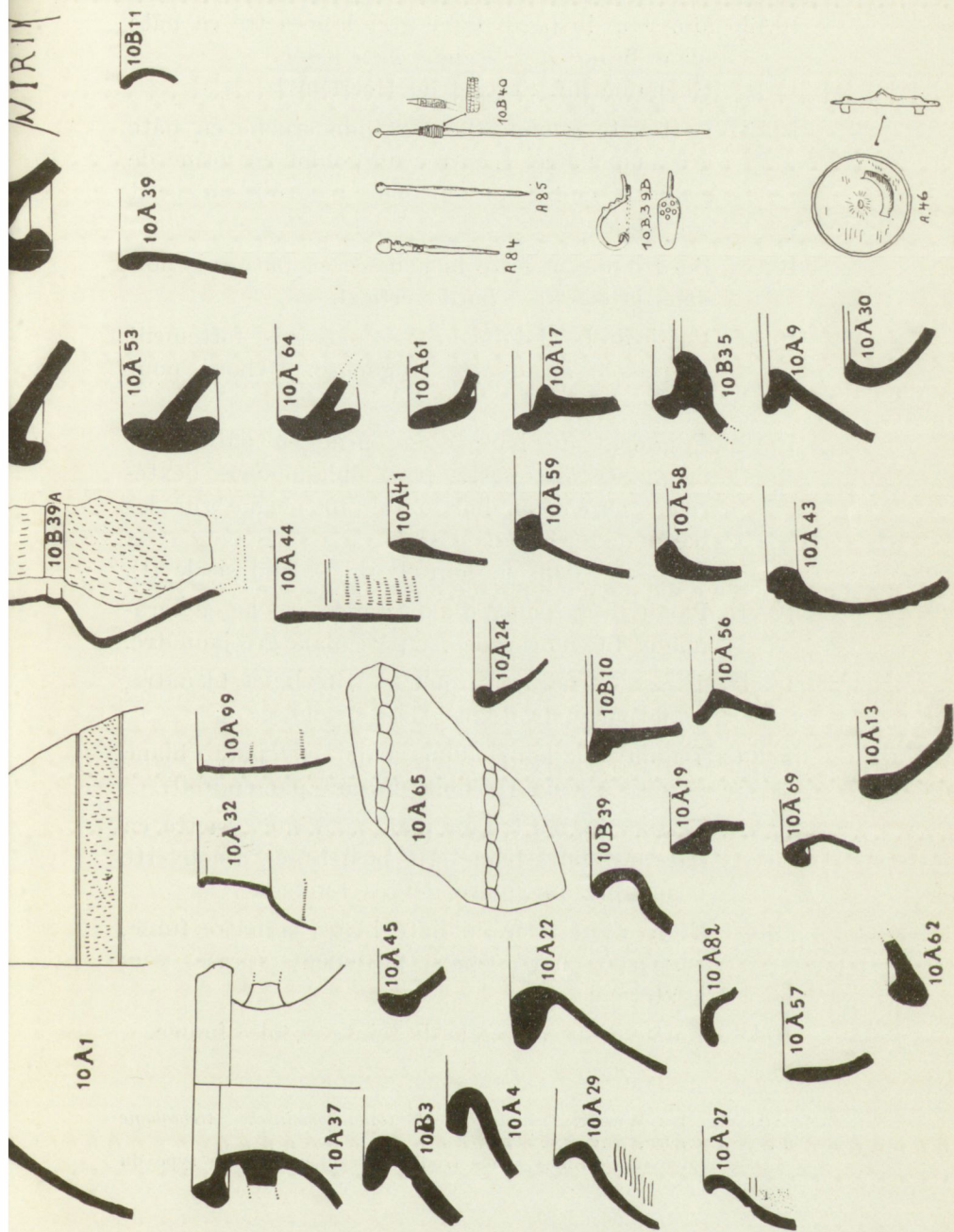
- 10A59 Bord d'un vase plat ou urne en pâte jaunâtre rugueuse.

- 10A27 Deux tessons d'un gobelet en pâte blanche à couverte noire, à reflets fortement métallisés. Lèvres effilées vers extérieur, un sillon sur les parois, éclaboussées de grains de sable à partir du sillon vers le bas.

Origine : Cologne, Germanie inférieure, sans doute II^e siècle.

- 10A22 Tessons du bord d'une grande urne en pâte gris bleuâtre, rugueuse, lèvres épaisses écrasées vers l'extérieur.

- 10A58 Tesson du bord d'une urne ou d'un plat en pâte blanche, rose dans la moëlle, rugueuse, un petit sillon sur le bord extérieur.



Niveau au-dessus des fours, Amay, 1959.

- 10A30 Morceau du bord d'une grande assiette en pâte blanc fumé en gris clair, bien lissée.
Rhénanie inf. Station de Heerlem ?
- 10A37 Partie du goulot d'une grande cruche en pâte gris blanchâtre. L'entrée du goulot en forme de gradins semble prévu pour recevoir un petit couvercle.
- 10A61 Bord d'une assiette bien lissée en pâte gris noir dans la cassure ; bord vertical.
- 10B35 Partie du bord d'une urne en pâte grise fortement dégraissée au quartz, rugueuse. Rebord pour couvercle.
- 10A29 Fragment du bord d'une urne en pâte noire dégraissée au quartz, bord oblique vers l'extérieur. Ornement horizontal au peigne sur les parois extérieures.
En usage dans le courant du second siècle ⁽¹⁾.
- 10A15 Partie de la panse d'une grande cruche en céramique dite marmorée, en pâte blanc gris jaunâtre.
- 10A56 Tesson du bord d'un pot en pâte blanc bleuâtre, fumé par endroit, bien lissée, sonore.
- 10A45 Tesson du bord d'un plat en pâte blanc ardoise à couverte noire luisant par endroit.
- 10A24 Tesson du bord d'un plat ou d'une assiette en pâte de teinte blanc cru, bien lissée, à couverte brune presque noire, lèvres rondes.
- 10A8 Bord d'une urne en pâte blanc jaunâtre fumé, rugueuse, bord épais fortement écrasé vers l'extérieur.
- 10A39 Partie d'un couvercle de teinte ardoise fumée.

⁽¹⁾ VAN DE WEERT, *Inleiding tot de Gallo-Romeinse Archeologie der Nederlanden*, Anvers, 1944.

Dans notre site d'Amay, nous trouvons régulièrement ce type du milieu du second siècle.

- 10A69 Partie du bord d'un récipient à goulot en pâte rouge brique surcuite.
- 10A41 Morceau d'un gobelet en pâte rose jaunâtre à couverte brune luisante, parois épaisses, ton mat.
- 10A53 Partie d'une pèle à bord vertical en pâte rugueuse de teinte gris bleuâtre dans la cassure, dégraissée au quartz.
- 10A64 Même pièce que la précédente, mais en plus petit. Pâte jaune rosâtre rugueuse.
Ces deux pièces se rapprochent du type Gose 453, fin II^e, début III^e siècle.
- 10A65 Partie d'un Dolium en pâte gris rosâtre ; grise dans la cassure. Ornement de fossettes pratiquées à l'aide du doigt, disposées en bandes horizontales et parallèles.
- 10A43 Bord d'un vase en forme d'urne en pâte gris foncé, dégraissée au quartz, lèvres à bourrelets vers l'extérieur. Deux sillons sur le bord extérieur et sur les parois. Céramique rugueuse.
- 10B39A Morceau de la paroi d'un gobelet type bilobé, en pâte blanche, à couverte brun foncé, à reflets métalliques. Ornementation (largeur 7 mm) profondément marquée dans la pâte, à la roulette, sur toute la surface.
Type Van de Weert 5B Afb46. La période de splendeur de ces gobelets se situe de 150 à 250. Origine : Germanie inférieure, Cologne.
- 10A93 Partie du bord d'une pèle portant une marque (.VIRI..)? (voir frotti sur planche). Pâte ocre jaunâtre, poreuse, douce au toucher. Il s'agit sans doute des potiers VIRILIS ou VIRINNIVS, signalés par J. Terrisse, *Les sigles de Bavay sur Marlaria, Amphores, Dolia et Tegulae*, dans « Ogam », t. XLI, fasc. 2-3, 1960. La marque VIRILIS a été trouvée en présence du sigle

BRARIATUS qui présente lui-même une filiation de près de trois siècles.

2. — *Bronze, verrerie, monnaies.*

- A46 * Petit disque à relief en bronze, ressemblant à un petit bouclier. Au dos, les traces de deux rivets, il s'agit sans doute d'une applique ornementale de ceinture ?
- A86 Tige cylindrique en bronze, belle patine. Ø 3 mm., longueur 100 mm. Pas de tête ni d'ornement.
- 10B40 Grande épingle à cheveux se terminant par une spatule. Ornée au sommet près de la spatule, d'une petite collerette hachurée. Ø 2,5 mm, longueur 138 mm.
- 10A52 Tesson d'un vase en verre côtelé, du type représenté page 10 (Phiale côtelée) (Verres Romains I^{er}-III^e siècle des Musées Curtius et du Verre à Liège). Date : *I^{er}-II^e siècle*.
- 10A12 Fragment d'un récipient en verre blanc ; parois : 1 mm d'épaisseur.
- 10B23 et A87 Deux fragments d'épingles en os.
- A85 Epingle à cheveux en os, longueur : 64 mm, Ø : 1,5 à 3,5 mm, tête cylindrique.
- A84 Moitié d'un style orné de petites collerettes. Sur une partie de section carrée, chaque petit carré est orné d'une croix dans le sens des diagonales. Nous avons déjà observé ce type d'ornement plusieurs fois.
- A45 Sesterce de l'Empereur Commode (MOD ANTON) (tête laurée à dextre).
- A91 As de l'Empereur Hadrien.
- 10B39B Petite fibule à ressort en bronze. Le dos est orné de cinq petites protubérances disposées régulièrement, autour d'une sixième. Objet trouvé à côté de notre vase 10B39.

A été trouvé au même endroit, un denier en argent de l'Empereur Hadrien (Inventaire cabinet des médailles). Ces diverses monnaies seront publiées dans la Revue belge de numismatique.

Remblai du puits n° 2.

- B8 et B8A Deux sigles sur tuiles de la marque *ADF* déjà trouvés à Walsbetsz ⁽¹⁾ et Landen ⁽²⁾ (Planche II, n°s 11 et 13).
- 10B91 Un demi mortarium en pâte douce de teinte ocre jaunâtre ; pas de dégraissant. Intérieur garni de quartz (Planche II, n° 1).
- 10C12 Bord d'un mortarium en pâte blanc rosâtre, rugueuse, avec quartz. Semblable au type Gose 460, fin II^e, début III^e siècle (Planche II, n° 6).
- 10C2 Bord d'un mortarium en pâte gris foncé rougeâtre. Intérieur parsemé de quartz. Type Gose 460 (Planche II, n° 8).
- 10B99 Tessons du bord d'un mortarium en pâte beige gris brun noir dans la cassure. Intérieur parsemé de quartz. Type Gose 461, fin II^e, début III^e siècle (Planche II, n° 7).
- 10C15 Goulot d'une grande cruche à une anse en pâte blanc grisâtre. Type assez courant dans le site de Braives, dans le courant du second siècle (Planche II, n° 5).
- 10C9 Plat presque entier en pâte blanc jaunâtre d'aspect extérieur gris fumé. Ornement à la roulette en 3 zones. Parois extérieures bien lissées (Planche II, n° 3).

⁽¹⁾ DE MAYER, *De Romeinsche Villa's in België*. L'auteur signale aussi les marques *AAF* à Neerharen et Rekem, et *ABF* à Jemeppe S/M et 'S Gravenvoeren.

⁽²⁾ DE MAYER, *De Overblijfselen der romeinsche villa's in België*, page 146.

Il est à remarquer que nos deux marques (B8 et B8A) n'ont pas été imprimées à l'aide du même cachet.

- 10B13 Tiers d'une assiette en pâte jaune ocre. Parois couvertes d'un vernis incolore, se rapproche du type Niederbieber 40.
Voir notre 10B48 (Planche II, n° 2).
- 10C1 Partie supérieure d'un grand gobelet en pâte blanche dans la cassure, parois fumées, et bien lissées. Lèvres arrondies.
Céramique homogène, sonore, parois ornées à la roulette sous épaulement. Voir le 198 de Gose.
Fin II^e, 1^{re} moitié III^e siècle.
- 10B92 Tesson d'un gobelet en pâte blanche à couverte presque noire, luisante, orné à la barbotine. On y remarque une tête de cerf sinistrogire, l'andouiller porte une ramure. Station Cologne, Germanie inférieure (Planche II, n° 10).
- 10C20 Morceau du bord d'un gobelet en terre poreuse rouge, légèrement jaunâtre à couverte intérieure et extérieure brune, parois presque droites. Ce récipient est éclaboussé de grains de sables sous le sillon horizontal (Planche II, n° 9).

Fondation du puits n° 2.

Céramiques.

- Inv. 10B52 Tesson bord d'un vase ou plat en pâte gris rougeâtre, dégraissée au quartz (Planche I, n° 20).
- Inv. 10B55 Bord de vase en forme d'urne en pâte grise dégraissée au quartz (Planche I, n° 21).
- Inv. 10B51 *Idem* en pâte rose (Planche I, n° 19).
- Inv. 10B53 *Idem* pâte gris rougeâtre (Planche I, n° 18).
- Inv. 10B54 *Idem* pâte gris blanc (Planche I, n° 22).
Ces cinq pièces sont du même type que le n° 10A19 de ce travail.
- Inv. 10B47 Bord de vase en pâte ardoise noirâtre dégraissée au quartz (Planche I, n° 17).
- Inv. 10B48 Fragment d'une assiette en pâte blanche à couverte ocre type Niederbieber 40.

Station : Cologne ou Germanie inférieure ⁽¹⁾
(Planche I, n° 24).

- Inv. 10B80 Partie d'un couvercle en pâte presque lissé, rouge brunâtre. La partie supérieure est ornée de 4 dessins ressemblant à des branches de conifères (Planche I, n° 13).
- Inv. 10B57 Anse d'un récipient en pâte noire fortement dégraissée au quartz. Section ronde (Planche I, n° 12).
- Inv. 10B63 Goulot d'une cruche à une anse, en pâte douce, jaune orange. Se rapproche du type 385 de Gose, 2^e moitié III^e siècle (Planche I, n° 5).
- Inv. 10B66 et 67 Parties de deux couvercles respectivement en pâte grise et blanc jaunâtre (Planche I, nos 9-10).
- Inv. 10B49 Partie d'un couvercle en terre gris blanc fumé. Type Gose 564, 2^e moitié III^e siècle (Planche I, n° 7).
- Inv. 10B56 Tessons d'une urne en pâte noire fortement dégraissée au quartz, ornement horizontal au peigne (Planche I, n° 4).
- Inv. 10B70 Tesson du bord d'un récipient en pâte noire bien lissée (Planche I, n° 8).
- Inv. 10B76 Tesson d'un gobelet en pâte grise à couverte noire brillante à reflets métalliques. Ornement à la roulette (Planche I, n° 6).
- Inv. 10B59 Fond d'une amphore en pâte jaunâtre dégraissée au quartz (Planche I, n° 16).
- Inv. 10B44 Bord d'une pelve en terre blanc jaunâtre sale. Quelques grains de quartz (Planche I, n° 14).
- Inv. 10B42 Partie du bord d'un vase en terre gris jau-

⁽¹⁾ Marcel AMAND, *Contribution à l'étude du commerce en Hesbaye au II^e siècle*, dans « *Kölner Jahrbuch* » (Für vor- und Frühgeschichte), 1956.

nâtre à couverte brune, parois lisses (Planche, I n° 11).

Inv. 10B41 Partie du bord d'un récipient en pâte blanc gris fumé, lisse, bien homogène, sonore (Planche I, n° 15).

Verrerie.

Inv. 10B78 Tesson du bord d'un récipient en verre blanc contenant de nombreuses bulles d'air (Planche I, n° 23).

Non numéroté un tesson de verrerie de teinte verdâtre. Il s'agit d'une phiale côtelée du même type que notre 10A52.

Céramiques sigillées (fondation puits n° 2).

Inv. 10B85 Fragment d'une tasse bilobée, type Dragendorf 27. Teinte brun rouge, bon enduit, épaisseur 5 mm (Planche I, n° 1).

Inv. 10B83 Petite tasse de teinte rouge brun, bon enduit, épaisseur 5 mm, Ø 80 mm, hauteur 46 mm, type Gose 87, fin II^e siècle (Planche I, n° 3).

Inv. 10B89 Fragment d'une assiette, Dragendorf 31, de teinte brun rouge.

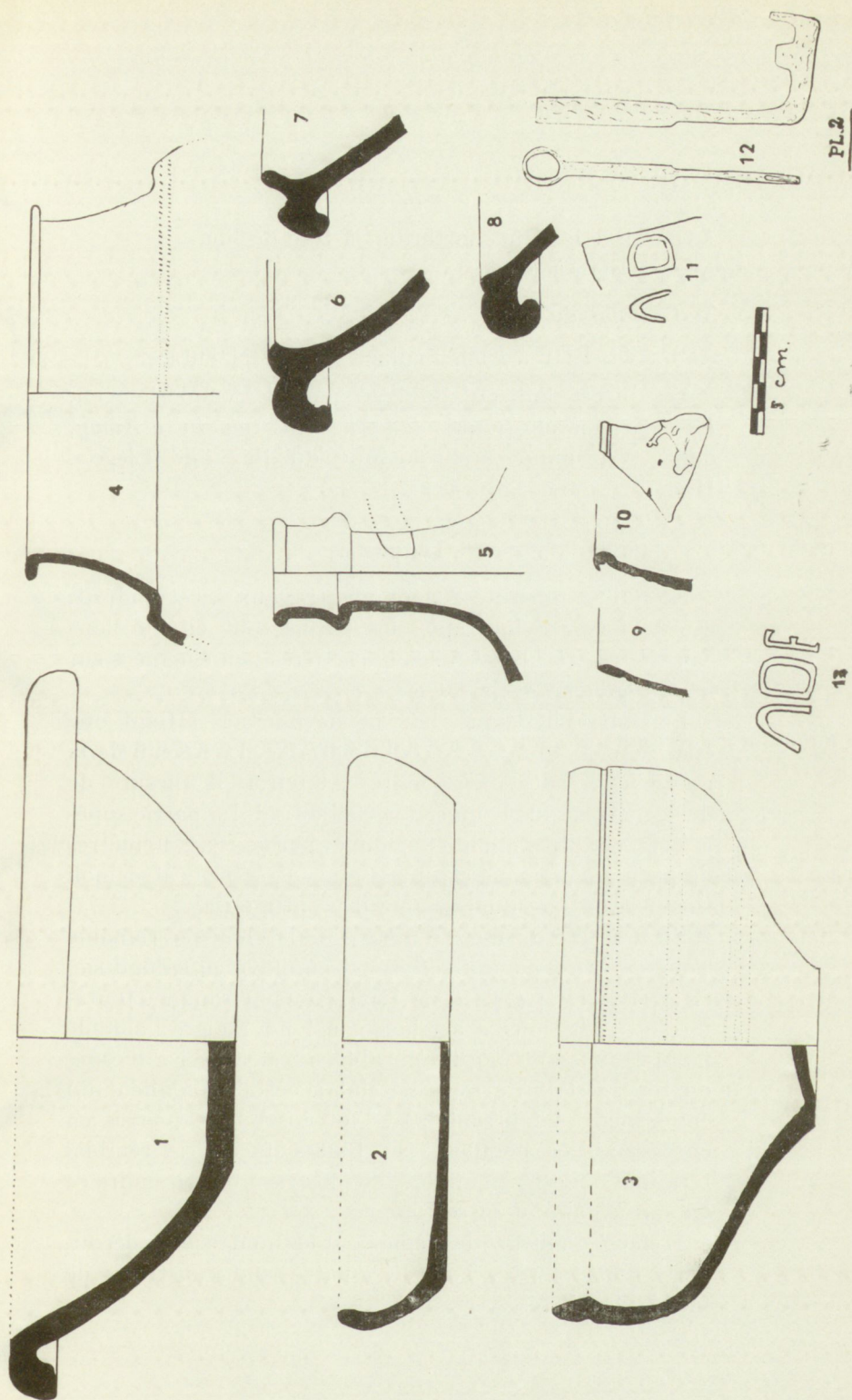
Inv. 10B84 Fragment d'une tasse bilobée, Dragendorf 27, de teinte brun orange, mauvais enduit écaillant, épaisseur 5 à 7 mm, Argonne, II^e siècle (Planche I, n° 2).

Inv. 10B87, 10B90, 10B88 Tessons : un bol, type Dragendorf 37 (partie non ornée), une assiette, Drag. 18-31 et partie du fond d'une même assiette. La pâte de ces tessons est brun orange, bon enduit, Argonne, II^e siècle.

Relevons en outre d'autres témoins en céramique sigillée provenant de :

1) *Fondation du puits n° 2.*

E66 Fragment d'une assiette de teinte brun rouge portant une marque (.Sisservoi... ?).



Remblai puits n° 2, Amay, 1959.

2) *Niveau au-dessus des fours.*

A41 Partie d'un mortarium à tête de lion.

A42 et El49 à El54.

3) *Remblai du puits n° 2.*

A43, A44, El42 à El48 Sigillées, ornées et autres.

Ces pièces ont été publiées par M. Vanderhoeven, *La terra sigillata trouvée dans le vicus romain d'Amay*, dans « Chronique archéologique du Pays de Liège », 1961, 52^e année, pp. 41-66.

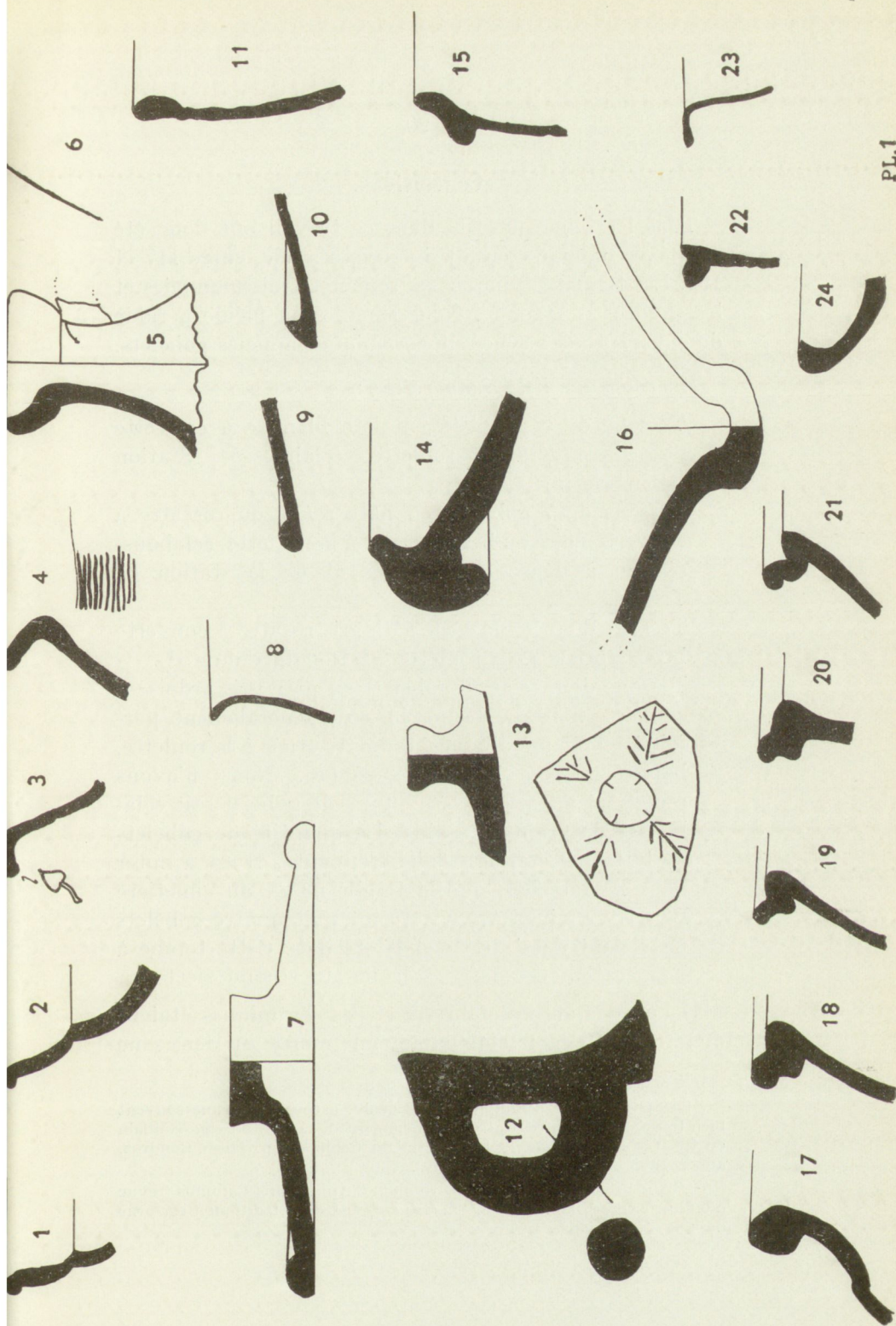
Le puits.

Le puits numéroté 2 dans nos travaux à cet endroit, est de forme cylindrique, les parois sont en moellons calcaire et grès, provenant de carrières peu éloignées sur la rive gauche de la Meuse.

Le mur cylindrique, non lié de mortier, atteint une épaisseur de 40 à 95 cm, donc variable. Le niveau de la margelle devait correspondre à environ la mesure de deux mètres sous le niveau actuel du sol. La partie supérieure de ce puits ayant été trouvée par nous à 2,40 mètres de profondeur, nous estimons que cet édifice fut démoli sur environ une quarantaine de centimètres.

Situé à une dizaine de mètres de la chaussée romaine Tongres-Arlon ce puits creusé et employé au second siècle, a été vidé par nous en 1959. Nous ne sommes toutefois pas parvenus à atteindre le fond malgré l'aide de pompes puissantes, qui s'ensablaient au fur et à mesure du travail, le fin gravier atteint à cette profondeur du creusement s'infiltrant par l'interstice des pierres en encrassant les pompes. De toutes façons le remblai terminé, il n'est pas impossible plus tard de reprendre ce travail à l'aide d'autres moyens.

Il en est d'ailleurs de même pour les quatre puits découverts dans ce site. Tous les quatre sont construits de façon identique.



Fondation puits n° 2, Amay, 1959.

Conclusions.

Tous les objets décrits dans ce travail ont donc été employés dans le courant du second siècle, entre 117 et 192. Les témoins typiques en sont nos trois monnaies et les sigillées d'Argonne. Nous sommes en pleine période de splendeur des types de céramiques appelés gobelets.

En voici une liste comparative :

- Tesson de 5 gobelets en pâte blanche à couverte noire, ornés à la roulette, éclaboussée. Station Germanie inf. Cologne.
- Tesson de 7 gobelets en pâte rouge ou roseâtre à couverte noire ou brune, ornée à la roulette, éclaboussée ou à dépression, provenant de la station de Trêves.
- Tesson d'un gobelet en pâte gris rosâtre à couverte brune, ornée à la roulette, station inconnue ⁽¹⁾.
- Tesson d'environ 26 gobelets en pâte gris ardoise à couverte noire ou brune, luisante généralement, parfois à reflets métalliques, toujours ornée à la roulette, bonne cuisson homogène sonore. Nous n'avons rencontré aucun cas où ce type de gobelet soit éclaboussé de grains de sable. La quantité de gobelets de la même station est ici frappante. Il est à noter pour la datation, que la tombe n° 24 du cimetière Belgo-Romain d'Amay ⁽²⁾ contenait quatre gobelets provenant aussi des mêmes officines. Cette tombe à incinération est datée à la fin du second siècle.

Un ou des ateliers fabriquant ces céramiques étaient donc en plein essor dans la seconde moitié du deuxième

⁽¹⁾ Des tessons de céramique de ce genre, à couverte brune souvent bien lissée, se rencontrent assez fréquemment dans le site Belgo-Romain de Braives en Hesbaye (voir Bulletin du Cercle Arch. Hesb. Condroz, année 1961 et suivantes, à paraître).

⁽²⁾ Etude sur le cimetière Belgo-Romain d'Amay dans Latomus (revue d'études latines), année 1960. Un des gobelets de cette tombe est orné de cinq dépressions.

siècle, et a fourni tout comme Trêves et Cologne, le vicus d'Amay. Il est possible que ces produits arrivaient jusqu'à nous par la chaussée Tongres-Arlon, par le Sud ⁽¹⁾.

Notre sigle sur tèle n° 10A93 et les marques de tuilier ADF datent donc du second siècle.

La couche archéologique ici décrite et datée, située automatiquement la sous-jacente, antérieurement à elle, soit dans le premier siècle ou tout au début du second. La chose n'est pas ici sans intérêt.

J. WILLEMS, E. LAUWERIJS et J. DOCQUIER.

(1) Il ne faut pas exclure l'arrivée de cette marchandise par voie fluviale, moyen de transport beaucoup plus moelleux pour un tel produit. Nous pourrions tirer les mêmes déductions après analyse de provenance des sigillées trouvées dans le Vicus d'Amay. Voir à ce propos le travail de M. VANDERHOEVEN, dans *Chronique Archéologique du Pays de Liège*, 1962, p. 61.

Le problème de l'origine de l'industrie armurière liégeoise au Moyen Age.

En 1639, le métier des fèvres de Liège parle de sept à huit mille personnes occupées à la fabrication des armes ! En 1881, le nombre de pièces poinçonnées au Banc d'épreuves commence à dépasser le million ⁽¹⁾ ! De tels chiffres attestent éloquentement l'opulence de l'industrie armurière liégeoise aux Epoque Moderne et Contemporaine. Mais en a-t-il toujours été ainsi ? Question tant de fois effleurée déjà mais qui n'a pourtant pas encore reçu de réponse précise. A vrai dire, l'opinion érudite, centrée sur les débuts de l'exportation comme indice de l'importance industrielle d'un produit, n'a pas accordé au problème des origines l'attention qu'il mérite. L'enthousiasme immodéré d'un Hénault, d'un Poncelet ou d'un Gobert, satisfaits d'admettre que les manufactures d'armes remontaient à la « nuit des temps », a fait place à un scepticisme prudent. En 1891 déjà, Jules Polain émettait de sérieuses réserves sur cette chronologie simpliste et la réduisit à un point de départ fixé,

Nous avons tiré profit pour cette étude des notes et renseignements que nous ont fort aimablement communiqués Monsieur Jacques Breuer, professeur émérite de l'Université de Liège et Monsieur André Joris, Chef de travaux à la section d'Histoire de ce même établissement. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements. Nous tenons également à remercier Monsieur Stephen V. Grancsay, conservateur des Armes et Armures du Metropolitan Museum de New York, à qui nous devons d'utiles précisions.

⁽¹⁾ J. SQUILBECK, *Deux pistolets liégeois du XVIII^e siècle*, dans *Bull. Mus. R. Art Histoire*, 1954, p. 79 ; D. TECHY, *Album d'armes acquises par le Musée d'Armes de Liège de 1946 à 1960*, Liège, 1960, p. 4.

gratuitement d'ailleurs, au XVI^e siècle ⁽¹⁾. Plus tard, des spécialistes de l'histoire économique, précisant la part modeste qu'assuma l'industrie des armes pendant les débuts de la Renaissance liégeoise, contribuèrent encore à répandre le doute sur son ancienneté. Peu après, Joseph Fraikin entreprit, avec beaucoup d'esprit critique mais hélas sans documentation suffisante, d'ébranler systématiquement les idées reçues : bornant ses investigations aux armes à feu, il rencontra et développa, au point de vue des engins portatifs, les thèses des économistes qui l'avaient précédé ; quant à la fabrication d'artillerie dans la Cité, il la rejetait au rang de « légende ». Récemment enfin, M. Jean Squilbeck, conservateur du Musée de la Porte de Hal, consacrait à la question quelques pages critiques dont le bilan achevait de dissiper les ruines du vénérable édifice : l'industrie des pièces à feu était insignifiante à Liège au Moyen Age mais celle des armes blanches et des armures devait probablement connaître une activité plus importante que celle suggérée par les documents ⁽²⁾.

Notre première pensée a été d'abonder dans le sens que l'historiographie ne cessait de rendre plus plausible et d'adopter comme hypothèse de travail l'équation : grande industrie armurière liégeoise — Epoque

⁽¹⁾ F. HENAU, *Recherches historiques sur la fabrique d'armes de Liège*, Liège, 1858, p. 13 ; TH. GOBERT, *Liège à travers les âges...*, t. II, Liège, 1925, p. 68, col. 1 ; E. PONCELET, *Les Bons métiers de la Cité de Liège*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. 28, 1899, p. 21 ; A. POLAIN, *Recherches historiques sur l'épreuve des armes à feu au Pays de Liège*, 2^e éd. augmentée par J. POLAIN, Liège, 1891, pp. 9, 11.

⁽²⁾ H. PIRENNE, *Esquisse d'un programme d'études sur l'histoire économique du Pays de Liège*, dans *Ann. Fédér. Hist. et Archéol. Belgique*, Liège, 1909, t. II, p. 27 ; ID., *Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1923, p. 256 ; P. HARSIN, *Etudes sur l'histoire économique de la principauté de Liège...*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. 52, 1927, p. 73 ; J. LEJEUNE, *La formation du capitalisme moderne dans la principauté de Liège au XVI^e siècle*, Liège-Paris, 1939, pp. 41, 167, 184, 187, 194 ; JOS. FRAIKIN, *L'industrie armurière liégeoise et le Banc d'épreuves des armes à feu de Liège*, Liège, 1940, p. 79 et passim ; J. SQUILBECK, article cit. p. 22, pp. 77 svv. et *Un plastron de cuirasse gothique trouvé à Tongres*, *ibidem*, pp. 74-77.

Moderne. Cependant, des recherches systématiques nous ont amené à abandonner cette prémisse, infirmée par le recours aux sources, et à nous attacher à montrer le rôle considérable des fabricants d'armes du pays de Liège dès le Moyen Age.

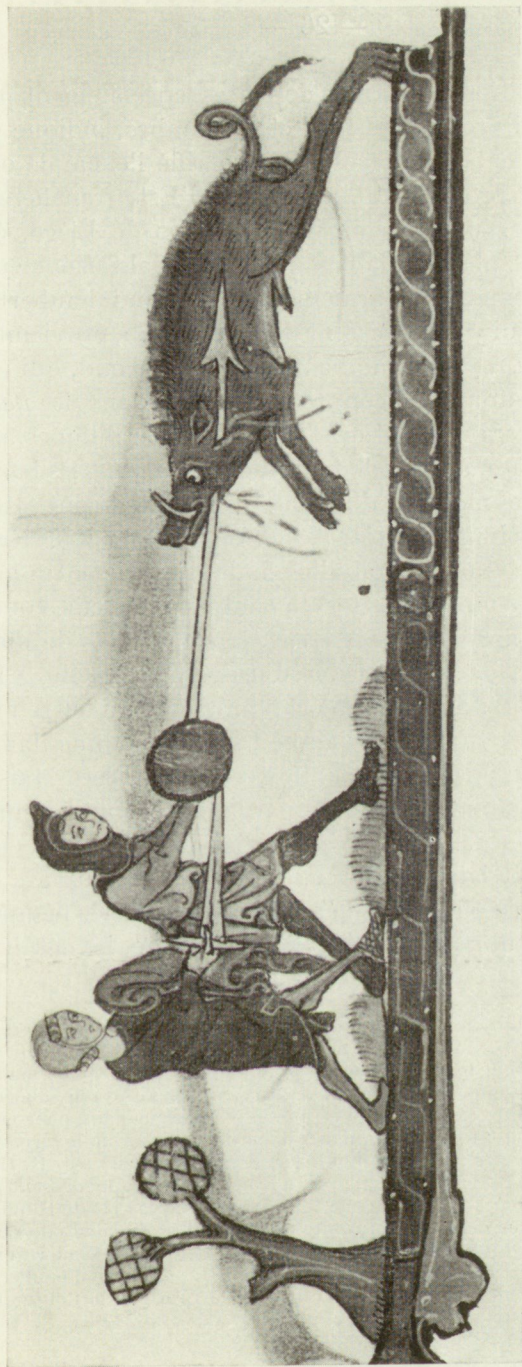
A. — La typologie de l'armement liégeois

En guise de préambule, il convient de donner ici un aperçu de la typologie de l'armement utilisé au pays de Liège. En apprécier l'originalité, c'est peut-être éclairer le problème de sa fabrication. Toutefois, la rareté des spécimens conservés nous oblige à conduire cette étude d'après des documents médiats, iconographiques ou écrits. Pour la période antérieure au XV^e siècle, ce sont les premiers qui abondent ; après 1400, les seconds constituent la source principale ⁽¹⁾.

1. — Les armes défensives.

Les armures en usage dans nos régions appartiennent bien à une contrée située aux frontières occidentales du Saint Empire. A chaque moment de son histoire, au moins depuis la fin du XII^e siècle, l'équipement guerrier y évoque à la fois les modèles germaniques d'une part et ceux de France, d'Angleterre et d'Italie d'autre part. A une seule reprise, l'attraction transrhénane semble l'emporter assez nettement, et encore, sans éliminer l'inspiration venue d'ailleurs : pendant la période de 1250 à 1330 environ. En effet, la réticence manifestée à l'égard

⁽¹⁾ Cela est dû d'une part, à la production de l'école artistique mosane entre le XII^e et le XIV^e siècle et d'autre part à la richesse des sources pour le XV^e siècle liégeois. — L'étude de l'armement en général dans le pays de Liège et le comté de Looz avant 1400 a fait l'objet, en 1960, de notre mémoire de licence en Histoire, tandis que nous avons traité de *L'évolution et l'usage de l'armement personnel défensif au pays de Liège, du XII^e au XIV^e siècle*, dans *Zeitschrift der Ges. f. historische Waffen- und Kostümkunde*, 1962, fasc. 2. Pour les références aux documents illustrant le développement de l'armure, on voudra bien se reporter aux notes de cet article.



PL. I. — *Scène de chasse* (première moitié XIV^e siècle) — Art mosan.

Remarquer l'attitude du personnage pourvu de la petite épée d'estoc (voir ci-joint, p. 31).

Bibl. Univ. Liège, ms. 137 C, f^o 251.

(Cliché Bibl. Univ. Liège).

d'une innovation, le harnais de plates, spécialement pour la partie qui protège les bras et les jambes, indique que les Liégeois ont alors résolument sacrifié l'exemple occidental, plus progressiste, à celui de l'Est, franchement conservateur. Mais à cela près, le pays de Liège, état carrefour, se place à l'avant-plan des réalisations européennes en matière d'armement. Le grand haubert et le heaume, qui y apparaissent déjà vers 1175, proviennent peut-être du royaume de France ⁽¹⁾. Le second, qui évoluera d'ailleurs de façon remarquable dans la *patria Leodiensis*, sera souvent orné de cimiers héraldiques, parfois fantasques, à la mode teutonique. De plus, les bardes équestres de mailles, d'invention récente, sont attestées dès le début du XIII^e siècle. Le bassinnet à bretèche, d'inspiration italienne ou allemande, s'y rencontre aussi à une époque où les ailettes d'épaule font fureur, comme chez les Français ou les Anglais. Les gantelets de plates et le colletin de mailles sont d'usage à la fin du XIII^e siècle, date assurément précoce, tandis que, d'autre part, les harnais de bras et de jambe tardent, comme dans le reste de l'Empire, à se manifester avant 1350. Mais ils seront régulièrement adoptés par la suite, contrairement à l'usage germanique, avec le bassinnet à apex et la cuirasse globulaire qui, eux, rappelleront toujours des types d'Outre-Rhin. Au début du XV^e siècle, l'emprise allemande subsiste lorsque l'on examine le détail de

⁽¹⁾ La présomption de cette origine nous est suggérée : 1) par le fait que, entre 1160 et 1171, Louis I, comte de Looz, écrit à Louis VII, roi de France, pour le prier de lui envoyer une « bonne cotte de mailles » et un « grand casque », car il ne pouvait en trouver à sa taille, allègue-t-il, dans son comté. Cela n'est qu'un prétexte, pensons-nous, pour entrer dans la vassalité du Capétien, mais est de nature à avoir favorisé l'introduction dans nos régions d'une forme d'arme nouvelle (éd. R. H. F., t. XVI, pp. 152-153) ; 2) le heaume et le grand haubert apparaissent pour la première fois en 1175 sur la lame funéraire de Nicolas III de Rumigny, vassal de l'évêque de Liège, du comte de Hainaut et du comte de Champagne ; croquis Bibl. Université de Liège, ms. B 1642, p. 49 et ROLAND, dans *Ann. Soc. archéol. Namur*, t. 19, 1891, p. 131. — Le grand haubert est encore figuré, vers 1180, sur le reliquaire de la Croix de la Collégiale de Tongres.

l'adoubement ⁽¹⁾ ; ce qui n'empêche pas Enguerrand de Monstrelet de remarquer en général qu'à Othée (1408) les cavaliers liégeois sont *bien armés selon la coutume des François* ⁽²⁾. Enfin, après 1450, toutes les armures dont l'iconographie nous conserve l'image accusent un amalgame de composantes italo-allemandes ⁽³⁾, ce qui prouve

⁽¹⁾ Voir notre étude : *Ce que les illustrations d'un chroniqueur nous révèlent sur l'armement de son temps...*, Bull. de la Soc. « Le Vieux Liège », t. VI/136, 1962, pp. 124-135. Voir en outre la statuette de saint Mengold sur le Bassin de Huy (1406) et la figure de saint Victor (vers 1420) de la chaise de saint Domitien à la Collégiale de Huy. Cette dernière, reproduite par J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, dans Bull. Soc. art et Hist. Dioc. Liège, t. 42, 1961, fig. 14, montre un plastron de cuirasse à arête médiane, caractéristique du Saint Empire au début du XV^e siècle ; cf. par exemple la statue de saint Georges (vers 1400) du Bayerisches Nationalmuseum (inv. MA 1155), la xylographie représentant le même sujet (vers 1425) du Musée du Louvre (nr. 22 Rés.) ou encore l'image xylographique du Portement de Croix (vers 1400-1410) *ibidem* nr. 1 Rés. ou Vienne, Albertina 1930/48. — La cuirasse liégeoise, ci-jointe pl. II, rentre dans une catégorie, également allemande, mais plus tardive, celle des armures à nervures rayonnantes ; cfr à ce sujet l'article de J. SQUILBECK cit. p. 23, pp. 68 svv. et notre article, ici même, 1960, *Contribution à l'étude de l'armement au XV^e siècle...*, p. 44. Nous acceptons la vraisemblance de la première date d'enfouissement (1457) proposée par J. SQUILBECK, *ibidem*, p. 72 et y ajoutons une seconde, 1468, date du coup de main des « Vrais Liégeois » sur Tongres. Signalons que cette cuirasse est accompagnée d'un canon d'avant-bras et sans doute, jadis, de tassettes. — Remarquons qu'il est malaisé de faire usage des croquis de gisants disparus pour le XV^e siècle ; leur fatale schématisation, qui ne nuit pas à la connaissance de l'armure, relativement simple, utilisée avant 1400, ignore bien des détails du harnais plus compliqué, adopté ultérieurement. Voir deux lames funéraires intéressantes : celle de Bastien Lawair de Fooz (+ 1407) et de son épouse (+ 1401), dans l'église de Fooz et celle de Hubin de Hosden (+ 1432), Musée Curtius à Liège ; cette dernière reproduite ici même par H. VAN HEULE, *Inventaire archéologique du Musée archéologique de Liège, I : Monuments funéraires, a) Musée Curtius*, 1943, fig. 8.

⁽²⁾ *Chronique d'E. de Monstrelet*, éd. J. A. BUCHON, t. II, Paris, 1826, pp. 6-7. — Il faut ajouter que le saint Victor de la note précédente porte une salade d'un type créée en Italie et introduit dans nos régions par la France ; cf. notre article ici même, cit. n. précédente, p. 47. — Enfin, on sait que l'on utilise à Liège, vers 1428, une sorte de berrurier, assurément d'origine française ; cf. notre article cit. en premier lieu à la n. précédente, p. 132 et pl. II d.

⁽³⁾ Voir par exemple la peinture de l'ancienne verrière de l'église abbatiale de Saint-Trond, représentant Louis de Bourbon (vers 1470) reprod. dans Bull. Soc. Art hist. Dioc. Liège, t. 30, 1939, pl. V ; ou encore le buste reliquaire de l'église de Geer (vers 1480) reprod. dans *Leodium*, t. 25, 1932, p. 80, fig. 5 ou les armures du *Recueil liturgique de Bilsen* (vers 1490), Bruxelles, Bibl. R. 9786-90 f° 15, 68, 99.

une fois de plus la force et la persistance de courants opposés dans la principauté.

2. — Les armes offensives.

Leur variété est telle qu'un examen sommaire de chaque espèce citée ou illustrée nous obligerait au moins



PL. II. — *Plastron de cuirasse* (vers 1460) — Fabriqué à Liège.

Marque au Perron couronné et flanqué des initiales (L) G.

Le perron était déjà utilisé comme estampille par les potiers liégeois au XIV^e siècle et par les fondeurs de canons au début du XVI^e (voir ci-joint, p. 27).

Mus. royal d'Armes et d'Armures, Bruxelles (trouvé à Tongres, 1954).

(Copyright A. C. L., Bruxelles.)

à doubler l'étendue de cette étude. Contentons-nous de préciser que tous les types d'armes offensives médiévales connus s'y rencontrent en même temps que dans les autres pays, à l'exception toutefois d'un instrument particulier, la hallebarde, qui ne semble pas s'y montrer avant 1466 ni jouir de la faveur générale avant 1487 environ ⁽¹⁾.

Les outils guerriers dont l'examen se révèle le plus fructueux dans le cadre géographique liégeois et lossain sont les épées et les dagues. Illustrées et mentionnées ⁽²⁾ avec une extrême fréquence, on les trouve parmi toutes les couches sociales dans une proportion incontestablement fort large. De plus, Liège s'avère étonnamment précoce dans l'emploi de deux variétés au moins d'épées et nous allons voir que celles-ci ont une origine différente : allemande et italienne. La première, la grande épée à deux mains, est introduite exceptionnellement tôt : d'abord une fois, isolément, comme l'atteste la lame funéraire d'Arnoul de Rixingen, maréchal de l'évêque († 1262) puis plus régulièrement à partir de 1299, comme sur les effigies de Louis de Hamal († 1299), de Guillaume de Hamal, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem († 1316) et de Conrad de Colen, commandeur de la maison des chevaliers teutoniques de Saint-André à

⁽¹⁾ Le millésime 1466 nous est suggéré par celui de la première mention connue d'un contingent suisse au pays de Liège, à la solde de l'envahisseur bourguignon ; cf. Ch. BRUSTEN, *L'armée bourguignonne de 1465 à 1468*, Bruxelles, 1953, p. 49. L'évêque de Liège engage des Suisses, pour la première fois semble-t-il, en 1477 ; cf. *Chronique d'A. d'Oudenbosch*, éd. J. ALEXANDRE, Liège, 1902, p. 254. — La première mention expresse de la hallebarde se trouve dans la Paix de Saint-Jacques (28 avril 1487) ; cf. St. BOREMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, Sér. I, Bruxelles, 1878, p. 749. La hallebarde est utilisée à la bataille de Zonhoven (3 avril 1490) ; cf. C. GAIER, *Une manifestation de la tactique moderne ; la journée de Zonhoven*, dans *Pallas*, 1962, nr. 3, p. 41. Signalons que M. SQUILBECK, article cit. p. 23, p. 76, induit en erreur par ses ouvrages de référence, date l'énumération d'armes prohibées par la Paix de Saint-Jacques des environs de 1406 au lieu de 1487.

⁽²⁾ Voir surtout les édits de police sur leur port dans St. BORMANS, *op. cit.* et dans Fr. STRAVEN, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint Trond*, t. I, Saint Trond, 1886.

Liège († 1351). Mentionnons aussi, hors frontières mais à une quinzaine de kilomètres seulement de la Cité, la tombe de Renier de Valkenburg, commandeur teutonique de Fouron († 1342) ⁽¹⁾, qui représente également l'épée en question. Il appert donc que cette arme était répandue dans les ordres militaires aux XIII^e et XIV^e siècles, spécialement dans celui des Teutoniques mais aussi, déjà, qu'elle servait à des nobles laïcs. Son emploi est également évoqué dans la seconde moitié du XIV^e siècle dans les écrits de Jean d'Outremeuse ; celui-ci, par exemple, met en scène un chanoine de Saint-Lambert avec, pour seule arme, une épée à deux mains sur laquelle il s'appuie ⁽²⁾. A la même époque, nous apprenons que le seigneur de Fallais possédait un espadon et nous savons que celui-ci passa ensuite à Godefroid de Gones, bourgeois de Huy, qui le lègue avec une autre épée ordinaire en 1397 ⁽³⁾. Un dernier document, de la fin du XIV^e siècle, achève d'ailleurs de nous renseigner sur le pays d'origine de cette arme nouvelle. Le *Patron de la Temporalité*, du notaire Jacques de Hemricourt, relate que les marchands de Nuremberg devaient offrir au maieur de Liège *I grande longe espée à dois mains, à une large corroye de blan kuer de chierf*, description qui correspond bien à l'image fournie par les lames funéraires men-

⁽¹⁾ Ces lames funéraires, actuellement disparues, sont connues par les croquis suivants, du XIX^e siècle : respectivement Bibl. Univ. Liège, B 1589, p. 48 ; Abbaye du Val-Dieu, *Pierres tombales et inscriptions...* de VAN DEN BERG, t. I (sous Hamal) ; *idem*, t. III (sous : Saint-André à Liège) ; *idem*, t. I (sous : Fouron). La taille de cette épée varie, semble-t-il, entre 1,20 et 1,50 mètre ; on la représente avec une grande courroie, certainement un baudrier, enroulée autour du fourreau.

⁽²⁾ *Chronique et Geste de J. d'Outremeuse*, t. IV, Bruxelles, 1880, éd. St. BORMANS, p. 164.

⁽³⁾ Arch. communales Huy, Chartier de la *Bienfaisance publique*. Cet acte donne à l'épée en question le nom de *harkier* ou *harquiel*, vocable par lequel on désignait encore au XVI^e siècle le « poisson de plus de deux toises de long, et des plus délicats, lequel porte comme une espèce à deux mains sur sa teste » ; cf. E. HUGHET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris 1925, p. 309, col. 2. Plus tard, cette arme et l'animal porteront le nom, d'origine italienne, d'espadon.

tionnées ci-dessus. Or, il ne fait pas de doute qu'une redevance en nature aussi minutieusement précisée représente la production caractéristique de la ville impériale aux yeux des Liégeois. De tous ces éléments, nous concluons donc que la principauté de Liège a connu de façon précoce l'épée à deux mains, grâce à l'exemple allemand. Celui-ci, d'ailleurs, a pu aussi bien s'affirmer dans une mesure plus générale puisque le même traité de Hemricourt signale que les sujets de la ville de Lübeck étaient aussi tenus de fournir une épée, non spécifiée, au maieur de la Cité ⁽¹⁾.

La fin du XIII^e siècle a en outre connu l'introduction au pays de Liège d'une courte épée à lame triangulaire et aigüe, précisément à la même époque qu'en Italie, que l'on considère comme son pays d'origine ⁽²⁾. La similitude de forme entre ses modèles utilisés dans les deux contrées étaye l'hypothèse de cette filiation et l'on peut la renforcer d'avantage encore par un document de 1311 où il est question du leg, par le clerc liégeois Jean Fabri, d'une petite *espée de Florence*. Ajoutons que l'art de l'escrime, né au même moment dans la péninsule, est pratiqué dans la principauté de Liège dès la première moitié du XIV^e siècle ⁽³⁾. Donc, dans les deux cas que nous venons d'exposer, la réceptivité de notre région aux idées extérieures s'avère une fois de plus en matière d'ar-

⁽¹⁾ *Œuvres de J. de Hemricourt*, t. III, Bruxelles, 1931, éd. BAYOT, p. 139.

⁽²⁾ Particulièrement visible sur la châsse de saint-Odile (1292) du monastère de Colen à Kerniel-Looz ; plusieurs exemples par la suite. Sur l'introduction de cette arme en Italie, cf. ADA BRUHN HOFFMEYER, *Middelalderens Tveaeggede Svaerd*, t. I, Copenhague, 1954, pp. 191-192, 200-207.

⁽³⁾ Ed. L. FABRY-ROSSIUS, *Analectes*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois* t. II, 1854, p. 264. Cf. ci-joint pl. I. Ajoutons qu'un maître d'escrime, Lambert, demeurant à Fragnée, est connu entre 1361 et 1380 ; R. VAN DER MADE, *Inventaire du chartrier des Guillemins de Liège (1317-1669)*, Bruxelles, 1955, nr. 27, 35 et 61. Plus tard, en 1458, on cite encore un certain Auffin qui tenait salle d'armes à Liège ; cf. M. YANS, *Mémorial des archives détruites en 1944, II : Pasierisie des échevins de Liège*, Liège, 1948, p. 463 nr. 1737.

mement, et cela, dans un sens qui n'est pas nécessairement confiné aux frontières du Saint-Empire.

Il nous faut aussi faire une place à part aux armes à feu en raison du rôle capital qu'elles ont joué dans l'histoire militaire liégeoise, particulièrement au XV^e siècle. Elles apparaissent pour la première fois en 1346, l'année de Crécy ; il s'agit des bombardes de Herstal et de Haccourt qui, parallèlement aux lithoboles à contre-poids, abattent les murs du château de Hamal, assiégé par les milices confédérées de Liège, Huy et Tongres ⁽¹⁾. Cette coexistence d'un moyen nouveau avec des procédés poliorcétiques anciens ne doit d'ailleurs pas surprendre : trois quarts de siècle plus tard, il n'y aura plus, au pays de Liège, de siège sans canons mais en 1464, la ville de Dinant fait encore réparer sa grande baliste à arc et en 1468 les Liégeois, acculés, lapident les Bourguignons à l'aide de frondes ; bien mieux, en 1489, les défenseurs de Saint-Trond, évêque en tête, arrosent leurs assaillants d'eau bouillante et de poix enflammée tandis que des troupes d'assaut sont écrasées sous les pierres lancées du haut des murs de Dinant en 1490, comme l'année suivante sous Hautepenne ⁽²⁾. La deuxième mention de l'artillerie nouvelle au XIV^e siècle concerne le château de Rummen. La forteresse qu'Arnoul, seigneur du lieu et prétendant à la succession du comté de Looz, avait fait construire pendant neuf années, comportait une ou plusieurs pièces tirant des boulets de plomb. Cet arsenal ne servit d'ailleurs pas à grand-chose puisque la place fut presque détruite par l'incendie en 1365 et qu'elle tomba aux mains du prince Jean d'Arckel l'année

⁽¹⁾ *Chronique abrégée de J. d'Outremeuse*, éd. BALAU et FAIRON, dans *Chroniques liégeoises*, t. II, Bruxelles, 1931, p. 172.

⁽²⁾ Respectivement : D.D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. VIII, Namur, 1908, pp. 56-57 ; GACHARD, *Rapport sur un voyage littéraire en France*, dans *C. R. séances Comm. R. hist.*, Ser. I, t. III, 1840, p. 32 ; *Chronique du règne de Jean de Horne*, éd. BALAU, dans *Chroniques liégeoises*, t. I, Bruxelles, 1913, pp. 378-379, 401-402, 470.

suivante (1). On peut enfin vraisemblablement supposer que le canon tonna encore en d'autres endroits du Pays avant 1400, bien que les sources n'en disent rien (2).

Pourtant, avant d'abandonner ce siècle à la fois si précoce et si décevant au point de vue de l'étude des armes à feu au pays de Liège, il nous faut encore signaler qu'à propos d'un événement de 1388 le doyen de Tongres, Raoul de Rivo, considère déjà l'usage du fourneau de mine comme normal chez les mineurs, ses compatriotes, employés à des ouvrages d'investissement (3). C'est la preuve que le maniement de la poudre explosive n'avait déjà plus de secret pour les Liégeois dans la seconde moitié du XIV^e siècle. Nous pensons d'ailleurs que les progrès de l'artillerie furent chez eux grandement stimulés par l'activité des houilleurs indigènes en matière de travaux de siège. En effet, déjà actifs au début du XIII^e siècle, ceux-ci deviennent rapidement les spécialistes des entreprises de terrassement, particulièrement en temps de guerre où il forment un véritable corps de sapeurs et de génie avant la lettre (4). Leur réputation dépasse bien vite les frontières de leur pays : en 1385, les électeurs

(1) *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, éd. C. de BORMAN, t. II, Liège 1877, pp. 309, 332-333.

(2) Il faut pourtant faire ici état du surnom *del Bonbarde* que l'on trouve appliqué au Hutois Ottard Lonpré en 1397 et qui se réfère sans doute à l'objet de ses activités dans la ville ; cf. R. VAN DER MADE, *Les chartes des cours de tenants hutoises conservées aux Arch. de l'Etat à Liège*, dans *Ann. d'hist. liégeoise*, t. VI/1, 1958, nr. 32.

(3) *Gesta pontificum Leodiensium*, éd. CHAPEAUVILLE, *Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt auctores praecipui...*, t. III, Liège 1616, p. 62.

(4) Renier de Saint-Jacques fixe au début du XIII^e siècle le commencement de l'usage domestique et industriel du charbon de terre ; cf. *Annales S. Jacobi Leodiensis*, éd. J. ALEXANDRE, Liège, 1874, p. 113 ; en fait, on l'extrayait déjà à la fin du XII^e siècle et on l'exportait dès la seconde moitié du XIII^e selon H. PIRENNE, *Esquisse d'un programme d'études sur l'histoire économique du pays de Liège*, dans *Annales Fédér. hist. archéol. Belgique*, Liège, 1909, t. II, pp. 23, 26. — Voir la sape de la tour de Warnant en 1327 dans *Chronique de 1402*, éd. BACHA, Bruxelles, 1900, p. 291 et dans *Chronique de J. de Hocsem*, éd. KURTH, Bruxelles, 1927, p. 185 ; la sape d'Argenteau, *ibid.*, p. 359, dans la *Chronique abrégée* cit. *supra*, p. 179 et dans les *Gesta...* cit. n. 3, p. 2.

de Cologne, de Trèves, de Mayence et le duc de Juliers les mandent au siège de Reifferscheidt, en 1388, c'est le roi de France en personne qui, en route pour la Gueldre, s'assure les services de charpentiers et de houiileurs liégeois ; ces derniers, en 1398, abattent, à Ruremonde, près de trente pieds de murailles ⁽¹⁾. De mai à octobre 1430, les *approchements* de guerre des Bourguignons autour de Compiègne occupent neuf compagnons mineurs liégeois sous les ordres du maître Jean Remacle, ainsi que trente-deux charpentiers et trente et un ouvriers, de Liège et d'ailleurs, sous les ordres d'un maître Claus. C'est ainsi que des artisans liégeois contribuèrent indirectement à la capture de Jeanne d'Arc (23 mai 1430) ! En 1431, un canonnier du duc est dépêché en personne dans la Principauté afin de recruter des mineurs. Cinq ans plus tard, les houiileurs mettent en plaine les fortresses des Ecorcheurs de Thiérache ou celle d'Orchimont, dans le Luxembourg ⁽²⁾. En 1473, le duc de Bourgogne emmène un capitaine et des compagnons mineurs de Liège dans le train d'artillerie qui accompagne ses troupes en Gueldre. De novembre 1474 à avril 1475, il fait acheter pour près de 1600 livres de matériaux, notamment à Liège et à Maastricht, pour fabriquer ponts et circonvallations devant Neuss. En 1475, il réquisitionne dans cette région cent chevaux, quatorze chariots tirés par sept chevaux chacun et vingt-huit charretiers qui conduisent ses canons en Allemagne. Enfin, au siège de la fameuse place forte rhénane, Charles le Téméraire

⁽¹⁾ Successivement : *Chronique de C. de Zantfliet*, éd. MARTENE-DURAND, dans *Amplissima Collectio*, t. V, Paris, 1729, col. 328 ; *op. cit.*, loc. cit., n. 3, p. 33 ; *Chronique et Geste de Jean d'Outremeuse*, t. VI, éd. St. BORMANS, Bruxelles, 1880, p. 707, vers 13.203-13.205 ; C. de ZANTFLIET, *op. cit.*, col. 353 et *Chronique abrégée*, p. 234.

⁽²⁾ GACHARD, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur différentes séries de documents... conservés... à Lille, Bruxelles*, 1841, pp. 272, 360 ; *Chronique de J. de Stavelot*, éd. A. BORNET, Bruxelles, 1861, pp. 365 svv., 378-379 ; C. DE ZANTFLIET, *op. cit.*, col. 440.

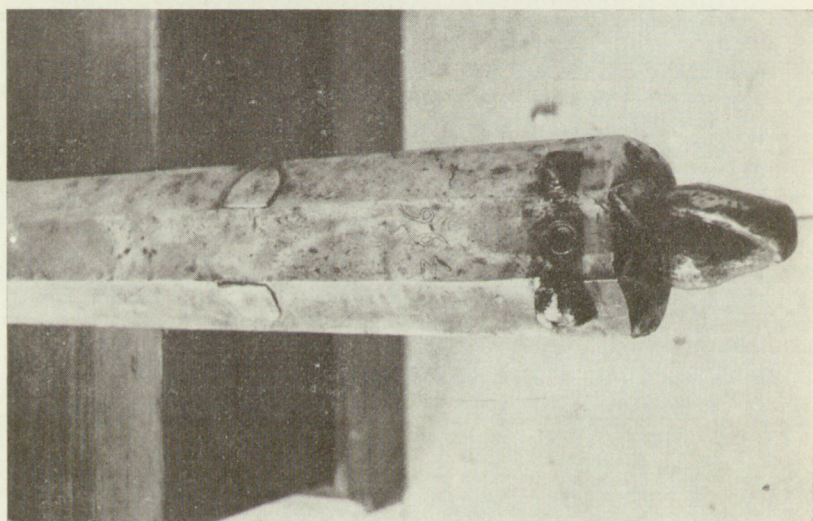
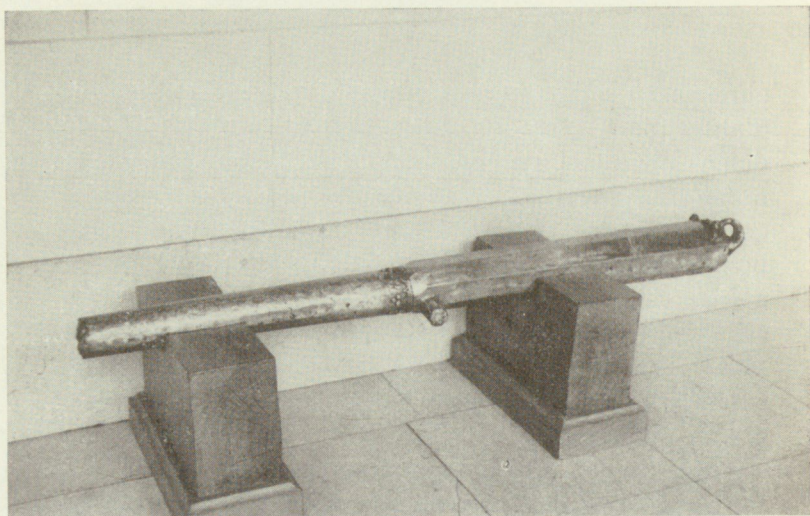
emploie au moins quatre mineurs du pays tandis que, d'autre part, c'est un Liégeois exilé qui révèle aux défenseurs, dont il a épousé la cause, l'emplacement des mines pratiquées par les Bourguignons ⁽¹⁾. Ces exemples, qui ne sont sans doute pas limitatifs, montrent à quel point certains sujets des évêques de Liège ont été amenés à fréquenter activement les théâtres d'opérations militaires en Europe. A convoyer et disposer ainsi des puissantes batteries d'artillerie, à manier aussi souvent des explosifs, il est indubitable qu'ils en ont retiré une grande expérience. Le chroniqueur Jean de Stavelot exprime, en 1433, son admiration pour un de ces artisans, qui avait appris sa science des retranchements en servant dans les guerres étrangères ⁽²⁾.

Après 1400 s'ouvre le grand siècle des armes à feu au pays de Liège. Les documents qui en relatent l'emploi sont légions et les reprendre tous ici équivaldrait à écrire l'histoire militaire de la principauté. Cependant, il faut déplorer, comme c'est trop souvent le cas au Moyen Age, l'absence de rigueur en fait de terminologie. La plupart des chroniqueurs se contentent d'appliquer le terme « bombarde » à toute espèce d'armes à feu de position. Certains, empêtrés dans un latin inapte à rendre le sens des réalités nouvelles, traduisent leur pensée en un véritable galimatias. Ainsi, la description d'un coulevrinier dans la langue d'Horace produit l'effet suivant sous la plume d'un auteur d'expression flamande : « *colubrissarii, pro eo quod omnes fundabularii erant,*

⁽¹⁾ Respectivement : GUILLAUME, *Histoire de l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne*, dans *Mém. couronnés et mém. savants étr. Acad. R. de Belgique*, t. XXII, 1846-47, p. 149 et J. FINOT, *Inventaire sommaire des arch. départementales antérieures à 1790, Nord-Arch. civiles, Sér. B. Chambre des comptes de Lille*, t. VIII, Lille, 1895, p. 253, col. 2 ; *ibid.*, col. 1 ; E. FAIRON, *Notes sur la domination bourguignonne dans la principauté de Liège (1468 à 1476)*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. XLII, 1912, p. 13 ; *ibid.* : il s'agit de Henri Leclerc, capitaine des mineurs, Gilles Poron, Lynart Bastin et Guillaume du Rieu ; *Chronique de J. Molinet*, éd. DOUTREPONT et JODOGNE, t. I, Bruxelles, 1935, p. 36.

⁽²⁾ *Chronique, op. cit.*, p. 300.





PL. III. — *Fauconneau* (vers 1500)
Fabriqué vraisemblablement à Dinant.

Laiton — gueule ébréchée, sans doute par une explosion interne ; couvre-lumière pivotant arraché. Longueur actuelle : 1,765 m ; diam. bouche : 8 cm ; calibre 4,5 cm ; diam culasse : environ 13,5 cm ; envergure des tourillons : 23 cm. — Anneau de culasse en forme de fleur dont les 8 pétales correspondent aux arêtes de la culasse octogonale. Bouche cylindrique. Décor annulaire cordelé, flanqué de trèfles alternativement creux et pleins. Ecussons tangents au plan central. Marque : « 296 » (sur le tonnerre) (voir ci-joint, p. 65).

Hôtel de Ville de Dinant (Trouvé à Dinant, 1959).

(Clichés de l'auteur.)

metallinis vulgo colubrissis ulentes, instar sagittariorum, quibus arcus sunt pro bellico instrumento » ! Un autre, italien cette fois, qui veut ignorer le nom vulgaire de cet engin, n'hésite pas à parler de détonations émises



par des « balistes » ⁽¹⁾ ! L'étude chronologique de l'apparition des différents types d'instruments s'avère par conséquent malaisée et si l'usage accru de la langue ver-

⁽¹⁾ Respectivement : J. DE LOOZ, *Chronicon rerum gestarum ab a. MCCCCLV ad a. MDXIV*, dans DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège...*, Bruxelles, 1844, pp. 29, 33 ; *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège*, éd. St. BORMANS, Bruxelles, 1885, p. 94.

naculaire ne nous enlève pas tout espoir, il n'en reste pas moins que certains phénomènes devront fatalement rester dans l'ombre.

Les pièces d'artillerie de fort calibre sont le plus souvent désignées par les mots « canon » ou « bombarde ». Toutefois, dès 1464, il est souvent question de serpentes ; on rencontre aussi des veuglaires et des courtaux à partir de 1467 et un faucon à la fin du siècle. Il n'est pas douteux toutefois que ces dates retardent par rapport à l'époque réelle de l'introduction de ces spécimens. De toute manière, elles reflètent l'engouement général pour les tubes à feu de petit calibre dans la seconde moitié du XV^e siècle ⁽¹⁾. L'artillerie de campagne apparaît déjà en 1406 ⁽²⁾ mais nous ignorons en quoi consistaient les premiers systèmes d'affûtage. Il y a toutes raisons de croire que l'on se contentait au début d'enchâsser les canons dans des pièces de bois ou de les placer, lorsqu'un calibre réduit les rendait plus maniables, sur des chariots légers, appelés ribaudequins. Après 1450, toutefois, des indices suggèrent que le mode de pointage connaît certains perfectionnements : on a des pièces à tir parabolique ou dans toutes les directions ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Respectivement : *Kroniek der Luiksche oorlogen uit de XV^e eeuw*, éd. J. PAQUAY, in *Versl. Meed. Kon. Vl. Acad. taal letterk.*, 1928, p. 207 ; J. DIEGERICK, *Documents concernant la bataille de Brustem...*, dans *Bull. Soc. Scient. litt. Limbourg*, t. V, 1861, p. 366 ; St. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. III, Namur, 1882, p. 178 (en 1498) et pl. III. — Sur l'abandon des pièces de gros calibre, cf. J. GARNIER, *L'artillerie des ducs de Bourgogne d'après les documents conservés aux arch. de la Côte-d'Or*, Paris, 1895, p. 243.

⁽²⁾ A. LACROIX, *Episode du règne de Jean de Bavière... suivi de documents historiques inédits*, Mons, 1841, p. 29 : le 25 décembre 1406, 200 cavaliers et 100 fantassins liégeois font un raid sur le Hainaut, au cours duquel ils canonnent la forteresse de Barbençon. A Othée (1408), les Liégeois prennent les Bourguignons sous des feux d'artillerie.

⁽³⁾ H. HACHEZ, *Histoire de Dinant*, Bruxelles, 1932, p. 171 et D. D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. VIII, Namur, 1908, pp. 40-64 (compte de 1464-5) ; J. DIEGERICK, *op. cit.*, p. 366 ; H. DE MERICA, *De cladibus Leodiensium*, dans *Chroniques liégeoises*, t. I, éd. BALAU, Bruxelles, 1913, pp. 242-247 ; *Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies (1465-1477)*, éd. D. D. BROUWERS, t. I, Liège, 1905, p. 168.

L'arme à feu portative, pour sa part, connaît d'autant plus de succès au pays de Liège que, comme nous le verrons ci-après elle y était fabriquée en grand nombre. Apparue au plus tard dans les années 1420 ⁽¹⁾, elle se maintient sous le nom de couleuvrine ou couleuvre jusque vers 1480. Dès ce moment, on lui applique le terme de haquebutte ⁽²⁾.

Au pays de Liège, tous les tubes d'armes à feu étaient en fer ou en cuivre ; par cuivre, d'ailleurs, il faut sans doute entendre laiton et bronze. Il existe déjà des boulets en plomb à la fin du XIV^e siècle mais ce métal sera surtout réservé aux balles de petit calibre. La pierre reste en effet la matière ordinaire, celle par exemple que les grosses bombardes de Jean de Horne vomissent encore contre les murs de Millen en 1489 ⁽³⁾. L'existence de boulets en fonte de fer n'est nulle part avérée dans les sources, quoique cela ne soit pas impossible ⁽⁴⁾.

L'artillerie était la propriété exclusive des villes, des forteresses du pays ou de la noblesse et même de particuliers : le prince en tant que tel n'a jamais possédé de pièces volantes. C'est pourquoi, chaque fois que les circonstances l'exigent, se voit-il contraint de demander en prêt les canons des Bonnes Villes ou, lorsque celles-ci

⁽¹⁾ Le renom de ses fabricants de couleuvrines avait déjà atteint l'étranger en 1430 ; v. ci après.

⁽²⁾ Maximilien d'Autriche ordonne de pourvoir le château de Huy, en 1483, puis celui de Stokkem, en 1486, d'arquebuses ; cf. FINOT, *op. cit.*, pp. 267, col. 2 et 277-278. On en fabrique à Dinant sous ce nom depuis 1487 au moins ; cf. D. D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. VIII, Namur, 1908, p. 83.

⁽³⁾ Plommées : cf. n. 1, p. 33 ; J. DE STAVELOT, *op. cit.*, p. 116 ; J. DE HAYNIN, *op. cit.*, t. I, pp. 218, 226. Pierres : *Chronijk der landen van Overmaas...*, éd. J. HABETS, dans *Publ. Soc. hist. archéol. dans duché Limbourg*, t. VII, 1870, p. 15 ; *Chronique du règne de J. de Horne*, *op. cit.*, p. 394.

⁽⁴⁾ Les premiers boulets en fonte de fer mentionnés dans les inventaires bourguignons publiés remontent à 1474 ; cf. J. GARNIER, *op. cit.*, p. 238. — On voit mal comment P. HENRARD, *Les fondeurs d'artillerie dans les Pays Bas*, dans *Annales Acad. archéol. Belgique*, t. 45, 1889, p. 278, fait remonter au XIV^e siècle les premières fournitures de boulets en fer, faites par des Liégeois ?

refusent leur concours, ceux d'un allié étranger ⁽¹⁾ ! Quant aux armes à feu portatives, le magistrat urbain ne réussit jamais à en conserver le monopole tant elles se répandirent dans les milieux les plus humbles. Le port en était cependant strictement prohibé ; à Saint-Trond par exemple, ceux qui en faisaient usage en 1463 encouraient la perte d'un pied et d'une main ou une amende de 80 réaux. Les édiles décidèrent même d'imposer l'enregistrement de ces engins ⁽²⁾. Les tireurs de couleuvrine, notons-le en passant, se rendirent célèbres dans la principauté entre 1465 et 1469 environ. C'est alors en effet que les adversaires de l'hégémonie bourguignonne, surtout des paysans lossains et des gens de modeste extraction, s'organisèrent en milices irrégulières sous le nom de Compagnons de la Verte Tente. Au nombre de plusieurs milliers, ils adoptèrent comme arme principale la couleuvrine, d'où le nom de Couleuvriniers qui leur fut également appliqué. L'emploi en masse de cet instrument survécut d'ailleurs à la chute de la Cité puisque, en 1477, il est encore pratiqué par les troupes de la capitale ⁽³⁾.

Mais l'artillerie était-elle aussi nombreuse ? Dans l'ensemble oui mais seules les villes étaient à même de

⁽¹⁾ Les occasions de recourir à l'artillerie urbaine sont très fréquentes pendant tout le XV^e siècle. Il s'agit d'ailleurs chaque fois d'un prêt, comme l'indique bien par exemple le document de 1436 analysé par A. KESSEN, *Over de wapenindustrie te Maastricht in vroeger tijden*, dans *De Maasgouw*, 1936, pp. 18-21. L'évêque ne possède que les pièces des places fortes et, exceptionnellement, certains canons qu'il confie à des villes ; cf. E. et G. GERARD, *Analectes pour servir à l'histoire de Dinant*, Dinant, 1944, p. 43 et St. BORMANS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. II, nr. 72, pp. 9-11. — L'évêque fait aussi appel au parc de souverains étrangers : au siège de Rochefort et d'Agimont (1445) cf. J. DE STAVELLOT, *op. cit.*, pp. 564-566 et J. GARNIER, *op. cit.*, p. 137 et, de 1483 à 1492, alors que la sédition de ses sujets le rend tributaire de Maximilien ; cf. J. FINOT, *op. cit.*, pp. 266, 267, 269, 274, 277, 278 ; *Chronique du règne de J. de Horne*, *op. cit.* et J. MOLINET, *op. cit.*, *passim*.

⁽²⁾ F. STRAVEN, *op. cit.*, t. I, p. 479 ; t. II, pp. 7, 95 ; St. BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, Sér. I, Bruxelles, 1878, p. 763.

⁽³⁾ Nous nous proposons de faire l'étude de ce mouvement et de ses implications au point de vue militaire ; cf. A. D'ODENBOSCH, *op. cit.*, p. 250.

réunir un parc suffisant pour entreprendre une expédition fructueuse ou pour contre-battre des feux d'investissement. Citons quelques chiffres : en 1464, le Pays tout entier va détruire le château de Rheidt ; l'armée traîne 50 chariots d'artillerie, c'est-à-dire 4 grosses bombardes et environ 20 tubes de moyen ou petit calibre ⁽¹⁾.

La ville de Dinant, qui compte environ vingt-cinq portes et tours, possédait au moins une pièce dans chacune de celles-ci, parfois plusieurs, ce qui porte certainement son potentiel théorique au moment du siège fatal de 1466 à une cinquantaine de bouches à feu ⁽²⁾. En 1467, à la bataille de Brustem, les forces liégeoises disposent d'une centaine de canons, surtout de moyen et de petit calibre ⁽³⁾. Cette abondance nous émerveille d'autant plus qu'il s'agit uniquement ici de l'artillerie *d'accompagnement* des villes à l'exclusion des engins de place, demeurés derrière les enceintes urbaines ; d'autre part, Dinant, rasée l'année précédente, *n'y est pas représentée*, ni Saint-Trond, bloquée par l'envahisseur. Pour connaître l'effectif nominal du parc urbain total au pays de Liège vers 1466, il y aurait sans doute lieu de multiplier par trois au moins celui que les milices vaincues abandonnèrent à Brustem. La principauté ne se remit

⁽¹⁾ *Kroniek der Luiksche oorlogen...*, *op. cit.*, p. 207 ; nous comptons environ 20 pièces de moindre calibre, outre les 4 bombardes, car les trains d'artillerie renfermaient une forte proportion de véhicules chargés d'outils et de munitions seulement ; cf. le mémoire éd. par FINOT *op. cit.*, p. 257, col. 1 (vers 1468) et par GARNIER, *op. cit.*, pp. 179-180 (1474). Toutefois, si ces fournitures étaient comprises dans les 100 chariots d'approvisionnement mentionnés par le chroniqueur, il y aurait lieu de supposer un nombre de pièces supérieur.

⁽²⁾ BROUWERS, *op. cit.*, pp. 40 svv. — Pour tout ce qui concerne cette ville nous avons utilisé les renseignements et la bibliographie fournis par notre épouse dans son mémoire de licence ms. sur *Le développement topographique et économique de Dinant au Moyen Age*, Liège, 1960.

⁽³⁾ 100 selon Theodericus PAULI, *Historia de cladibus Leodiensium*, dans DE RAM, *op. cit.*, p. 207 ; 126 selon la compilation éditée sous le titre : *Additions au texte de Mélat*, dans BALAU et FAIRON, *op. cit.*, t. II, p. 626 ; le chiffre le plus digne de foi est fourni par un témoin oculaire : 52 chariots transportant chacun au moins une pièce d'artillerie, certains deux ou trois ; cf. DIEGERICK, *op. cit.*, p. 366.

d'ailleurs que bien lentement du coup porté à son arsenal par cette perte et par les mesures draconiennes édictées l'année même par Charles le Téméraire ⁽¹⁾. Le rôle de son artillerie fut médiocre en 1468. En 1483, les troupes de Guillaume de la Marck font donner 8 serpentines seulement à Hollogne-sur-Geer, tandis qu'en 1490, à Zonhoven, Jean de Horne et ses sujets dissidents n'alignent guère plus de 7 à 8 pièces légères chacun. D'autre part, en 1498, la ville de Dinant ne renferme que 6 canons ⁽²⁾ !

L'effet des armes à feu était-il déjà considérable au XV^e siècle? Manifestement, et cela explique leur succès. En 1430, la grosse bombarde de Huy perfore gaillardement les courtines du vieux château de Poilvache et en 1489, l'évêque reconquiert le pays de Looz grâce aux canons mis à sa disposition ⁽³⁾. Pourtant, la vitesse de tir de ces engins demeure faible : pendant le second siège de Maestricht par les Liégeois (1408), le bombardement le plus dense, par catapultes et canons combinés, s'opère à la cadence d'une vingtaine de boulets à l'heure et le chroniqueur de s'extasier ! Pendant le duel d'artillerie qui précède la bataille de Brustem (1467), l'action de l'imposante batterie liégeoise se borne à une décharge de quelque 70 coups. C'est là un phénomène général pour l'époque et nullement limité aux frontières qui nous occupent. D'un autre côté, les couleuvrines s'avèrent redoutables : en 1467, un archer, lors

⁽¹⁾ St. BORMANS, *Recueil des ordonnances...*, pp. 610-632 : Saint-Trond, Hasselt et les villes du comté de Looz doivent livrer toutes leurs armes blanches et à feu, Liège et son pays, ainsi que la terre de Franchimont, sont tenus de rendre toutes leurs armes et de n'en plus fabriquer. Ces mesures furent effectivement appliquées ; cf. DIEGERICK, *op. cit.*, p. 366 ; J. DE HAYNIN, *op. cit.*, t. I, pp. 239, 254 ; A. D'OUDENBOSCH, *op. cit.*, p. 187 ; Theodericus PAULI, *op. cit.*, p. 199 ; *La correction des Liégeois*, éd. DE RAM, *op. cit.*, p. 302 ; FINOT, *op. cit.*, p. 258, col. 1.

⁽²⁾ Cf. respectivement : J. MOLINET, *op. cit.*, t. I, p. 411 ; notre article cit. dans *Pallas*, p. 41, col. 2 ; St. BORMANS, *Cartul. cit.*, t. III, pp. 177-178.

⁽³⁾ J. DE STAVELOT, *op. cit.*, p. 254 et *Chronique du règne de J. de Horne*, *op. cit.*, pp. 386 svv.

d'un coup de main sur Huy, a la cuisse traversée d'une balle de plomb qui va ensuite se loger dans l'autre jambe, tandis qu'un semblable projectile perce le bras du sire de Boussu à Brustem, brise un membre de Robert de Morialmé à Tongres (1468) ou met hors de combat dans les faubourgs de Liège Jean de Châlons et Humbercourt, sans compter toutes les victimes que les annalistes attribuent encore à cette arme, devenue courante ⁽¹⁾.

Enfin, certains documents de la deuxième moitié du XV^e siècle procurent des précisions, — peu nombreuses on l'imagine —, sur la portée des armes à feu. Celle des pièces de position est déjà considérable : au moins 600 mètres, c'est-à-dire plus du double de la distance atteinte par les catapultes médiévales. Quant à la portée absolue des engins portatifs, nous n'en avons point trouvé de mention. Cependant, des indices suffisantes montrent qu'un tir efficace devait rester inférieur à 200 mètres ⁽²⁾. Dans ce cas, donc, le progrès sur les armes de jet traditionnelles, arcs et arbalètes, n'est pas marquant.

En bref, ce qui caractérise l'armement liégeois du XII^e au XV^e siècle, c'est son modernisme, son abondance dans tous les milieux et sa ressemblance avec des types étrangers. Or, dans le contexte économique médiéval, ces trois qualités sont contradictoires lorsqu'elles s'appliquent à des objets utilisés dans une région tributaire de l'extérieur. Au contraire, elles s'expliquent et se complètent dans le cas d'un centre dont la production, inspirée de modèles étrangers transitant continuellement sur

⁽¹⁾ J. DE HAYNIN, *op. cit.*, t. I, pp. 218, 226 ; *Mémoire du légat Onufrius*, *op. cit.*, pp. 91, 170.

⁽²⁾ J. DE HAYNIN, *ibid.*, p. 219 : il s'agit de boulets de serpentine tirés du château de Huy et qui passent par dessus le mont Corroy, éloigné de six à sept cents mètres. *Ibid.*, p. 226 : à Brustem, le tir des Liégeois est inefficace parce que les barrières qui entourent le village empêchent une trajectoire plate ; à Zonhoven (1490), les belligérants ouvrent le feu à une distance d'environ 150 mètres seulement ; cf. notre article cit. dans *Pallas*, *loc. cit.* n. 2, p. 42.

son territoire, possède un rendement et un débit suffisants pour alimenter toute la population et pour moderniser ses produits. Voyons comment cette proposition se vérifie dans le cas du pays de Liège.

B. — L'Industrie armurière liégeoise.

Malgré l'absence regrettable d'étude d'ensemble sur les activités mécaniques dans la région de la Meuse moyenne, on peut néanmoins affirmer que le pays de Liège était, dès le Moyen Age, un centre privilégié du travail industriel des métaux. Son sol renfermait des gisements qui alimentaient l'industrie locale : fer, plomb, calamine. Cette dernière, un carbonate naturel de zinc servait à la fabrication du laiton par alliage au cuivre pur, amené d'abord de Saxe, d'Aix-la-Chapelle, puis de Malines et d'Anvers. En outre, celui-ci, combiné à l'étain, acheminé principalement d'Angleterre, produisait le bronze. Malgré l'inconvénient de leur origine étrangère, les composants de l'airain se trouvaient depuis longtemps emmagasinés en grandes quantités dans la principauté, — du moins avant le sac de Dinant (1466) —, grâce aux puissants courants commerciaux que ses habitants avaient établis ⁽¹⁾. De plus, la présence de nom-

⁽¹⁾ Cf. V. TAHON, *La métallurgie du fer au pays de Liège...*, dans *Ann. Fédér. hist. et archéol. de Belgique*, Liège, 1909, t. II, pp. 383-410 ; ID., *L'organisation sociale des ouvriers du fer au Moyen Age*, *ibid.*, 1911, t. II, pp. 399 svv. ; E. FAIRON, *L'industrie du fer dans le marquisat de Franchimont*, dans *Chronique de la Soc. verviétoise d'archéol. et d'hist.*, 1908-1909, pp. 12-16 ; E. DANTINNE, *Le Bon métier des seigneurs fèvres de Huy*, dans *Bull. « Les Chercheurs de la Wallonie »*, t. XII, 1936, pp. 204-295 ; J. L. DARGENT, *Les mines métalliques et la métallurgie au pays de Liège*, *ibid.*, t. XIV, 1949, pp. 152-184 ; A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Age, des origines à la fin du XIV^e siècle*, Paris 1959, pp. 289, n. 323 et 301-304 ; R. A. PELTZER, *Geschichte der Messingindustrie... in Aachen und den Ländern zwischen Maas und Rhein...*, dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. XXX, 1908, pp. 235-468 ; J. DESTREE, *La dinanderie sur les bords de la Meuse. Notes et documents*, dans *Ann. Fédér. archéol. et hist. de Belgique*, Dinant, 1903, t. II, pp. 743-820 ; H. PIRENNE, *Dinant dans la hanse teutonique*, *ibid.*, pp. 523-546 ; voir l'inventaire de 1466 dans le *Cartulaire de Dinant*, *op. cit.*, t. II, nr. 160, pp. 280 svv. ; A. JORIS, *op. cit.*, pp. 237, 243. Dinant, le

breuses forêts entretenait l'activité d'un grand nombre de charbonniers et l'on sait que le charbon de bois servait non seulement de combustible mais aussi à la carburisation du fer doux dans le processus de fabrication de l'acier corroyé, au traitement de la calamine et à la composition de la poudre noire ⁽¹⁾. De surcroît, la houille, extraite régulièrement à la fin du XII^e siècle, alimentait avantageusement dès le début du XIII^e les fourneaux et les forges ⁽²⁾. On trouvait aussi sur place la terre plastique (derle) dont on faisait les creusets ou qui servait à isoler les barres de fer pendant leur cémentation ⁽³⁾. Le bois de construction et les carrières de pierres procuraient aussi aux armuriers des matériaux

plus grand centre de fabrication du laiton entre Meuse et Rhin, tirait d'abord directement des mines de Saxe le cuivre dont elle avait besoin puis, au bas Moyen Age, se contenta de l'aller quérir ou de le commander par courtage à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Malines ou à Anvers ; cf., outre les ouvrages cit. plus haut, D. D. BROUWERS, *Les marchands batteurs de Dinant à la fin du XV^e siècle*, dans *Bull. Comm. R. hist.*, t. 78, 1099, pp. 119 n. 2 et 128 et R. DOEHAERD, *Marchands mosans sur le marché d'Anvers à la fin du Moyen Age*, dans *Mél. Rousseau*, Bruxelles, 1958, pp. 278, 280. En 1509, Liège fait venir d'Aix également le cuivre nécessaire à la fonte de pièces d'artillerie ; cf. E. PONCELET, *Dépenses de la cité de Liège en 1509*, dans *Bull. Institut archéol. liégeois*, t. XXIV, 1894, p. 111. — Dinant possède de tels stocks de bronze qu'elle en vend à l'état de mitraille : en 1439, le duc de Bourgogne en fait acheter pour 950 florins à Watelet d'Avenes, marchand dinantais ; cf. GARNIER, *op. cit.*, pp. 118-119. — Voir également F. ROUSSEAU, *La Meuse et le Pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e siècle*, Namur, 1930, pp. 99 svv.

⁽¹⁾ Cf. FAIRON, *op. cit.* n. précédente, p. 15 : en 1509, il y avait plus de cent charbonniers au pays de Franchimont. En 1464-65, le charbonnier Jean Bovier fournit à la ville de Dinant du charbon de bois pour faire de la poudre et pour servir de combustible à la fonte de boulets et d'une pièce en plomb, pour bombarde ; cf. *Cartulaire de Dinant*, *op. cit.*, t. VIII, p. 60.

⁽²⁾ Cf. n. 4, p. 33. — Le fait que l'armurier Anseal Borlande exploite en 1425 une veine de houille au Xhovémont ne relève sans doute pas du hasard ; voir notre annexe II.

⁽³⁾ Cf. A. JORIS, *op. cit.*, p. 302 et *Cartulaire de Dinant*, *op. cit.*, t. III, nr. 312, pp. 275-277. Le gisement de derle, proche de Huy et de Dinant, l'est également de Namur, dont l'industrie saura aussi en tirer parti ; cf. D. D. BROUWERS, *Notes sur l'industrie du cuivre à Namur*, dans *Ann. Fédér. hist. et archéol. de Belgique*, Liège, 1909, t. II, p. 455. Sur le corroyage et la cémentation, voir A. D. MERRIMAN, *A dictionary of metallurgy*, Londres, 1958, pp. 20, col. 2 (« blister steel »), 32, col. 2 (« cementation ») et 316, col. 1 (« shear steel »).

d'appoint ⁽¹⁾. Ajoutons enfin que la force motrice était fournie par l'énergie hydraulique captée par des roues à aubes établies sur les bords des ruisseaux à fort débit, assez nombreux dans le sud et l'est du Pays, ou même sur les rivières au cours plus lent.

La réunion de tous ces éléments dans la principauté créait ainsi une concentration verticale de matières et d'énergies qui autorisait la manufacture de toutes les armes connues du Moyen Age : armes défensives en fer et en acier, d'estoc et de taille en acier, de choc en plomb, de jet en bois et en fer, à feu en laiton, en bronze ou en fer forgé, munitions en plomb et en pierre. La question de l'importance du volume des produits ainsi traités ne semble pourtant pas facile à résoudre. Il faut avant tout se garder de l'envisager de façon trop absolue puisque l'envergure des affaires avant l'avènement du machinisme paraît infime par rapport aux besoins actuels. Il suffit de rappeler que les effectifs des armées en campagne ou des garnisons de places se comptaient par quelques milliers, voire par centaines ou par dizaines d'hommes seulement, donc que la demande en armes n'a jamais pu atteindre les chiffres auxquels elles prétend couramment depuis. On sait par exemple que le métier des fèvres compte, à Saint-Trond, 195 membres en 1461, pour une population de 4 à 5.000 habitants ⁽²⁾ ; il en possède moins à Liège en 1494, mais il faut sans doute tenir compte du fait que la cité mosane n'avait pas encore à cette date reconquis le potentiel qui fut le sien avant le sac de 1468. En tout cas, en 1509, la partie du pays de Liège qui constitue la mense épiscopale connaît l'activité d'une cinquantaine d'usines sidérurgiques réparties comme suit : 7 à Fosses, 3 à Cou-

⁽¹⁾ Voir l'utilisation du bois et de la pierre, notamment en 1464-1465, *op. cit.* en dernier lieu, n. 1 (p. 45), pp. 52 svv.

⁽²⁾ Nous devons ces renseignements à la thèse doctorale ms. du Commandant J. CHARLES, *La ville de Saint-Trond au Moyen Age des origines à la fin du XIV^e siècle*, Liège, 1962, pp. 209 n. 70 et 247.

vin, 6 dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, 35 dans le marquisat de Franchimont. Chiffre important, — qu'il faut sans doute même doubler pour l'appliquer à l'ensemble de la principauté, — mais que nous croyons inférieur encore à celui des forges et fourneaux antérieurement aux dévastations bourguignonnes ⁽¹⁾. Cependant, il ne s'agit nullement d'entreprises au sens moderne et leur capacité de production reste forcément limitée : au pays de Franchimont, par exemple, les maîtres de forges n'ont exercé leur profession que six semaines par an en moyenne et ils assument souvent eux-mêmes la triple charge de mineur, de charbonnier et de fèvre ⁽²⁾. En outre, il y a lieu d'ajouter aux ressources locales l'appoint appréciable d'entreprises liégeoises établies dans des régions étrangères limitrophes ⁽³⁾.

Examinons maintenant les documents relatifs à l'industrie liégeoise de l'armement.

1. — L'industrie des armes blanches.

L'industrie de l'armement dans les régions qui étaient destinées à former la principauté de Liège est extrêmement mal connue avant le bas Moyen Age. Cependant, on ne peut douter que le pays mosan a connu des ateliers domaniaux d'armurerie dès l'Antiquité. On a d'ailleurs fait remarquer que l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Condroz et, ajoutons-le, la région de Franchimont, étaient, sous

⁽¹⁾ Cf. FAIRON, *L'industrie du fer...*, *op. cit.*, p. 15 et J. LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 144, 221. Notons que le dénombrement de 1509, mis à part les villes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, ne porte pas sur les usines à fer en activité dans les cités du pays de Liège et du comté de Loos. — Commynes nous apprend que le dispositif industriel franchimontois, très important pour l'époque, avait été entièrement détruit par Charles de Bourgogne en 1468; *Mémoires*, éd. J. CALMETTE, t. I, Paris, 1924, p. 171.

⁽²⁾ J. LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 148-149. — Le document cit. plus haut, n. 1, p. 45, décrit les activités d'un Dinantais qui, en 1464-65, est à la fois charbonnier et fondeur de plomb.

⁽³⁾ L. GENICOT, *L'industrie dans le comté de Namur à la fin du Moyen Age*, dans *Namurcum*, t. XXI, 1946, p. 56, montre l'intérêt des Liégeois, entre 1430 et 1440, pour les plombières du Namurois. Le Hutois Jean Chevalier y édifie même une fonderie en 1441.

l'Empire et au haut Moyen Age, les seules contrées minières du futur Lothier. Elles ont donc dû produire tous les outils guerriers nécessaires à leurs habitants et également à leurs voisins ⁽¹⁾. Les pièces découvertes dans les sépultures mérovingiennes et carolingiennes de la Meuse moyenne semblent en tout cas de fabrication locale par l'unité de leur typologie et de leurs dimensions aussi bien que par la présence de modèles particuliers ⁽²⁾. Quoi qu'il en soit, la première allusion explicite que nous ayons relevée dans les sources à une fabrication d'armes blanches au pays de Liège remonte au début du XIII^e siècle. Elle se trouve dans le *Roman de Guillaume de Dole* écrit, probablement vers 1212-1213, par le Français Jean Renart. Celui-ci, dont la carrière nous échappe presque complètement, témoigne « d'une réelle information et d'un souci non moins réel d'exactitude » lorsqu'il parle des régions bordant le Rhin, comme celle de Liège, où il situe une partie de son intrigue et où il a effectivement voyagé ⁽³⁾. Imaginant un tournoi qui se serait déroulé à Saint-Trond, il fait commander à cet effet par son héros, Guillaume de Dole, des armes de luxe à Liège : cent-vingt lances armoriées avec pennons de soie et trois boucliers avec son blason et des énammes de soie brodée d'or. Retenons simplement de tout ceci qu'au commencement du XIII^e siècle un étranger, familier de ces régions, considère déjà la ville de Liège comme le centre armurier par excellence de ce que nous nommerions de nos jours l'est de la Belgique. Il n'y a aucune raison de croire que cette

⁽¹⁾ Cf. à ce sujet F. ROUSSEAU, *La Meuse...*, op. cit., pp. 99 svv.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 102. — Ces constatations résultent particulièrement de l'examen des quelque 150 armes provenant des tombes du Condroz et de la Hesbaye wallonne, conservées au Musée Curtius à Liège ; cf. C. et J. GAIER, *Catalogue des armes du Musée Curtius (I^{er}-XIX^e siècle)*, Liège, 1963.

⁽³⁾ Il s'agit des vers 1944 à 1960 de l'édition de G. SERVOIS, Paris, 1893. Cf. R. LEJEUNE-DEHOUSSE, *L'œuvre de J. Renart. Contribution à l'étude du genre romanesque au Moyen Age*, Paris, 1935, pp. 82 svv. (passage cit. p. 86).

activité remarquable ne perdura pas puisque, à la fin du siècle, on trouve encore dans la Cité deux fourbisseurs d'épées et deux couteliers ⁽¹⁾. De plus, le XIV^e siècle nous révèle de façon péremptoire le rôle des fabricants d'armes dans la capitale et ailleurs. Le nouveau règlement du métier des fèvres liégeois de 1349 cite parmi ses membres les armuriers et les faiseurs d'épées. Les attributions respectives de ces deux corps artisanaux sont restées, semble-t-il, assez larges et mal définies : en principe, les premiers limitaient leurs activités aux armes défensives et les seconds aux épées et aux couteaux d'usage et d'ordonnance, sans doute aussi à toute espèce d'outils offensifs. L'appartenance des professions particulières qui nous intéressent ici à une ou plusieurs corporations groupant des négoce divers ⁽²⁾ n'indique pas nécessairement qu'elles n'ont jamais acquis d'importance notoire. En dépit de son conservatisme, le régime corporatif a su s'adapter à des réalités nouvelles sous l'apparente immuabilité d'un formalisme rigide. Pour les soixante dernières années du XIV^e siècle on connaît les noms de neuf batteurs d'armures ayant exercé leur art à Liège. L'un d'eux, un certain Etienne, est l'« armoyeur » attitré du plus haut personnage du

⁽¹⁾ Pour les mentions d'armuriers au Pays de Liège, nous renvoyons une fois pour toutes à nos annexes II et III et à l'*Addenda in fine*.

⁽²⁾ E. FAIRON, *Regestes...*, *op. cit.*, t. II, p. 140 nr. 27. L'industrie de l'armement était, aux pays de Liège et de Looz, où il n'y eut apparemment jamais de corporations d'armuriers, le fait de tous les bons métiers qui pouvaient y contribuer par leur activité propre. De plus, des documents de l'Epoque Moderne avèrent le rôle des merciers comme détaillants en armes et des cloutiers comme exportateurs. Il en était sans doute de même au Moyen Age. La distinction entre speeliers et armoyers était sans doute plus théorique que réelle ; un document liégeois du début du XVI^e siècle, se référant à des usages anciens, déclare en effet que « *Les febvres et armoyers font les espées, dagues et couteaux* » ; cf. F. HENAU, *op. cit.*, p. 26 n. 2. Ces artisans fabriquaient toutes les armes connues malgré le sens restrictif de leur dénomination. Au XVI^e siècle, et certainement auparavant, le membre de la coutellerie faisait des couteaux, des faux et faucilles, des fers de lance, toutes sortes de lames tranchantes, ainsi que les gaines et les fourreaux ; cf. G. HANSOTTE, *Règlements et privilèges des trente-deux métiers de la Cité de Liège*, I : *Les febvres*, Liège, 1950 nr. 43 (13 juin 1587).

Pays, l'évêque. Outre les commandes de son maître, lorsque celui-ci désirait compléter son équipement personnel ou faire un cadeau, il devait encore fabriquer les harnois que ce prince était tenu de restituer à ses vassaux qui avaient perdu le leur en combattant à l'étranger ⁽¹⁾. Il s'agit donc ici d'un artisan de première force. A la même époque, on signale encore un fourbisseur à Tongres, un autre à Saint-Trond et un *mesmakere* au sud du comté de Looz tandis qu'un coutelier, deux speeliers et un fabricant d'arbalètes sont encore signalés dans la Cité. Nous trouvons d'autre part la trace contemporaine d'une importante activité armurière à Huy : un armurier, deux speeliers et huit couteliers y exercent leur profession en l'espace d'une trentaine d'années et l'on connaît encore deux autres fabricants de couteaux pour le début du siècle. De plus, des recherches approfondies montreraient certainement que, dans cette ville tout au moins, ces professions restaient concentrées dans les mains de grandes et puissantes familles de fèvres pratiquant dans leur sein toutes les branches de la métallurgie, avec l'osmose des capitaux et des techniques que le système implique. Le métier de la coutellerie en particulier devait forcément se trouver en honneur : les ordonnances de police indiquent que les dagues étaient de port courant avec l'habit civil dans toutes les classes sociales. Une sentence du conseil de Huy, datée de 1368, dénote l'existence d'un trafic régional appréciable et qui échappe déjà au fabricant au profit d'un intermédiaire : un courtier est puni pour avoir écoulé 500 lames de couteau de l'atelier hutois de Gillechon de Rorive frauduleusement nanties de la marque d'un autre coutelier, Pierre, de la forge de Sacy, sur la terre de Morialmé ⁽²⁾. Cette sei-

⁽¹⁾ Cette obligation, qui remonte aux origines même du contrat vassalique, est attestée pour l'évêque de Liège par J. de Hemricourt dans *Le Patron de la Temporalité*, éd. cit., t. III, p. 86.

⁽²⁾ Cf. le document cit. annexe I, n. 31. Ajoutons que ce commerce suppose encore l'existence de fabricants de manches et de gaines.

gneurie du pays de Liège était en effet un centre sidérurgique renommé, dont les minières reçurent une charte en 1384, un des premiers monuments de la réglementation en matière d'industrie métallurgique ⁽¹⁾. De toute évidence, l'Entre-Sambre-et-Meuse qui, comme nous l'avons vu, excellait dans le travail du fer, dut contribuer pour une bonne part à la production armurière de la *patria*. Notons à ce propos que l'on relève en 1385 un échevin de Bouffioulx, près de Châtelet, coutelier de son métier. Evoquons aussi, en passant, l'existence de lormiers et d'éperonniers depuis le XII^e siècle au moins ⁽²⁾.

La situation de l'industrie qui nous occupe demeure aussi brillante au XV^e siècle qu'auparavant, du moins avant 1468. Alléguons encore, à Liège, deux couteliers et sept armuriers, dont un suffisamment en vue pour être gouverneur du métier des orfèvres, — ainsi qu'un maître « armoyer » à Dinant et un coutelier à Huy. La suppression des privilèges des Bons métiers de la principauté après le désastre d'Othée (1408) ne semble donc pas avoir troublé sensiblement l'activité des fabricants d'armes. Le métier des fèvres de Liège, qui se réorganise dès 1418, provoqua pour la circonstance la rédaction d'un statut fondamental comportant à l'égard de la branche des faiseurs de harnois une clause pénale. Celle-ci condamne à un marc d'amende les armuriers mal intentionnés qui usineraient et vendraient des cuirasses, des grèves ou autres pièces défensives en fer doux en

⁽¹⁾ V. TAHON, *L'origine sociale...*, *op. cit.*, pp. 399 svv.

⁽²⁾ Au début du XII^e siècle, sans doute même plus tôt encore, un fief de l'abbaye de Saint-Trond comporte, comme service à charge du vassal, l'obligation d'exécuter tous les travaux de ferronnerie du seigneur et notamment les accessoires du cheval de selle; cf. C. de BORMAN, *Chronique de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, Liège, 1877, pp. 151-152. — Jean, lormier hutois est cité en 1314, les éperonniers liégeois Johan le Dent et maître Baldwin respectivement en 1340 et à titre posthume en 1383; cf. PONCELET, *Le livre des fiefs de l'Eglise de Liège sous A. de la Marck*, Bruxelles 1898, p. 160; J. DE HEMRICOURT, *op. cit.*, t. II, p. 62; C. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liège*, t. I, p. 471. Voir aussi l'*Addenda in fine*.

les faisant passer pour de l'acier. Pour éviter d'encourir cette peine, ils devraient reprendre leur ouvrage jusqu'à lui conférer la qualité requise. Le texte vise uniquement les ouvriers batteurs puisqu'il dénonce la fraude au stade de *prœmiers ferronneies*. Il suppose donc la présence d'autres artisans, polisseurs et finisseurs, qui soumettaient les plates au meulage et les décoraient avant de les ajuster ⁽¹⁾. La question de l'attribution des différentes opérations de la manufacture armurière, à cause de l'absence, déjà évoquée plus haut, de corporation spécifique, n'allait pas sans susciter de sérieuses controverses. Faute d'un monopole, chaque métier suffisamment outillé pour se croire capable de contribuer à la production d'armes s'autorisait à en fabriquer les parties de son choix. Un différend, survenu à Saint-Trond en 1445, nous édifie sur cet état de choses : les merciers, faiseurs habituels de fourreaux, se prirent de querelle avec les fèvres qui prétendaient également en confectionner. Finalement, il fut décidé par arbitrage que l'un et l'autre, — et dans le second cas non seulement les couteliers mais toutes les branches des travailleurs du fer —, pourraient manufacturer et vendre les objets disputés ⁽²⁾. On le voit, l'apparente spécialisation corporative ne doit point faire illusion ; en matière d'armement, il n'y eut jamais de cloisonnement au niveau de la production.

La confection de carreaux d'arbalètes dans nos régions acquit à cette époque une grande notoriété, même à l'étranger. La petite ville de Thuin était connue pour

⁽¹⁾ HANSOTTE, *Fèvres...*, *op. cit.*, nr. 19, § 9, pp. 41-42. — On a toujours attaché une grande importance à la qualité et à la dureté des pièces d'armure car d'elles dépendaient la vie du combattant. A la fin du XV^e siècle, par exemple, les harnois de fer n'obtenaient pas, à Nuremberg, la garantie de contrôle dont bénéficiaient ceux en acier ; cf. l'appendice d'A. VON REITZENSTEIN à C. BOHNE, *Werkstofftechnisches Fragen bei deutschen Plattnerarbeiten*, dans *Zeitschrift der Ges. f. hist. Waffen- und Kostümkunde*, 1961, fasc. 1, p. 50.

⁽²⁾ STRAVEN, *op. cit.*, t. 1, p. 369. — Voir le cas de Maestricht dans notre *Addenda in fine*.

ses fers de traits, de même d'ailleurs que pour ses lames de dagues, qu'elle exportait à Dinant notamment, sans doute aussi en dehors de la principauté ⁽¹⁾. Un document de 1420 en effet démontre que les têtes ordinaires et celles de grosses dondaines pouvaient être acquises à meilleur prix au pays de Liège et en Hainaut qu'à Paris ⁽²⁾. Dinant possède des ouvriers spécialisés dans la fabrication et l'entretien des arbalètes et de leurs projectiles à partir de 1456 au moins. Vers cette époque, Saint-Trond prend à ses gages un tel artisan qui, moyennant des conditions avantageuses, doit se tenir à son entière disposition et, en tout cas, lui fournir annuellement 1000 carreaux d'arbalète de cinq palmes et 1000 autres de quatre palmes de long ⁽³⁾.

Les guerres fatales contre les ducs de Bourgogne (1465-1468) ont fortement stimulé l'industrie de l'arme-

⁽¹⁾ Cf. H. HACHEZ, *Histoire de Dinant*, Bruxelles, 1932, p. 166 ; en 1465, les Dinantais achètent à Thuin des fers de carreaux et des lames de dagues ; cf. E. et G. GERARD, *op. cit.*, p. 76.

⁽²⁾ Cité par Ch. BRUSTEN, *op. cit.*, p. 97, sans précisions sur sa nature ou son origine. Il s'agit sans doute d'un document français ; nous comptons l'examiner prochainement.

⁽³⁾ Cf. annexe II. — Dans la charte des arbalétriers de Dinant (26 juillet 1456), la ville s'oblige dorénavant à prendre un ouvrier spécialisé à son service ; cf. St. BORMANS, *Cartulaire cit.*, t. II, nr. 83. — Guillaume Bolx jouira d'une solde annuelle en espèce de 25 « grijpen » et en nature de 4 muids de seigle ; il recevra en outre 6 aunes de drap de laine pour se faire une livrée et aura le vin à volonté les jours fériés. Cette entrée en charge d'un Brabançon s'explique sans doute par une pénurie de main d'œuvre spécialisée à Saint-Trond même, que l'on aura tâché d'enrayer en s'adressant non pas aux centres liégeois, plus éloignés, mais à un artisan d'une localité étrangère, voisine d'une vingtaine de kilomètres seulement. Il est d'ailleurs évident que celui-ci ne pouvait constituer la seule source d'approvisionnement en flèches de la ville lossaine car cela équivaldrait à dire que ses 40 arbalétriers eussent reçu la dotation ridicule de 50 carreaux par an, sans même tenir compte des autres bourgeois commis, avec une arbalète également, à la défense des remparts. Le manque devait être pallié par l'industrie locale ou régionale. — Nous ignorons le sens qu'il faut attribuer à l'expression ambiguë *quaerere sagittas* (« se procurer des flèches ») telle que l'applique A. D'OUDENBOSCH, *op. cit.*, p. 203, aux citadins acculés à la résistance en septembre 1468.

ment dans toute la principauté. Le témoignage péremptoire de Jean Peeks, natif de Looz (1459-1516), qui devint moine puis abbé de Saint-Laurent, nous éclaire sur l'optique des Liégeois au cours du conflit. Tout jeune, il eut déjà à souffrir, ainsi que ses parents, de l'intransigeance belliqueuse des adversaires de Louis de Bourbon ; les souvenirs qu'il nous a laissés de cette époque troublée méritent de prendre place parmi les récits les plus réalistes d'« années terribles ». En 1466, « dans tout le pays, dit-il, la préoccupation et l'activité suprêmes des artisans consistaient à fabriquer du matériel de guerre et des armes ». Plus loin, il revient sur cette idée et explique que les enfants, — parmi lesquels il rougit de se citer —, confectionnaient, à l'exemple des adultes, des épées de bois, des arcs et des arbalètes de jeu, des cuirasses en écorce d'arbre et des couleuvrines avec des os longs d'animaux ⁽¹⁾. Mais cette effervescence et le danger qu'elle représentait pour leurs ambitieuses visées n'échappa ni à Charles de Bourgogne ni au comte de Charolais. Pendant onze ans, le père puis le fils vont, en s'acharnant sur la principauté, détruire systématiquement et sciemment son potentiel industriel en fait d'armement. En 1466, Dinant, la ville des « copères » est rasée et Thuin, connue pour ses fers de flèches et de dagues, pillée et démantelée. L'année suivante, toutes les villes lossaines, liégeoises et franchimontoises doivent livrer leurs armes avec leur artillerie et démolir leurs murailles, les manants du plat-pays sont désarmés et on leur défend d'élever des retranchements tandis qu'en général, et tout particulièrement à Liège et dans le marquisat de Franchimont, il est strictement interdit de forger des armes offensives ou défensives, de fabriquer ou de couler des pièces d'artillerie en fer, en cuivre

(1) J. DE LOOZ, *Chronicon...*, dans DE RAM, *op. cit.*, pp. 33-34 ; passage traduit p. 33.

ou en bronze ainsi que du matériel militaire ⁽¹⁾. Le sens des conditions imposées aux vaincus est limpide et non pas, comme on l'a dit, « sans signification spéciale ». Alors que les armistices séparés avec les villes lossaines ne mentionnent que la reddition des armes, celui avec la terre de Franchimont et la sentence générale destinée au Pays tout entier, mais singulièrement à la Cité, dénoncent une industrie développée de l'armement. Cela équivaut à la reconnaissance de cette activité sur toute l'étendue de la principauté et surtout dans sa partie orientale ⁽²⁾. Au milieu de l'année 1468, les Liégeois sont toujours sans armes et le premier souci des bannis, qui réintègrent la capitale avec des gourdins, des frondes et des pierres, est d'aller s'en emparer chez les seuls qui en détiennent encore : des occupants bourguignons. L'effort de guerre reprend alors mais son essor nouveau est stoppé par une main de fer : l'« exterminateur des Liégeois » met Liège à sac et détruit toutes les forges franchimontoises ⁽³⁾. Pourtant, lorsque tout est consommé et que la *patria* est tombée sous la tutelle bourguignonne, les armuriers pratiquent encore leur métier en cachette. D'ailleurs, le fer, venu de la vallée de l'Ourthe, transite encore, en faible quantité, il est vrai, par la capitale. En 1470, le duc y dépêche un émissaire quiquisitionne les armes subreptivement réapparues. Ceux qui en sont trouvés porteurs, ceux qui en fabriquent, doivent verser une lourde amende. Cela n'empêche pas

⁽¹⁾ Cf. *op. cit.* n. 41 et chronologie des guerres de Liège dans BRUSTEN, *op. cit.*, pp. XXXV-XXXVII.

⁽²⁾ Objection formulée par M. J. SQUILBECK, *op. cit.*, p. 76. Notons qu'au moment de la paix de Saint-Laurent, Dinant, centre industriel important, était déjà rayé du monde et que les villes de la Marlagne, qui avaient déjà subi deux invasions et de nombreux coups de main, étaient sans forces.

⁽³⁾ A. d'OUDENBOSCH, *op. cit.*, pp. 200, 202 ; *De expugnatione Leodiensi, excerpta ex commentariis Jacobi Piccolomini*, dans DE RAM, *op. cit.*, p. 374 ; Ph. de COMMYNES, *op. cit.*, t. I, p. 171 : *fit brusler toutes les maisons et rompre tous les moulins à fer qui estoient au pays, qui est la plus grand façon de vivre qu'ilz ayent ;* »

qu'il faille, en 1476, prendre à nouveau des mesures radicales et enlever les objets indésirables à Liège et dans la banlieue ⁽¹⁾. Le duc de Bourgogne n'aurait-il pu annexer cette industrie dynamique en la jugulant ? ⁽²⁾ Nous ne le pensons pas car c'eût été laisser à ses ennemis, comme l'a bien vu Thomas Basin, évêque de Lisieux, « un perpétuel aliment à leur orgueil et à leur rebellion ⁽³⁾ ». Dans la conjoncture du temps, Charolais devait tout détruire pour tout conserver. Les documents concourent bien à prouver qu'il réussit dans une large mesure à enrayer la course aux armements et à rabaisser l'industrie subversive au niveau d'une simple activité locale.

À sa mort, pourtant, on reprend à nouveau les armes ⁽⁴⁾ mais la production indigène suffisait-elle à satisfaire la demande...? Il semble bien que l'industrie des armes blanches ne se reconstituait que péniblement. En 1481, l'armurier Jean Pâques est signalé dans la Cité ; on lui crée des ennuis parce qu'il n'exerce pas son bruyant métier *là ou en at usel le temps passé*. Le mois suivant, le prince, craignant les effets du conflit entre le roi de France et l'archiduc d'Autriche, ordonne aux bourgeois de la capitale de se tenir sur pied de guerre. Ceux qui seraient dépourvus d'armes sont priés de s'en procurer chez les fabricants ou vendeurs liégeois à qui la spéculation est interdite en l'occurrence. Toutefois, les étrangers à la ville et au Pays sont admis à Liège pour la circonstance afin d'y vendre toute espèce d'équipements militaires sans l'intermédiaire de « recoupeurs » indi-

⁽¹⁾ E. FAIRON, *Notes sur la domination bourguignonne dans la principauté de Liège* (1468 à 1476), dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. 44, 1912, pp. 15, 42, 48 ; A. D'ODENBOSCH, *op. cit.*, pp. 230, 241 ; J. DE LOOZ, *op. cit.*, p. 72.

⁽²⁾ Objection formulée par J. SQUILBECK, *op. cit. loc. cit.*, pour infirmer l'existence d'une industrie armurière liégeoise importante.

⁽³⁾ THOMAS BASIN, *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, t. II, éd. J. QUICHERAT, Paris, 1856, p. 187.

⁽⁴⁾ J. DE LOOZ, *op. cit.*, p. 74.

gènes. Il en résulte donc que la production est insuffisante dans la capitale pour combler, en peu de temps, des besoins même locaux mais que, d'autre part, le commerce et le courtage exercés, l'un par des étrangers ou par des ressortissants de la principauté, l'autre par des bourgeois, doit connaître une certaine ampleur. Toutefois, il n'est pas possible de savoir si les détaillants liégeois admis dans la Cité fabriquaient eux-mêmes l'objet de leur négoce. La pauvreté relative en matière d'armes blanches est confirmée par certains renseignements que nous possédons sur la façon dont Guillaume de la Marck et sa bande s'en procureraient. On voit que les pièces d'armement circulaient par manière d'échange ou d'emprunt entre les partisans de « La Barbe », à l'intérieur d'un cercle fermé ; point de recours à des armuriers dans des cas où la chose semblerait s'imposer ! Sous le règne de Jean de Horne, dominé jusqu'en 1492 par d'incessantes luttes civiles au cours desquelles l'évêque, aidé par les forces du souverain des Pays-Bas, est parfois loin de l'emporter sur ses adversaires franco-philés, de sérieux indices nous permettent d'affirmer que les armes sont trop rares pour que l'on puisse songer à une industrie locale de grande envergure. En 1485, le prince ne se trouve-t-il pas réduit, *pour ce que aucunes nos villes sont fort despourveues de traits d'arbalestre d'achier et aussi d'arcs*, à demander 1000 carreaux et 50 arcs au receveur de l'artillerie de Maximilien ? Et l'année suivante c'est le château de Huy qui reçoit un tonneau de 1300 flèches expédié par la direction de l'arsenal bourguignon. Enfin, en 1488, Maximilien, qui dépêche douze compagnons de guerre vers cette forteresse mosane, prend soin de faire remettre une hallebarde à leur capitaine pour compléter son armement ⁽¹⁾ ;

⁽¹⁾ Cf. annexe I ; F. TISON, *Documents concernant les La Marck et l'évêque J. de Horne*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. 38, 1908, p. 334 ; *ibid.*, pp. 327, 330 ; J. FINOT, *op. cit.*, t. VIII, pp. 269, col. 2 et 277 coll. 1-2.

souci de nature à infirmer la présomption d'un marché local bien achalandé. Il faut pourtant signaler que cinq fabricants d'arbalètes au moins ont pratiqué leur métier à Huy et à Liège entre 1480 et 1520, encore que l'examen de leur nom semble bien indiquer que deux d'entre eux étaient d'origine étrangère et qu'un troisième venait peut-être du comté de Looz. Un document de 1516 relate en tout cas que Jean le jeune avait acheté ses *marchandises d'arbaleste* à un certain Henric Resen de Maestricht, tandis que deux ans plus tard Gilles de Verdun payait 25 florins et 10 aidants à l'apothicaire Jacquemin de Hodeige pour des *lalles d'achier et autres denrées* qui servaient, n'en doutons pas, à monter les armes de trait. Une conclusion semble ainsi devoir s'imposer : cette branche de l'industrie armurière connaissait une certaine reprise dès la fin du XV^e siècle mais avec le concours de main d'œuvre étrangère. Notons cependant que la nature même du métier en question, tout d'assemblage et de finition plutôt que d'usinage, ne requiert pas nécessairement un substrat industriel fort développé. De fait, au début du XVI^e siècle, rien ne laisse encore supposer l'autonomie de l'armurerie indigène par rapport à l'étranger. En 1519, le magistrat de Saint-Trond réserve encore quatre mois de l'année pendant lesquels il autorise les bourgeois à importer toute espèce d'armes et notamment des armures, des piques, des hallebardes et des tubes à feu, sans payer de droit au métier des fèvres. D'ailleurs, si leur existence ne fait pas de doute, les armuriers et les speeliers ne semblent pas être en très grand nombre avant la seconde moitié du XVI^e siècle ⁽¹⁾.

(1) Cf. STRAVEN, *op. cit.*, t. II, p. 330. — Voir le texte de 1538 dans HENAU, *op. cit.*, p. 26 ; J. BREUER, *Les orfèvres du Pays de Liège. Une liste de membres du métier*, Tongres, 1935, pp. 56, 80, 85, 95, 98, 99, 105, 107 etc. et J. HERBILLON et E. LEGROS, *Ancien liégeois speelier « fabricant d'épées »*, dans *Les dialectes belgo-romans*, t. IX/1, 1952, pp. 72-84.

2. — L'industrie des armes à feu.

L'usage attesté des armes à feu au pays de Liège remonte, nous l'avons vu, à 1346. Moins de quarante ans plus tard, Gilles, batteur de cuivre dinantais, établi à Bruxelles, fournit six bouches à feu à la duchesse de Brabant, tandis qu'un fondeur de même origine, Nicolas Joseph, devient en 1386 canonnier attitré de Philippe le Hardi et qu'en 1413 Bertrand de Dinant, demeurant à Tournai, exécute quatre veuglaires de fer et deux autres canons pour cette ville ⁽¹⁾. Ce sont là les seuls renseignements dont nous disposions actuellement pour le XIV^e siècle. Ils n'en démontrent pas moins qu'en l'espace d'une génération, après l'introduction des engins à poudre, la principauté, en l'occurrence la ville de Dinant, est déjà si renommée pour ses canonniers qu'elle en exporte à l'étranger. Cette constatation postule que, dès l'origine de cette technique, des artisans spécialisés fabriquaient des pièces à feu dans cette localité et peut-être dans un domaine géographique plus vaste. De surcroît, la réputation d'une autre catégorie d'ouvriers de l'armement, portatif cette fois, les faiseurs de couleuvrines, franchit de bonne heure les frontières du pays. En effet, Philippe le Bon, par lettres patentes données à Dijon le 10 juin 1430, engageait trois spécialistes liégeois pour la confection de ces engins nouveaux : Georges Thibaut, Girard Oudriet et J. Detaille, le premier à raison de 30 francs, les autres de 20 francs par mois. L'industrie de ces bâtons à feu

⁽¹⁾ P. HENRARD, *op. cit.*, p. 241 ; HACHEZ, *op. cit.*, pp. 68-69 ; C. DE-HAISNES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'Art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle*, Lille, 1886, pp. 620, 630, 645-647, 660-661, 667, 675, 680, 688, 697, 699 ; E. J. SOIL DE MORIAME, *Armes et armuriers tournaisiens*, dans *Bull. Acad. R. archéol. Belgique*, 1913, p. 133. — L'importance de la fonte des bouches à feu est à mettre en rapport avec l'habileté des potiers et fabricants de cloches. Ainsi, maître Johan de Huy fond une cloche à Bombay en 1350 ; cf. A. JORIS, *op. cit.*, p. 303 n. 392. En général, l'équation : fondeur égale canonnier paraît plausible pour la seconde moitié du XIV^e siècle.

ne devait d'ailleurs pas cesser de prospérer dans la principauté de Liège avant la dernière invasion bourguignonne puisque, au dire d'un témoin bien informé, on fabriquait la couleuvrine en grandes quantités, sans doute par milliers, dans la capitale en 1466 ⁽¹⁾. De plus, elles étaient également produites à Dinant vers cette époque : on les obtenait par forgeage et soudure en chaude portée de vergettes de fer. Elles étaient alors si répandues qu'il y en avait de petites, pour enfant. Il n'y a dans les textes aucun indice permettant d'avérer un système d'ignition plus perfectionné que l'imposition d'un simple mèche enflammée et indépendante au pulverin, mis en rapport par une cheminée ou « lumière » avec la poudre propulsive préalablement refoulée dans le canon ⁽²⁾.

Dinant, centre précoce de l'arme à feu, en fut aussi, avec une constance remarquable, le plus brillant. Un indice certain de ce succès est la fréquence, dévoilée par les sources, du nombre de canonniers soldés par la ville durant le XV^e siècle. Ces « bombardiers » sont des experts pris aux gages de la commune, vraisemblablement pour l'espace d'un an, dans le but de surveiller, de mettre en batterie, de faire et de réparer toutes pièces d'artillerie, ainsi que de veiller à la fabrication et à la dotation des poudres et munitions. La main-d'œuvre semi-qualifiée ou qualifiée, ainsi que les matériaux nécessaires, leur sont fournis par le magistrat à toutes fins utiles. On leur interdit d'exiger un salaire pour un ouvrage ressortissant à leurs attributions spécifiques mais non pas de travailler pour des particuliers. Ces qualifications, ainsi que la succession rapide de fonctionnaires différents d'une année à l'autre, — parfois au rythme de trois par an —, prouvent que les compé-

⁽¹⁾ Cf. J. GARNIER, *op. cit.*, p. 224, n. 6 et J. FRAIKIN, *op. cit.*, p. 18; J. DE LOOZ, *op. cit.*, p. 33.

⁽²⁾ Cf. BROUWERS, *op. cit.*, t. VIII, p. 58; J. DE HAYNIN, *op. cit.*, t. I, p. 156; J. DE LOOZ, *op. cit.*, p. 34.

tences ne manquaient pas dans la principauté. De plus, sur onze bombardiers dinantais dont le nom nous est resté, trois seulement sont des étrangers, des Allemands. Notons que ce poste existait également dans les autres villes : nous l'avons relevé à Tongres, à Saint-Trond, à Maestricht, à Huy et à Liège ⁽¹⁾. Un document remarquable nous révèle toute l'ampleur de l'industrie des armes à feu dans la ville des batteurs en 1464-1465. Il mérite que l'on en donne au moins la substance ⁽²⁾. La fabrication des pièces à feu proprement dite occupe, cette année là, trois canonniers. Ils produisent des serpentes et des couleuvrines, les unes en laiton sans doute, les autres en fer. La matière première provient de métallurgistes de la ville même. Les moules qui servent à fondre les canons sont usinés sur place. Les munitions en pierre sont taillées en grand nombre à Dinant et calibrées dans des anneaux de fer ou de bois de manufacture urbaine également ; la coulée de projectiles en plomb s'y pratique avec un combustible, le charbon de bois, amené de l'hinterland par un charbonnier qui, d'ailleurs, sait aussi travailler lui-même ce métal pour en faire une culée de bombarde. Certains fabriquent des mantelets, tappeculs, coins de calage, tampons, culées, en bois, ou des ferrures diverses pour bouches à feu. Un indigène livre de la poix à un bombardier pour composer un mélange incendiaire. De plus, le transport des canons d'une batterie à l'autre à l'intérieur des murs nécessite tout un charriage, assumé par des convoyeurs locaux. D'un autre côté, la composition de la poudre noire propulsive y donne lieu à une intense activité. On sait que cette mixture était faite d'environ 70 % de salpêtre, 25 % de soufre et 5 % de charbon de bois ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Cf. annexe III. — *Cartulaire de Dinant*, t. VII, nr. 969, pp. 356-358 ; nomination de Pierre de Lievestyenne ; *ibid.*, t. II, nr. 126, pp. 176-177 : la ville solde trois bombardiers en 1465 ; deux en 1458-1459 : cf. annexe III, n. 4. — Pour Hasselt, voir notre *Addenda in fine*.

⁽²⁾ *Cartulaire de Dinant*, t. VIII, pp. 40 svv.

⁽³⁾ Cf. l'extrait de 1413 dans GARNIER, *op. cit.*, p. 259.

Or, Dinant, pas plus que le pays de Liège, n'a jamais au Moyen Age produit les deux premiers ingrédients. On peut constater, à travers tout le XV^e siècle, et même plus tard, que la principauté est solidaire de l'étranger pour s'en procurer : par l'intermédiaire d'un riche bourgeois en 1408, à Maestricht en 1436, à Metz en 1449, auprès du roi de France ou à Cologne en 1465, à Maestricht encore en 1509 ⁽¹⁾. Fort heureusement, les régions productrices ou les centres de distribution, ainsi qu'on peut le constater, n'étaient pas loin. En 1464-1465 donc, outre les bombardiers, cinq personnes sont employées comme poudriers. Usant de substances importées, ils ne doivent pas moins leur faire subir un traitement avant de les incorporer. C'est ainsi que le salpêtre est cuit dans une chaudière spéciale, fournie par la Ville, et ensuite affiné par séchage. La poudre, dans laquelle entre le charbon indigène, est broyée dans des mortiers en bronze à l'aide de pilons de fer, puis passée au tamis ; tous ces accessoires, une fois de plus, proviennent du lieu. Enfin, signalons que c'est à un artisan local que revient encore la tâche de confectionner les sacs, — il y en a au moins 60 cette année là —, destinés à recevoir le produit fini.

Malheureusement pour la principauté, cet important dispositif industriel fut anéanti en 1466. Pourtant, les autres villes ne manquent pas de compétences en matière d'armement à feu mais la deuxième expédition bourguignonne, en éliminant l'atout que constituaient pour elle les importantes réserves de métal non ferreux de Dinant, les prive de matière première. Pour s'en pro-

⁽¹⁾ Cf. respectivement : J. DE STAVELOT, *op. cit.*, p. 601, où la provenance du produit n'est pas précisée ; A. KESSEN, *Over de wapenindustrie...*, *op. cit.*, *loc. cit.* ; GERARD, *op. cit.*, p. 39 ; en vertu du traité du 17 juin 1465 : E. FAIRON, *Regestes de la cité de Liège*, t. IV, Liège, 1939, nr.930, p.143 ; *Catulaire de Dinant*, t. VIII, p. 63 (où Liège figure également comme centre d'approvisionnement) ; E. PONCELET, *Dépenses de la cité de Liège*, *op. cit.*, p. 114.

curer, les Liégeois sont obligés de fondre les objets du culte confisqués ⁽¹⁾. La course aux armements sévit alors dans tout le pays et l'on fabrique en juillet 1467, à Liège, une grande bombarde, «la Liégeoise». Dès qu'elle fut éprouvée avec succès, on fit sonner toutes les cloches de la Cité mais on dut bientôt lui construire une nouvelle chambre à poudre, car la première ne résista pas au cours d'un autre tir d'essai, le lendemain du jour inaugural. Quoi qu'il en soit, cette bouche à feu provoqua l'admiration des Bourguignons qui vinrent la saisir quatre mois plus tard, tandis qu'ils imposaient à la capitale et au Pays l'interdiction de faire des canons de quelque métal que ce fût ⁽²⁾. Cela explique sans doute qu'en 1468 l'artillerie liégeoise était médiocre, malgré le recours, cette fois, aux fournitures de Cologne ⁽³⁾.

Après 1468, comme nous l'avons déjà constaté pour les armes blanches, il n'est plus question d'une industrie prospère des armes à feu. A la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Horne, les emprunts à l'artillerie bourguignonne sont fréquents. Les Bonnes Villes elle-mêmes, dotées d'un arsenal propre, le doivent en partie à l'alliance du puissant archiduc ⁽⁴⁾. Toujours est-il que Huy possède un bombardier, — donc se trouve capable de produire des bouches à feu —, en 1490, l'année même où le parc de la Cité disparaît à

⁽¹⁾ Thomas BASIN, *op. cit.*, t. II, p. 198.

⁽²⁾ Cf. *op. cit.*, n. 41; A. D'ODENBOSCH, *op. cit.*, p. 167.

⁽³⁾ COMMYNES, *op. cit.*, t. I, p. 154, jette le discrédit sur l'artillerie de la Cité. — E. FAIRON, *Regestes de la cité de Liège*, t. IV, Liège, 1939, nr. 1055, pp. 297-299 : il est question de tubes à feu commandés à Cologne et de mitraille saisie sur les habitants de cette ville.

⁽⁴⁾ E. FAIRON, *Notes sur la domination bourguignonne...*, *op. cit.*, pp. 12-13; J. FINOT, *op. cit.*, pp. 266, col. 1, 267, col. 2, 269 col. 2, 274, col. 1, 277, col. 2-278, col. 1. Notons que la reconquête du pays de Looz en 1489 est due en grande partie à l'artillerie du duc de Saxe et de la ville de Namur; *Chronique du règne de Jean de Horne*, *op. cit.*, pp. 386 svv. Les sources attribuent aux villes un certain nombre de bouches à feu; Saint-Trond prête même de l'artillerie à l'évêque en 1489 mais il est vrai que son arsenal avait été constitué, sept ans auparavant, par les Bourguignons; cf. STRAVEN, *op. cit.*, t. II, pp. 107-109, 167.

nouveau, victime d'une autre confiscation ⁽¹⁾. Le cas de Dinant est un peu différent. On sait que sa main d'œuvre qualifiée se dispersa après le sac de 1466 ; à Huy, à Bouvignes, à Andenne, à Malines, à Louvain, à Anvers, à Middelbourg, à Aix-la-Chapelle... Mais, après la mort du Téméraire (1477), certains artisans revinrent chez eux et contribuèrent à la reconstruction de la ville, encouragés, pour des raisons économiques et stratégiques, par les autorités ⁽²⁾. Aussi ne doit-on pas s'étonner si la manufacture des armes y reprend une certaine vigueur. En 1487-1488, un Dinantais, Jean Dargen, coule une arquebuse de cuivre de 32 livres pour la défense des murailles. En 1490, la commune possède un canonnier et un autre deux ans plus tard. En 1491, elle décide de faire faire de nouvelles arquebuses de rempart et l'année suivante elle crée une compagnie de 16 à 20 arquebusiers. D'autres faits nous prouvent encore que Dinant a continué au moins pendant tout le XVI^e siècle à manufacturer un certain nombre de pièces portatives ou de place : en 1512, Piersan de Rochefort fabrique deux serpentines et onze arquebuses, Jehan Gillon exécute une commande pour Charles Quint, Perpete de Rochefort fait trente-quatre arquebuses en 1578, à l'époque du bombardier Massinet de Saint-Hubert, et Hughes Brongnart est fondeur de canons en 1595. Cela n'empêche d'ailleurs pas les Dinantais de faire appel au prince, en 1568, pour leur fournir les six fauconneaux et les cent cinquante arquebuses qu'ils estiment nécessaires pour leur dé-

⁽¹⁾ Cf. annexe III. — En 1490, Everard de la Marck, qui évacue la Cité au terme du traité d'Aix-la-Chapelle, emporte toute son artillerie *Chronique du règne de J. de Horne, op. cit.*, p. 418 et J. de Looz, *op. cit.*, p. 104.

⁽²⁾ Cf. R. A. PELTZER, *op. cit.* pp. 295, 303 ; D. D. BROUWERS, *La reconstruction de Dinant à la fin du XV^e siècle*, dans *Mél. Kurth*, t. I, Liège-Paris 1908, p. 214 ; ID., *Notes sur l'industrie du cuivre à Namur*, dans *Annales Fédér. hist. et archéol. de Belgique*, Liège, 1909, t. II, p. 457.

fense ⁽¹⁾. A Liège, le rôle des fabricants de canons ne reparait guère avant 1500 environ et leur production se montre appréciable. Mais le pourcentage élevé d'étrangers parmi eux caractérisera, jusqu'à la fin du XVI^e siècle, un milieu industriel en quête d'une voie nouvelle que les artisans liégeois ne parviennent pas encore à découvrir d'eux-mêmes ⁽²⁾.

Conclusion.

L'heure de la synthèse définitive en matière d'histoire de l'industrie armurière liégeoise n'est pas encore venue, loin s'en faut. Pour nous limiter au Moyen Age, bon nombre de documents demeurent encore inexploités : tonlieux, comptes communaux et seigneuriaux étrangers, archives locales. On y trouverait certes matière à amplifier ou à amender ces quelques notes. Ce travail s'avère dès à présent indispensable, même s'il est rebu-

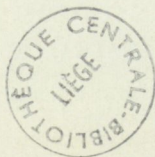
⁽¹⁾ Voir annexe III. — GERARD, *op. cit.*, pp. 155, 117; *Cartulaire de Dinant*, t. IV, pp. 90-91; *ibidem*, t. VIII, pp. 88, 99-100; J. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 55, n. 6. — Cf. planche III : il s'agit d'une pièce vraisemblablement dinantaise, trouvée dans la Meuse à Dinant en 1959, près de l'emplacement de l'ancienne porte Chapon. Son caractère assez fruste, l'anneau de culasse, le liseré tréflé et le couvre-lumière indiquent les environs de l'an 1500. Nous ignorons le sens du chiffre « 296 » gravé sur le tonnerre; est-ce la marque du fondeur? Les deux écussons en relief devaient jadis porter les armes de l'évêque et de la ville. — Un dragonneau, fondu, à Liège cette fois, en 1503, se trouve actuellement à l'Armeria Real de Madrid.

⁽²⁾ En 1496, de passage à Metz, Jean de Horne visite le parc d'artillerie municipal; P. HARSIN, *La principauté de Liège à la fin du règne de Louis de Bourbon et sous celui de Jean de Horne (1477-1505)*, Liège, 1957, p. 298, n. 6. — Sur la fabrication des armes à Liège avant Jean Curtius, cf. PONCELET, *Dépenses...*, *op. cit.*, pp. 107-119; E. FAIRON, *Notice sur la fabrication des canons à Liège au XVI^e siècle*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. XL, 1910, pp. 47-64; GOBERT, *op. cit.*, t. III, pp. 557 svv.; J. YERNAUX, *Les von Trier, fondeurs de cloches et d'artillerie à Liège au XVI^e siècle*, ici même, 1937, pp. 6-13; E. PONCELET, *Pierre de Winter, ferronnier du chapitre de Saint-Lambert, maître d'artillerie de Henri VIII, roi d'Angleterre*, dans *Leodium*, t. XXXI, 1938, pp. 11-14; J. LEJEUNE, *op. cit.*, pp. 41, 183, 288; J. FRAIKIN, *op. cit.*, pp. 74-76; R. EVRARD, *Wauthier Godefroid, le premier polleur de canons de fer*, dans *Industrie*, 1955, pp. 401-404; voir aussi E. POLAIN, *La fabrication du soufre et de la couperose au pays de Liège*, dans *Bull. Inst. archéol. Liégeois*, t. 39, 1909, pp. 1-8.

tant ou ingrat et dans ce cas il ne faut pas oublier que l'argument *a silentio*, judicieusement appliqué, a aussi sa valeur. Une fois cette documentation mise en œuvre, alors seulement une vue d'ensemble définitive deviendrait possible. Dans l'état actuel des recherches, il nous a néanmoins paru utile de rassembler et d'ordonner les connaissances actuelles sur cette branche importante de l'industrie liégeoise au Moyen Age. On trouvera d'ailleurs en annexe la liste provisoire des fabricants d'armes blanches et à feu au pays de Liège, dont nous avons rencontré les noms au cours de recherches dans les sources imprimées et au hasard de trouvailles dans les documents inédits. Ces quelque 90 noms, dont les neuf dixièmes désignent des Liégeois, des Hutois, des Dinantais et des Maestrichtois, ne supportent pas la comparaison avec les effectifs relevés dans d'autres villes de la Belgique ancienne : Bruges, Gand, Mons, Bruxelles et surtout Tournai, où l'on a pu dénombrer plus de 400 armuriers pour une période équivalente. Mais, nous ne saurions assez insister sur ce point, une quantité importante de documents inédits et même publiés attendent encore un dépouillement dans le sens que nous préconisons. De plus, les pertes irréparables que les archives de Liège ont subi au cours des siècles constitueront toujours un handicap sérieux auquel il faut, dès l'abord, se résigner. Quelle serait en effet notre connaissance de l'armurerie tournaïsiennne s'il fallait l'étayer par les pièces d'archive actuelles, rescapées de la seconde Guerre mondiale, au lieu d'avoir la chance de l'appuyer sur les informations réunies en abondance par Soil de Moriamé dès 1913 ?

Notre travail préparatoire avait pour but de dégager les grandes lignes de l'évolution de l'industrie armurière liégeoise avant le XVI^e siècle. Rappelons-les brièvement. Il convient d'abord de distinguer la période antérieure aux années 1466-1468. On constate que l'armement utilisé dans la principauté est fort varié et le plus souvent très moderne ; nous nous trouvons bien dans

une région ouverte aux influences extérieures de par sa situation géographique et son rôle politique. Mais cela n'explique pas tout car l'importation des armes n'y est pas attestée au point de faire attribuer le mérite de cette conjoncture privilégiée aux apports directs de l'étranger. La Meuse moyenne est aussi un pays de villes donc comportant deux facteurs de progrès techniques : les besoins et les idées. Elle possède très tôt une armature industrielle, tant urbaine que rurale : richesses naturelles, commerce complémentaire, entreprises métallurgiques. Sa main d'œuvre qualifiée est appréciée à l'étranger, — celle des houilleurs-sapeurs par exemple, — dont le rôle professionnel et militaire constitue un ferment progressiste. La fabrication des armes, réalisée sur une large échelle jusqu'aux guerres bourguignonnes, s'explique dès lors naturellement. La répartition du volume des produits traités demeure à déterminer : les centres de Liège, Huy et Thuin se signalent particulièrement dans le domaine des armes blanches tandis que pour celles à feu, Dinant, Liège encore et le marquisat de Franchimont paraissent s'imposer. De cette question en dépend une autre, connexe : celle des exportations liégeoises en ce domaine. Un mouvement commercial vers l'extérieur n'est pas invraisemblable mais nous en ignorons actuellement la nature exacte : en tout cas, il faut le distinguer de l'émigration d'ouvriers spécialisés, phénomène parallèle mais parfois distinct. Avec la brutale main-mise bourguignonne, la perspective change complètement. L'industrie armurière, très prospère, est systématiquement anihilée. Les conséquences en sont graves : la principauté perd son autonomie dans cette manufacture et, dans l'ensemble, doit compter sur l'apport extérieur. Elle essaye cependant de réédifier son potentiel armurier mais Dinant est seule, à ce qu'il semble, à y parvenir par ses propres moyens. Liège fait pâle figure et n'opère un certain redressement qu'en ayant recours à des compétences étrangères. Saint-Trond



ne vaut guère mieux et l'on est mal renseigné sur les autres villes. D'ailleurs, après 1492 et l'avènement de la neutralité liégeoise, la production armurière change de sens puisque les besoins locaux passent au second plan. C'est parce qu'elle repart presque à zéro et qu'elle s'adapte péniblement à des conditions nouvelles que l'on a cru pouvoir prendre l'essor nouveau de l'armurerie liégeoise à partir du XVI^e siècle pour son acte de naissance. Mais son histoire est plus ancienne et sa renommée discontinue...

Claude GAIER.

ANNEXE I

Le tribunal des échevins de Liège, associé aux jurés de cette ville, sur les plaintes du métier des fevres et des voisins du défendant, intime à l'armurier Jean Pâques l'abandon de sa forge et batterie d'armures sise sur le Marché. Il pourra toutefois continuer d'y résider et d'y vendre sa marchandise.

ARCHIVES DE L'ÉTAT à LIÈGE, *Greffe des échevins de Liège, Œuvres, Greffe Stéphaney*, reg. 44, f^o 122, r^o et v^o.

15 février 1481

Sour le different pardevant noz et ossi pardevant lesdist jurés extant entendu Mathier de Lysleau, partie faisant en nom de boin mestier des feveres de ladite citet, Lambert le Fevereau, Jehan dez Troix dis Jehan le cuvelier et plusieurs autrez voisins habitans sur le marchiet à Liege, emprès d'elle maison Jehan Pasque l'armoyer, d'une part, et ledit Jehan Pasque d'autrepart; sour ce que ledit Mathier, portant le parolle dudit boin mestier et desdits voisins, remostrat comment ledit Jehan Pasque avoit esleus sa forge et baterie d'armurres sour ledit marchiet, par laquelle forge, baterie, vussemens et stovemens les fondemens des maisons, caves et celliers laentours merchissans soy emperoient journelement en grand peril et ossi en estoient lesdits voisins et tous autres frequentans et menans marchandies sous ledit marchiet distourbleis tempre et tart. Maintenant que ledit Jehan Pasque devoit cesser et non useir ne faire sadite forge et baterie en sadite maison, attendu que le dit marchiet n'estoit point lieu competent pour ce faire ne souffrir. Et le dit Johan Pasque alligoit allencontre, disant qu'il pooit de sadite maison et hiretaige faire son plaisir et prouffit et pourseir de son mestier et marchandiese comme à nous et à loy s'en raportoit. Oyiez et entendues les raisues et reppones d'une partie et d'autre avecquez le raport desdits jurés, qui fait avoiet visitation des deffaultes dont lesdits demandeurs se complendoient, nous, sur ce meurement conseilleyes à nous dit et jugiet en recargant lesdits jurés que ledit Jehan Pasque puet joir et useir de sadite maison et de ses marchandies ensi qu'il appartint faire et useir sour le marchiet gracieusement. Mains il doit cesser et soy deporter de y faire ne tenir forge ne baterie vuissante ne stovante les fondemens, caves et celliers merchissans en prejudice et distourbleance des voisins et aussi gens ayans leursdenreez et marchandies sour ledit marchiet, attendu que ledit marchiet n'est point lieu competent ne ad ce ordonné que pour y tenir teles forges ne batteries, comme sont autrez lieux là où en at uset le temps passé.

ANNEXE II

(*Fabricants d'armes blanches au pays de Liège*)

Liège	Huy	Autres villes
1272 Pierre, C. ⁽¹⁾ 1282 Renel, F. ⁽²⁾ 1292 Godars, C. ⁽³⁾ 1294 Denisons, F., Chaussée des Prés ⁽²⁾ 1337 Johan Hochet, Ar., en Gérardie? 1337 M. Pierre, Ab., devant S. Nicolas O. Meuse ⁽⁴⁾ 1347 Rennechon Fanart, Ar. ⁽⁵⁾ 1348 Bertrand de Heermee, Ar. ⁽⁶⁾ 1350 Thirion de Thoren, Ar. ⁽⁷⁾ 1355 Estievene, Ar. de l'évêque ⁽⁸⁾ 1352-64 Tielman, Ar. ⁽⁹⁾ 1347-68 Johan Anseaux, Ar., sur Pont-d'Ile ⁽¹⁰⁾ 1391 Gerard de Doucher, C., en Ile des fèvres	1316 Jean delle Tour, C. 1327 Gillet de Tilleul, C. ⁽²⁶⁾ cr. 1350 Martin, dit Mathieu, C. 1352 Ghodescal, C. 1356 Willaume de Tourines, C. ⁽²⁷⁾ 1346-57 Jakemin, S. ⁽²⁸⁾ 1357 Colart Willaume, C. 1357 Gosuin, C. ⁽²⁹⁾ 1363 M. Henris, S. ⁽³⁰⁾ 1360-68 Gillechon de Rorive, C. ⁽³¹⁾ 1377 Jean de St-Liénart, C. ⁽³²⁾ 1382 M. Baudouin, Ar. ⁽³³⁾	1318 Godefroit, F., Tongres ⁽³⁶⁾ 1363 Guillaume, F., St-Trond, Nieuwenhuyzen ⁽³⁷⁾ 1368 Pierre, C., seign. de Morialmé, forge de Sacy ⁽³¹⁾ 1385 Johan, C., Bouffioulx ⁽³⁸⁾

1392 Jacquemin d'Odar, S., pied
Pont-d'Ile ⁽¹¹⁾

1397 Gerard Dagars, Ar. ⁽¹²⁾

1397 Henri Vos, Ar. ⁽¹³⁾

cr. 1400 Johan Clapdal, S., O.
Meuse ⁽¹⁴⁾

déb. XVe s. Johan de Siers Ar. ⁽¹⁵⁾

1414-24 M. Thiry, Ar., gouv. des
Orfèvres ⁽¹⁶⁾

1425 Anseal Borlande, Ar.

1426 Pierchon, Ar.

1430 Hans, Ab. ⁽¹⁷⁾

1430 Jean le Clerc, C. ⁽¹⁸⁾

1434 Collard, Ar., en Ile des fèvres
⁽¹⁹⁾

1434-56 Collard delle Semme Ar. ⁽²⁰⁾

1464 Rennekin, Ar. ⁽²¹⁾

1474 Collard Behourdeau, forge
« bâtons » ⁽²²⁾

1480 Goirt, Ab. ⁽²³⁾

1481 Jehan Pasque, Ar., sur le Mar-
ché ⁽²⁴⁾

1497 Johan, Ab., pied Pont des
Arches

1516-18 Johan le joenne, Ab., *ibi-*
dem

1518 Giele de Verdun, Ab., sur Pont
des Arches ⁽²⁵⁾

1387 Jacques, C., près de Riemst ?
⁽³⁹⁾

1421 M. Pierre de Bierlande, Ar.,
Dinant ⁽⁴⁰⁾

1464-5 les enfants de Jehan l'artil-
leur, Ab., *Dinant* ⁽⁴¹⁾

1465 Guillaume Bolx, Ab., *Diest*,
puis *St-Trond* ⁽⁴²⁾

1453 Wilheme de Preit, C. ⁽³⁴⁾

1515 Johan Eyck, Ab. ⁽³⁵⁾

ANNEXE III

(bombardiers, artilleurs, poudriers, fabricants d'armes à feu au pays de Liège)

DINANT	AUTRES VILLES
1429 Jehan de Collougne, s. doute B. ⁽⁴³⁾ 1429-30 Robert le Mone et ses aidants B. ⁽⁴⁴⁾ 1449 Loys, B. ⁽⁴⁵⁾ 1458-9 M. Rolan, B. M. Jehan, At. ⁽⁴⁶⁾ 1459 Bauduin, B. ⁽⁴⁷⁾ 1464-5 Wilmot l'enclumier, B. M. Pierre de Lievestyenne, B. du duc de Bavière, puis de la ville ⁽⁴⁸⁾ Pirart Martin, potier Stien Blavier Servay Wespin Bertran le scailteur Jehan Dommeseies 1466 Pietre de Bern, B. ⁽⁵⁰⁾ 1487-8 Jehan Dargen, fabricant de haquebuttes ⁽⁵¹⁾ 1490 Massinet le Moyeau, B. ⁽⁵²⁾ 1492 Jehan Evrard, B. ⁽⁵³⁾ 1512-3 Piersan de Rochefort, fabricant de serpentes et haquebuttes ⁽⁵⁴⁾	1464 Johan Heeren, C. de Tongres ⁽⁵⁵⁾ 1465, C. de Maestricht ⁽⁵⁶⁾ 1467, C. de Saint-Trond ⁽⁵⁷⁾ 1490 Jean le Mingnon, B. de Huy ⁽⁵⁸⁾ déb. XVI^e s., Jean, B. de Liège, en Souverain -Pont 1509 M. Thys d'Andernacht, B. de Liège ⁽⁵⁹⁾ 1523-26 André Grégoire, fondeur de canons à Liège ⁽⁶⁰⁾

REFERENCES DES TABLEAUX

Sigles :

- Ab. : arbalétrier, fabricant d'arbalètes, arcs, flèches.
Ar. : armoyeur, fabricant d'armes défensives.
At. : artilleur municipal.
B. : bombardier municipal.
C. : coutelier, fabricant de couteaux de table et d'ordonnance, de lames de toutes espèces, de fers de lances.
Ca. : canonnier municipal.
F. : fourbisseur d'épées.
M. : maître de métier,
P. : poudrier.
S. : speelier, fabricant d'épées.

N. B. : les dates inscrites à gauche précisent l'époque où le nom est connu.

(¹) J. CUVELIER, *Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît*, Bruxelles, 1906, p. 203.

(²) TH. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. II, 1925, p. 68, n. 4.

(³) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. II, 1895, p. 486.

(⁴) Arch. Etat Liège, *Pauvres-en-Ile*, reg.15, f^{os} 58, 83, 144 ; reg. 16, f^{os} 27 v^o, 58 v^o. ; le fils de Jean Hochet demeure en Gérardrie.

(⁵) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, 1900, p. 65.

(⁶) PONCELET, *Les feudataires de la principauté de Liège sous E. de la Marck*, Bruxelles, 1948, p. 262.

(⁷) ID., *Inventaire... Sainte-Croix à Liège*, t. I, 1911, p. 188.

(⁸) ID., *Les Feudataires...*, p. 530 ; ce personnage n'est pas forcément liégeois, — d'ailleurs il fait relief à Huy le 15 juin 1355—, mais il devait y résider le plus souvent, comme son maître.

(⁹) ID., *Les Feudataires...*, p. 466 et *Sainte-Croix*, t. I, nr. 681 et 713.

(¹⁰) GOBERT, *op. cit.*, p. 68, col. 1, n. 4 ; Arch. Etat Liège, *Cartulaire des Chartreux* nr. 1, f^o 113 v^o ; ID., *Chartreux, Désignation des rentes*, f^{os} 3 v^o et 4 v^o.

(¹¹) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. V, nr. 1826 et p. 5.

(¹²) PONCELET, *Sainte-Croix*, t. I, p. 377 ; un Gérard Dacgar, bassinier, demeurant devant les Mineurs, est cité en 1359, *ibid.*, p. 226 : c'est sans doute le père de notre armurier.

(¹³) GOBERT, *op. cit.*, *loc. cit.*

(¹⁴) Arch. Etat Liège, *Pauvres-en-Ile*, reg. 16, f^o 43 v^o.

(¹⁵) M.YANS, *Mémorial des archives détruites en 1944*, t. II : *Pasicrisie des échevins de Liège*, Liège, 1948, p. 76, nr. 179 : nous tirons cette approximation chronologique du fait que sa veuve est citée ici, en 1447.

(¹⁶) J. BREUER, *Les orfèvres du pays de Liège. Une liste des membres du métier, Tongres, 1935*, p. 24 ; Ed. PONCELET et E. FAIRON, *Liste chronologique d'actes concernant les métiers et confréries de la cité de Liège*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. III, p. 644.

(¹⁷) YANS, *op. cit.*, pp. 59 nr. 114, 69 nr. 148, 101 nr. 284.

(¹⁸) L. GENICOT, *L'industrie dans le comté de Namur à la fin du Moyen Age*, dans *Namurcum*, t. XXXI, 1946, p. 56.

(¹⁹) G. HANSOTTE, *Règlements et privilèges des XXXII métiers de la cité de Liège. I : Les fèvres*, Liège, 1950, p. 58.

(²⁰) *Ibid.*, p. 60 ; YANS, *op. cit.*, pp. 224, 263, 411.

(²¹) YANS, *op. cit.*, p. 589.

(²²) FAIRON, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. 42, 1912, p. 15.

- (23) Arch. Etat Liège, *Echevins de Liège, Obligations*, reg. 434-4, f° 147.
- (24) Cf. annexe I.
- (25) Arch. Etat Liège, *Echevins de Liège, Obligations*, reg. 439-9, f°s 12 v°, 312 v°, 156 v°, 178; *ibid.*, reg. 445-15, f° 213 v° et reg. 446-16, f° 106 : il s'agit certainement du fils du précédent; *ibid.*, reg. 446-16, f° 60 v°.
- (26) PONCELET, *Le livre des fiefs de l'Eglise de Liège sous Adolphe de la Marck*, Bruxelles, 1898, pp. 177, 313.
- (27) PONCELET, *Les Feudataires...*, pp. 707, 462, 557 : les deux derniers sont vraisemblablement hutois.
- (28) G. HANSOTTE, *Inventaire analytique des chartres de l'abbaye de la Paix-Dieu à Jehay-Bodegnée*, 1238-1496, dans *Bull. Soc. Art Hist. dioc. Liège*, t. 40, 1958, p. 37, nr. 84; LAHAYE, *Cartulaire de la commune d'Andenne*, t. I, nr. 20; *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, p. 265, nr. 1485 et t. VI, p. 349, nr. 579; ce personnage était décédé en 1363 et appartenait à une famille de fèvres, comme nous l'apprend le document cit. n. 30 ci-dessous.
- (29) PONCELET, *Les feudataires...*, pp. 572, 587.
- (30) A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Age...*, Paris, 1959, p. 304, n. 401.
- (31) E. FAIRON, *Chartres confisquées aux Bonnes villes...*, Bruxelles, 1937, pp. 204-205.
- (32) A. JORIS, *op. cit.*, loc. cit.,
- (33) HANSOTTE, *Inventaire des archives de l'abbaye de Neufmoustier*, p. 136, nr. 100.
- (34) R. VAN DER MADE, *Les chartres des cours de tenants hutoises conservées aux Arch. Etat Liège*, dans *Annuaire hist. liégeois*, t. VI/1, 1958, p. 269, nr. 112.
- (35) Arch. Etat Liège, *Echevins de Liège, Obligations*, reg. 445-15, f° 143.
- (36) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. III, p. 182, nr. 1107.
- (37) FR. STRAVEN, *Inventaire analytique et chronologique des arch. de la ville de Saint-Trond*, t. I, Saint-Trond, 1886, p. 48.
- (38) *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. IV, p. 641.
- (39) C. DE BORMAN, *Le livre des fiefs du comté de Looz sous Jean d'Arckel*, Bruxelles, 1875, p. 257 (complément).
- (40) Arch. Etat Namur, *Collégiale N.-D. de Dinant, Titres de propriété*, nr. 10 (2 février 1421).
- (41) D. D. BROUWERS, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. II, pp. 56-57.
- (42) STRAVEN, *op. cit.*, t. I, pp. 13-13.
- (43) H. HACHEZ, *Histoire de Dinant*, Bruxelles, 1932, p. 171 : il affûte la grosse bombarde de Dinant au siège de Poilvache.
- (44) *Id.*, pp. 172-173 : il est engagé par la ville pour la durée de la guerre contre les Bourguignons.
- (45) E. et G. GERARD, *Analectes pour servir à l'histoire de Dinant*, Dinant, 1944, p. 39.
- (46) BROUWERS, *op. cit.*, t. VIII, pp. 21, 30 et 20.
- (47) GERARD, *op. cit.*, p. 59.
- (48) BROUWERS, *op. cit.*, pp. 41, 56; le bombardier du duc de Bavière, — dont le nom est aussi orthographié Leynestienne par J. de HAYNIN —, était arrivé le 25 août 1465 à Dinant, dans la suite du duc de Blankenheim. Après bien des réticences, il finit par se laisser engager comme bombardier municipal pour la période du 1^{er} septembre 1455 au 1^{er} septembre 1466. Il ne connut hélas pas la fin de ce temps, car il fut pendu

par les Bourguignons au cours du sac de Dinant, en août 1463; cf. BROUWERS, *op. cit.*, p. 57 et t. II, pp. 122-123, 356-358; GERARD, *op. cit.*, pp. 74, 79-80, 88; J. de HAYNIN, *Mémoires*, éd. BROUWERS, t. I, Liège, 1905, p. 178. En 1465, nous savons que Dinant soldait encore un troisième bombardier, dont le nom ne nous est cependant pas connu; cf. BROUWERS, *op. cit.*, t. II, p. 176.

⁽⁴⁹⁾ *Ibid.*, t. VIII, p. 56; les poudriers dinantais, outre la composition de la poudre, s'occupaient également de l'affinage du salpêtre; le même document, *ibid.*, fait encore allusion à un autre poudrier de Leffe qu'il ne nomme pas.

⁽⁵⁰⁾ GERARD, *op. cit.*, p. 89.

⁽⁵¹⁾ BROUWERS, *op. cit.*, p. 83.

⁽⁵²⁾ GERARD, *op. cit.*, p. 111.

⁽⁵³⁾ *Ibid.*, p. 117.

⁽⁵⁴⁾ BROUWERS, *op. cit.*, t. VIII, p. 88.

⁽⁵⁵⁾ *Kroniek der Luiksche oorlogen uit de XV^e eeuw*, éd. J. PAQUAY, dans *Versl. Mededeel. Kon. Vl. Acad. Taal Letterk.*, 1928, p. 207.

⁽⁵⁶⁾ FAIRON, *Regestes...*, t. IV, pp. 157-158.

⁽⁵⁷⁾ DIEGERICK, *Documents concernant la bataille de Brustem...*, dans *Bull. Soc. sci. Litt. Limbourg*, t. V, 1861, p. 365 (le nom n'est pas donné dans ces derniers cas).

⁽⁵⁸⁾ GERARD, *op. cit.*, p. 113.

⁽⁵⁹⁾ GOBERT, *op. cit.*, t. III, p. 562, col. 2 et J. LEJEUNE, *op. cit.*, p. 41.

⁽⁶⁰⁾ E. POLAIN, *La vie à Liège sous Ernest de Bavière* (1581-1612), t. II, Tongres, 1938, pp. 424-425.

ADDENDA

MAESTRICHT :

— Jean, Ar. (1320); Henrix van Hoesdael, Ar. (1430).

— Lambert, C. (1336); Merten, C. (1428).

— Jean, F. (1353); Godefroid, F. (1356); Gilles de Junccis, F. (1380-1397).

— Un lormier (1343); un sellier (1421); des éperonniers (1379, 1407, 1425).

Cf. P. DOPPLER, *Schepenbrieven van het kappitel van St. Servaas te Maastricht*, 2 vol., Maastricht, 1902-1907, nr. 161, 1303, 287, 1278, 495, 543, 862 et 857, 375, 1230, 848, 1007, 1259.

HUY : Wannule Fastreit, C. (1361); Colar, S. (avant 1386).

Cf. PONCELET, *Fiefs E. de la Marck*, p. 703 et Arch. Etat Liège, N.-D. Huy, reg. 6, f^o 24.

LIÈGE : *Radulphus balistarius* (?) (1241); Thirions Sebode, lormier (1317); Wilheame de Biertinhers, C. (vers 1400).

Cf. LAHAYE, *Inv. St.-Jean*, I, nr. 101; PONCELET, *Inv. Ste-Croix*, I, nr. 251; R. VAN DER MADE, *Invent... des Guillemains de Liège*, nr. 111.

DINANT : Monnekin l'Abalastrier (?) (1390).

Cf. Arch. Etat Liège, *Cour féodale*, reg. 43, f^o 2.

HASSELT : mention d'un artilleur communal (1494); cf. C. BAMPS et E. GERAERTS, *Les anciennes gildes ou compagnies militaires de Hasselt*, in *Ann. Acad. royale de Belgique*, Sér. 4, X, 1897, p. 27.

Figurines du XVe siècle, trouvées à Forêt.

En novembre 1958, une équipe d'archéologues-amateurs fouillant dans la grotte de Forêt (arr. Liège), mit au jour deux figurines en terre cuite ainsi que deux tessons de poteries ⁽¹⁾.

Ces deux figurines à peu près identiques étaient brisées ; de l'une d'elles la tête ne put être retrouvée. Celle qui est complète mesure 10,4 cm de hauteur et 4,6 cm de diamètre à la base (fig. p. 78 s.).

Elles représentent toutes deux une dame de la noblesse ou de la bourgeoisie, revêtue d'une robe évasée, dont les plis de la jupe sont marqués par des rayures grossières ; sur le devant se voit, en relief, une étroite bande verticale marquée de petits trous ; de corsage et les bras sont lisses et un rectangle en relief également marqué de trous est appliqué sur les poignets ; le col assez échancré est limité par une sorte de hennin s'évasant vers le haut et penché vers l'arrière ; il est délimité par une bande identique à celle entourant le cou et porte en son milieu un disque rayé obliquement ; le hennin est lui-même rayé verticalement ; cette coiffure laisse le front très dégagé mais cache les oreilles.

Il semble que la décoration en relief soit simplement la représentation d'une bordure de fourrure ; sur le hennin, au cou, aux poignets et particulièrement sur la robe

⁽¹⁾ C'est grâce à l'amabilité de ces chercheurs, et en particulier de M. Boschmans, de Holsbeek-Louvain, que nous avons pu étudier ces objets.

elle est exécutée en pâte rouge alors que la figurine elle-même est en terre blanchâtre.

Les traits du visage de la dame sont très fins et contrastent avec l'aspect grossier des autres parties de la pièce.

Notons enfin qu'un petit chien est placé sous le bras droit.

La terre cuite est blanchâtre dans les cassures; les parties non glaçurées présentent une teinte jaunâtre; toute la face externe est recouverte d'une belle glaçure plombifère jaune pâle, portant quelques taches verdâtres et brunâtres. La pâte est dure et bien cuite.

Il nous semble que seule la coiffure soit assez caractéristique pour permettre de dater ces pièces. Un hennin assez semblable à celui-ci est publié par la comtesse de Villermont ⁽¹⁾; tout comme dans nos figurines, un épais rouleau d'étoffe ou de fourrure y entoure le visage et une plaque ronde y est visible au-dessus du front; d'après cet auteur, ce type de coiffure aurait disparu après 1400 ⁽²⁾. Cependant nous avons encore retrouvé un hennin fort semblable à la fin du XV^e siècle, notamment chez Albert Dürer, qui s'attache particulièrement à l'étude du costume féminin. Les dames figurant notamment sur son œuvre « Cavaliers traversant un défilé », datée 1489 ⁽³⁾, ainsi que celles du « Concert Champêtre » ⁽⁴⁾ et de ses « Etudes de Costumes » de 1495 ⁽⁵⁾, portent encore une coiffure du même type.

Nous disposons cependant encore d'autres éléments susceptibles de nous éclairer sur l'époque à laquelle il faut attribuer ces figurines. Nous disions plus haut que

⁽¹⁾ M. de VILLERMONT, *Histoire de la coiffure féminine*, Bruxelles, 1891, p. 181.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 275.

⁽³⁾ CH. EPHRUSSI, *Albert Dürer et ses dessins*, Paris, 1882, p. 6 (Musée de Brème).

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 47 (British Museum).

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 49 (Cabinet des Estampes de Francfort).

deux tessons de poteries avaient été trouvés en même temps que ces dernières. Il s'agit d'un pied de pot-à-feu en terre cuite rose recouverte de glaçure plombifère jaune verdâtre à la face interne et portant des taches



de glaçure verdâtre à la face externe : le deuxième tesson appartient à un pot de grandes dimensions, en terre cuite rose, entièrement recouvert à la face externe et partiellement à la face interne, de glaçure brun foncé

violacé. Ces deux fragments nous semblent dater au plus tôt du XVe siècle ; nous les placerions même à la fin de ce siècle ou tout au début du XVIe siècle. Ceci semble



confirmer la date donnée par les œuvres de Dürer, c'est-à-dire la fin du XVe siècle.

Signalons enfin l'existence d'une pièce de comparaison de grand intérêt. Il s'agit d'une figurine du même type

que les nôtres ⁽¹⁾ et dont la coiffure, une sorte de calotte, permet de la dater dans la première moitié du XVI^e siècle ⁽²⁾. Hormis la coiffure, la ressemblance entre les figurines est frappante. La finesse du visage, la forme arrondie des bras, le profil cônique de la jupe sont autant d'éléments qui les apparentent et qui permettent de supposer d'une part qu'elles proviennent d'un même centre céramique, d'autre part que l'écart entre l'époque de fabrication de l'une et des deux autres est peu important ⁽³⁾.

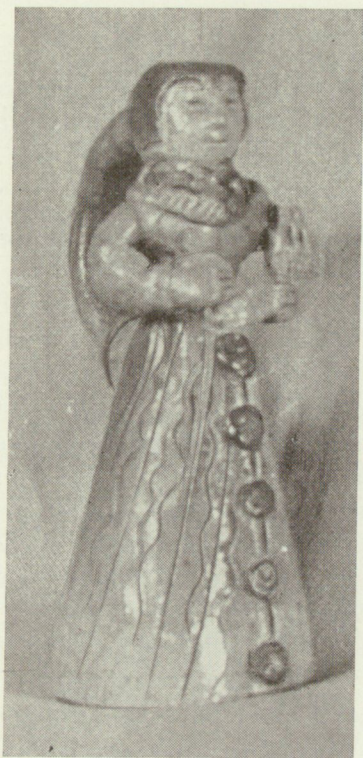
La figurine d'Anvers se plaçant dans la première moitié ou vers le milieu du XVI^e siècle, il semble évident que celles de Forêt doivent se situer vers le début du XVI^e siècle ou à la fin du XV^e siècle, date qui correspond précisément à celle donnée par la coiffure de ces dernières figurines ainsi que par les tessons de poteries trouvés avec elles.

Une autre indication intéressante nous est également fournie par la figurine anversoise. Cette pièce porte au dos une anse semblable à celle d'un broc et assez volumineuse par rapport aux dimensions de l'objet ; le cône formé par la jupe étant creux, il est facile d'imaginer que l'on se trouve en présence d'un éteignoir. Si les figurines de Forêt n'ont pas été munies d'une anse, elles sont cependant également creuses et bien achevées inté-

⁽¹⁾ Cet objet a figuré à l'exposition organisée en 1960 par le *Heemkundige Kring* de Borgerhout. Elle appartient à la collection F. E., d'Anvers. A notre avis, l'auteur qui la publie, commet une erreur en se basant sur le dessin grossier de la robe (vertugado espagnol?) pour attribuer sa figurine au milieu du XVII^e siècle ; nous pensons plutôt que seule la coiffure est vraiment identifiable. (R. CORENS, *Mode, Mode-handelaars, Modezorgen*, dans *Brabant*, fasc. 7-8, 1960, pp. 32-33, fig. p. 33).

⁽²⁾ M. DE VILLERMONT, *op. cit.*, fig. 269, fig. 348.

⁽³⁾ Nous n'avons pu examiner personnellement cette pièce, mais les deux teintes différentes que l'on peut voir sur la photo permettent de croire qu'il s'agit également d'une terre cuite et non d'un grès de Raeren comme l'indique la légende de la photo publiée par M. CORENS. A notre connaissance, les potiers de cet endroit n'ont jamais fabriqué de semblables figurines en grès.



rieurement ; on en conclut donc qu'elles ont été confectionnées pour remplir le même rôle utilitaire.

Une dernière remarque concerne le lieu de fabrication des deux pièces étudiées. La matière dans laquelle elles ont été fabriquées — la terre blanche — indique une origine mosane. A Andenne nous avons trouvé quelques petits fragments de statuettes assez similaires. Nous pensons cependant que ce centre potier n'a pas été le seul à fabriquer de tels objets dans le pays mosan.

René BORREMANS.

Glanes sur l'orfèvrerie liégeoise.

Nous réunissons dans cet article trois notes intitulées : « A propos d'une paire de pistolets enrichis de garnitures en argent aux poinçons de Liège », que nous avons rédigée avec la bonne collaboration de notre collègue M. Désiré Techy, Conservateur du Musée d'Armes de Liège ; « A propos de l'inventaire des orfèvreries religieuses liégeoises », qui comporte un appel aux collectionneurs et aux amateurs fait à l'intention de M. Pierre Colman, qui a entrepris l'inventaire raisonné de ces pièces conservées en Belgique et à l'étranger ; « La coupe dite Oranus », entrée dans les collections du Musée Curtius le 30 mai 1962.

Dans le vaste et complexe domaine de l'orfèvrerie mosane et liégeoise des Temps modernes, il y a encore de nombreuses découvertes à faire connaître, et même pour le Moyen Age. C'est ainsi que lors de l'examen des orfèvreries que le Comte J. de Borchgrave d'Altena et moi avons effectué l'an dernier à l'église Saint-Martin, nous avons repéré une petite châsse partiellement romane comportant deux reliefs originels dans le style de la pala d'oro d'Aix-la-Chapelle, figurant l'un, un saint personnage barbu portant une palme dans la main droite et un livre dans la main gauche, l'autre un saint imberbe muni d'une banderolle. Le crétage figure des palmettes. On relève aussi la présence d'ornements en losange. La base de cette petite châsse a été refaite, ainsi que les deux plaques d'émaux champlevés.

Mais revenons à l'argenterie liégeoise des Temps modernes. Celle du XVIII^e siècle, la mieux connue et la plus abondamment représentée, est caractérisée par une qualité technique et artistique dont la moyenne est

excellente. Ses mérites la font apprécier en dehors du cadre régional, mais sans qu'elle puisse toujours atteindre le niveau des argenteries faites par les grands orfèvres parisiens et même par ceux de Londres. Dans l'argenterie civile de ce temps, les profils sont généralement simples et bien étudiés, et le décor gravé est des plus dignes d'attention. Si le XVII^e siècle liégeois ne peut rivaliser avec la Hollande du même temps, quelques pièces d'argenterie liégeoise du XVI^e siècle, rares, sont de classe internationale.

Au XVII^e siècle, les orfèvres liégeois exécutent des œuvres qui parfois s'inspirent de créations allemandes ou hollandaises (Delft et Utrecht).

I

ARMURERIE ET ARGENTERIE LIEGEOISES DU XVIII^e SIECLE.

A propos d'une paire de pistolets enrichis de garnitures en argent aux poinçons de Liège.

Au Pays de Liège, et à Liège en particulier, les beaux métiers ont traditionnellement fleuri. Parmi eux, retenons surtout le travail des métaux (orfèvrerie, ferronnerie, armurerie) et celui du bois dont l'existence nécessite à la fois une tradition technique et, pour une part, des gîtes de matières premières ⁽¹⁾. Depuis l'époque romane, Liège et son pays se vouèrent avec succès à la mise en œuvre des métaux.

Ce fut vers 1350 que les premières armes à feu furent fabriquées à Liège, les armes à feu portatives, appelées

⁽¹⁾ Cf. J.-L. D'ARGENT, *Les mines métalliques et la métallurgie au Pays de Liège*, dans « Bulletin des Chercheurs de Wallonie », Liège, t. XIV (1949) ; J. PHILIPPE, *Le mobilier liégeois (moyen âge — XIX^e siècle)*, Liège, 1962, pp. 14 s., 17.

« canons à main », remontant au début du XV^e siècle. Malgré les règlements sévères qui régissaient les « faiseurs à bois d'arquebuse » et les « forgerons de canons » qui faisaient partie des trente-deux bons métiers de la Cité, l'industrie et le commerce d'exportation des armes prirent, à travers « heurs et malheurs », une extension telle que, en 1748, le nombre de fusils et de pistolets vendus à l'étranger était évalué à plus de cent mille ⁽¹⁾.

En 1788, Liège comptait quatre-vingts fabricants d'armes employant plus de six mille ouvriers armuriers, alors que la population de la ville ne s'élevait pas à cinquante mille habitants.

Le Musée d'Armes de Liège ⁽²⁾ a acquis dernièrement, à Londres, une paire de pistolets à silex (n^o inv. : E.J. 76/8.640) qui offre un double intérêt pour les collectionneurs. Outre qu'ils sont de provenance liégeoise et d'excellente facture, leurs garnitures en argent portent les poinçons liégeois d'orfèvrerie qui permettent de situer avec précision la date de fabrication de ces pistolets, entre le 14 mars 1783 et le 13 mars 1784, à ce moment de grand développement de l'industrie armurière liégeoise sous l'Ancien Régime.

Donnons d'abord la description des armes dont les dimensions et le poids sont les suivants : longueur totale d'un pistolet : 32 centimètres, longueur d'un canon : 173 millimètres ; poids d'un pistolet : 1 kg 050 ; les pistolets sont du calibre 15,5 m/m ; les canons « torches » sont juxtaposés et réunis par une bande soudée au laiton. Les platines à silex sont signées en caractères italiques : celle de droite « J. Mahyeu » et celle de gauche « A Liège » ; elles sont munies d'un dispositif de sûreté

⁽¹⁾ Cf. J. FRAIKIN, *L'industrie armurière liégeoise et le banc d'épreuves des armes à feu de Liège*, Liège, 1940. Voir aussi J. PHILIPPE, dans *Passé, Présent et Avenir de la Cité*, Liège, 1952, pp. 35-37 ; id., *Liège sous la République et l'Empire (1795-1814)*, *Catalogue de l'Exposition*, Liège, 1955, pp. 55-58.

⁽²⁾ Sur cette importante collection d'armes portatives, voir D. TECHY *Guide sommaire du Musée d'Armes de Liège*, 2^e éd., Liège, 1961. Voir aussi le catalogue général du Musée d'Armes publié en 1930.

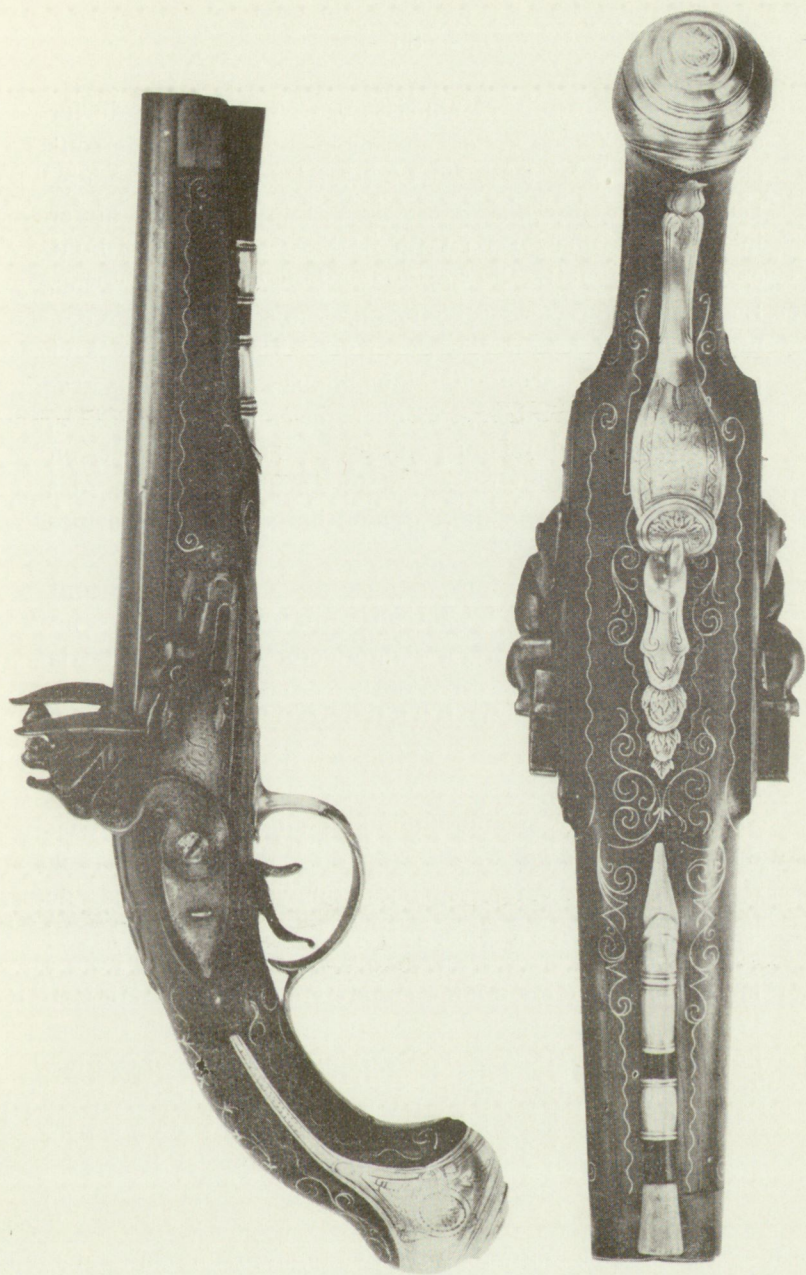


FIG. 1.

Paire de pistolets enrichis de garnitures en argent aux poinçons liégeois
(Liège, Musée d'Armes).

Photo Herbert de Gray, Londres.

agissant sur la noix et consistant en une plaque de fer épousant la forme arrière de la platine. Les chiens sont en forme de « col de cygne » ; les batteries sont à galets. La monture des pistolets est à long fût, en noyer incrusté d'arabesques en filets d'argent, avec embout en corne, baguette tire-bourres en bois et boût en corne. Les pommeaux, légèrement aplatis, sont en argent massif de même que les garnitures. Ils sont gravés et portent neuf poinçons que nous allons analyser. Les gravures montrent un fleuron de type encore Louis XIV, qui rehausse le fond du pommeau, et, sur le pontet, un trophée comportant un arc et un carquois ; le flanc des pommeaux est orné d'un ovale chargé de deux armes croisées.

Les pièces d'argenterie liégeoise du XVIII^e siècle sont parfaitement datées grâce aux quatre poinçons principaux souvent réunis, à savoir ceux du Prince, de la Cité, de l'orfèvre et de la lettre annale. Ces poinçons sont tous présents sur les pommeaux des pistolets ici étudiés ; ils ont même été frappés deux fois ; celui de l'orfèvre, trois fois.

Nous avons relevé les poinçons suivants : armoiries du prince-évêque de Liège François-Charles de Velbruck (effacé mais déterminé par déduction grâce au poinçon de la Cité avec date 1772), qui a régné de 1772 à 1784 ; aigle bicéphale et date 1772 ; lettre annale M (qui donne la date du 14 mars 1783-13 mars 1784) ; les initiales de l'orfèvre IBD sous une couronne ; et en plus le Perron flanqué des lettres A et L. Signalons en outre la rainure éprouvette appelée strich.

Lorsqu'elles étaient exécutées en argent de France, supérieur à celui au titre de Liège, les pièces liégeoises devaient porter des poinçons spéciaux, tel un perron ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Sur le perron, voir J. PHILIPPE, *Propos sur l'origine controversée du perron liégeois*, dans « Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique », Congrès de Verviers, 1951 ; id., *L'étymologie du mot « Perron » d'après les textes et les monuments médiévaux*, dans « Marche romane », Liège, t. IV (1954).

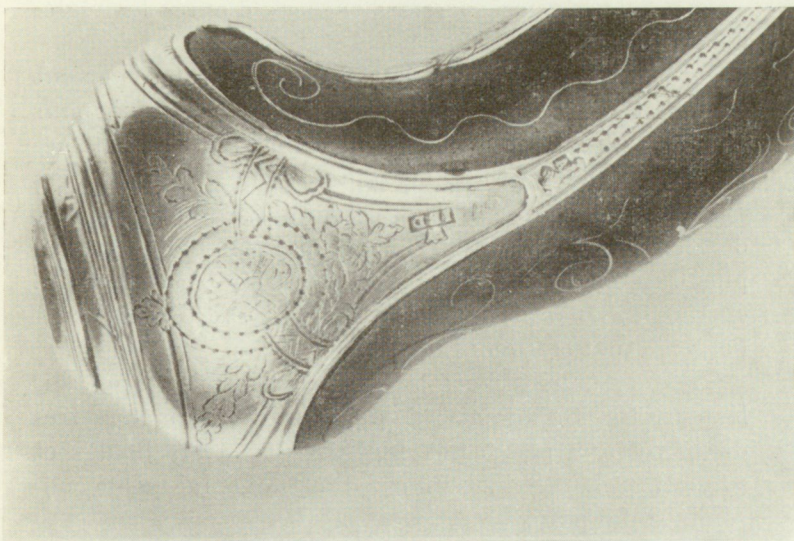


FIG. 2.
Détail de la garniture en argent, avec poinçons lisibles
Photos Peeters (*Musée d'Armes de Liège*).

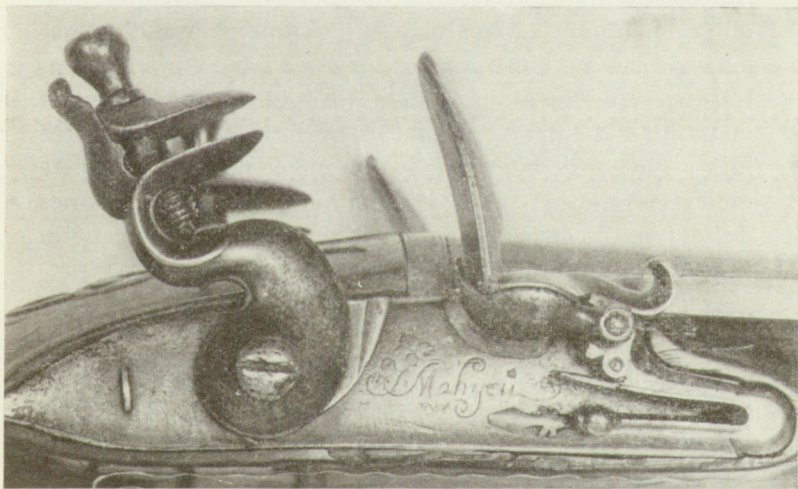


FIG. 3.
Signature de l'armurier J. Mahyeu sur la platine

— symbole liégeois par excellence — d'après les règlements du 10 juin 1774.

Des pièces d'argenterie civile liégeoise, rares, portent la marque au perron accosté des lettres AL, qui, pour J. Brassinne, signifiaient vraisemblablement « argent liégeois » ⁽¹⁾. Notons toutefois qu'une paire de chandeliers aux armes du baron de Haxhe et appartenant au comte de Hemricourt de Grunne (château de Hamal) porte, en plus du poinçon d'orfèvre HC, la marque ARG LOVIS. « AL » nous paraît donc signifier « Argent Louis », soit l'argent au titre de France ⁽²⁾.

Très caractéristique est le perron liégeois frappé sur les garnitures d'argent : il présente d'une manière très distincte les trois degrés reposant sur trois boules et supportant la colonne sommée d'un globe, lui-même couronné d'une croix.

Le poinçon d'orfèvre IBD — qui ne doit pas être confondu avec IDB (attribuable à un Delbrouck) — figure sur des couverts aux poinçons de Velbruck avec la même lettre annale. Joseph Brassinne ⁽³⁾ l'attribua à Jean-Baptiste Dupont (né le 21 juin 1745) qui, à la mort de son père Joseph-Clément Dupont en 1770, également orfèvre, continua le commerce de celui-ci. Jean-Baptiste Dupont avait épousé Marie-Catherine Bailly, de la paroisse Saint-Michel, le 10 avril 1769. Ce doit être lui qui, le 3 septembre 1781, annonçait dans la « Gazette de Liège », qu'il disposait d'un assortiment de cannes de jonc agrémentées sans doute de pommeaux en métal précieux. La famille Dupont compta de nombreux repré-

⁽¹⁾ Cf. J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, vol. de texte (1948), pp. 62, 64, 56, pl. III ; J. PHILIPPE, dans comte J. de BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'argenterie religieuse liégeoise (XVII^e et XVIII^e siècles). Exposition organisée au Musée Curtius*, Liège, 1961, p. 15.

⁽²⁾ M. COLMAN m'a fait savoir que, dans sa thèse doctorale manuscrite (1962, p. 56), il interprète dans le même sens le poinçon de titre AL.

⁽³⁾ *op. c.*, I, p. 625.

sentants parmi les orfèvres, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle et pendant tout le XVIII^e.

Le maître IBD qui travaillait en 1783-1784 ne peut être Jean-Baptiste Drion, fils de l'orfèvre Louis André Drion (1756-1764), car Jean-Baptiste est né en 1796. En 1827, de concert avec son frère Louis, ciseleur-orfèvre, Jean-Baptiste Drion annonçait qu'entre autres techniques il travaillait les « garnitures de pistolets, de fusils et de sabres en tous genres, en or et en argent, telles que celles qu'ils ont confectionnées pour les armes exposées à Rotterdam, en 1814, à la Société d'Emulation (à Liège), en 1823, et à Harlem, en 1825 » (1).

A la collaboration de deux excellents artisans du métal, il importe de rappeler celle — restée anonyme comme toujours en pareil cas — du « faiseur de bois » ou de « l'entretailleur de bois » (sculpteur) qui, comme les ébénistes, relevaient du métier des charpentiers (2). La sculpture de la monture est fine et nerveuse, et elle remet en mémoire que Liège fut au XVIII^e siècle l'un des centres européens où la sculpture décorative du mobilier de menuiserie connut les plus belles réussites (3), mais dans des bois (4) qui sont surtout le chêne, le frêne et l'orme.

La monture ou fût des beaux pistolets était le plus souvent en noyer, parfois aussi en ronce de noyer. Les meilleurs noyers viennent de France (Drôme, Ardèche, Vienne et Isère).

Sans conteste les collections publiques liégeoises se sont enrichies d'une œuvre liégeoise de grande qualité qui magnifie les mérites des armuriers et des orfèvres de l'ancienne Principauté de Liège. La paire de pis-

(1) Cf. J. BRASSINNE, *op. c.*, I, p. 230.

(2) Cf. J. PHILIPPE, *Le mobilier liégeois (moyen âge - XIX^e siècle)*, Liège, 1962, p. 16 s.

(3) La sculpture des bois de certaines armes liégeoises du XVIII^e siècle rappelle celle réalisée pour les meubles.

(4) Cf. J. PHILIPPE, *op. c.*, p. 85 (index des bois de menuiserie).

tolets que nous avons révélée aux amateurs résulte d'une fructueuse collaboration entre l'orfèvre Jean-Baptiste Dupont et l'armurier J. Mahieu dont le Musée d'Armes de Liège ni, à notre connaissance, aucun musée ne possède un autre exemplaire. Dans l'important ouvrage « Haandskydevapens Bedømmelse » comprenant deux volumes et plus de 1400 pages, publié en 1938 par Johan F. Støckel, Directeur du Tøjhusmuseet de Copenhague et dans lequel figurent tous les noms d'armuriers et les poinçons qu'il a pu recueillir dans soixante-quatorze musées d'armes et collections particulières les plus importants, on ne trouve que cette simple note : « Mathieu (se Mahieu), V.A., i Liège, Ca. 1780 ». Ce V.A. Mahieu n'est qu'un homonyme de l'auteur de la paire de pistolets que nous avons publiée.

(Article rédigé avec la collaboration de M. Désiré Techy).

II

A propos des inventaires des orfèvreries religieuses liégeoises

L'orfèvrerie religieuse liégeoise n'avait que peu retenu l'attention des chercheurs jusqu'à ces dernières années. Certes, elle avait figuré en bonne place dans des expositions d'art mosan antérieures à 1951. En 1960 et en 1961, avec la collaboration du comte J. de Borchgrave d'Altena, notre maître et ami, nous avons organisé au Musée Curtius deux expositions intitulées « L'Argenterie religieuse liégeoise » qui comportèrent respectivement 63 pièces (XVI^e-XVIII^e siècle) et 75 pièces (XVII^e et XVIII^e siècles) résultant d'une sélection. Ces expositions, dont les catalogues descriptifs et raisonnés furent publiés par nos soins, ont été les premières de cette importance. Toutes les pièces exposées provenaient de la cathédrale et des églises liégeoises Saint-Barthélemy,

Saint-Denis, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Martin, Saint-Nicolas-Outre-Meuse, Sainte-Véronique, ainsi que de l'Assistance Publique de Liège et du Musée Curtius.

Cette année, un jeune chercheur, M. Pierre Colman, Assistant à notre Université, présentait avec succès une dissertation doctorale sur l'orfèvrerie religieuse liégeoise. L'effort réalisé dans le domaine de l'inventaire minutieux est important.

Préparant la publication de son travail, que nous attendons avec plaisir, M. Colman a demandé à notre revue de lancer un appel aux lecteurs qui porte, d'une part sur le repérage de plusieurs pièces ayant figuré dans des expositions organisées à Liège, ainsi que dans des catalogues de vente et des publications, particulièrement celles de Joseph Brassinne dont les remarquables travaux consacrés à l'argenterie civile ont rendu plus aisée la réalisation de nouveaux travaux.

Nous donnons *in fine* les relevés des pièces non retrouvées. D'autre part, dans le but de publier un tableau complet des lettres annales, M. Colman recherche aussi toutes pièces d'orfèvrerie *civile* marquées de l'A. de l'alphabet de 1693 de Joseph-Clément de Bavière, de l'N. de l'alphabet de 1711 du même prince, du C. et du K. de l'alphabet de Georges-Louis de Berghes, et du D. de l'alphabet de François-Antoine de Méan.

Pour que le catalogue de l'orfèvrerie religieuse liégeoise dont s'est chargé M. Colman soit aussi complet que possible — il rendra service à tous les amateurs d'argenterie —, il serait souhaitable que les pièces restées dans l'ombre jusqu'à présent soient signalées.

Pour notre part, nous connaissons plusieurs pièces importantes et peu connues. C'est d'abord dans la collection de feu le baron Maurice de Selys Longchamps, un calice en argent doré (H. 21,5 cm) du XVI^e siècle portant, au revers du pied, les poinçons suivants : aigle bicéphale liégeoise, lettre L. dans un écu découpé, lettre B (?) et le strich. Cette pièce est, par le style et la technique, à comparer au calice (H. 23,8 cm) daté 1528 que

conserve l'église Saint-Jacques à Liège ⁽¹⁾. Elle est toutefois plus simplement décorée, notamment en ce qui concerne la tige hexagonale ; son pied polylobé n'est pas



FIG. 4.

Ciboire liégeois en argent, vendu à Rotterdam en 1962
Date : 1715-1716

gravé, à l'exception des armoiries du donateur qu'il porte. Mais elle montre la même fausse coupe et le même nœud à six boutons losangiques.

⁽¹⁾ Cf. Comte J. de BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'argenterie religieuse liégeoise* (XVI^e - XVIII^e siècle), Liège, Musée Curtius, 1960, n^o 1, pl. p. 25.

Nous signalerons en outre que, dans le commerce des antiquités à Rotterdam, en septembre 1962, un ciboire liégeois en argent (H. 35 cm, avec le couvercle ; 24 cm, sans le couvercle), avec intérieur de la coupe légèrement doré, a été mis en vente. La pièce est de



FIG. 5.
Calice liégeois en argent au poinçon de Velbruck
(Maastricht, Bonefantenmuseum)

Photo J. N. E. Wyler,- Maastricht.

bonne qualité technique, à en juger particulièrement par les jolis profils de la coupe et de la tige balustre, ainsi que par le dessin des acanthes. Les poinçons sont : armoiries du Prince-Evêque Joseph-Clément de Bavière ;

aigle et date oblitérée (vraisemblablement 1711); lettre annale E; maître L M (= Lambert Mottet, décédé en 1719); strich. Cette pièce a donc été exécutée entre le 25 octobre 1715 et le 24 octobre 1716.

Rappelons que le Bonefantenmuseum de Maastricht ⁽¹⁾ conserve un calice armorié ⁽²⁾ au poinçon de l'orfèvre IW ou TW (= Toussaint Winand) sous une couronne. Cette pièce (H. 0 m 247, diam. pied 0 m 148), dépôt à long terme de l'église de Sainte-Agathe à Eys (Limbourg hollandais), porte aussi le poinçon aux armes de François-Charles de Velbruck et celui de la Cité (millésime oblitéré), ainsi que la lettre annale E. Le Bonefantenmuseum de Maastricht a reçu un autre dépôt, consenti par l'église de Saint-Bavo à Nuth (Limbourg hollandais), un encensoir armorié (H. 0 m 215) et une navette (H. 0 m 08), au poinçon de Jean-Théodore de Bavière et de 1744, avec lettre annale H et marque de l'orfèvre OF. L'encensoir est très richement décoré de palmettes, de volutes et de rocailles.

Dans la collection de feu le baron Maurice de Selys Longchamps sont également conservés deux beaux crucifix liégeois du XVIII^e siècle (H. 0 m. 715), l'un au poinçon de Bavière et l'autre au poinçon de l'orfèvre C D.

Rappelons aussi qu'un autre crucifix du XVIII^e siècle (H. 1 m 12) avec croix décorée d'écaille, appartient à Mme veuve Collette-Bovy, à Liège. Cette pièce intéressante est au poinçon de Tongres.

⁽¹⁾ Remerçons très cordialement M. DEJONG, qui, à notre demande, nous a transmis les renseignements sur les argenteries liégeoises conservées au Musée de Maastricht. Signalons avec plaisir que M. DEJONG prépare une publication sur les argenteries aux poinçons de Maastricht.

⁽²⁾ Il doit s'agir, pour s'en tenir au Pays de Liège, des armes de la famille Wampe qui portait d'argent au chevron d'azur accompagné de deux roses de gueules boutonnées d'or. Voir l'Armorial d'Abry (édition Poswick), n° 4475. (Référence communiquée par M. Raoul van der Made).

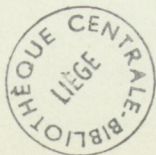
Signalons encore que nous avons examiné récemment, dans le commerce liégeois des antiquités, un ciboire en argent doré (H. 14,5 cm) avec tige balustre et nœud décoré de têtes d'anges ailées, motifs qui, alternant avec des cartouches, figurent aussi sur la fausse-coupe et le pied aux armes des Surlet et des Valdes, sommées d'une couronne à onze perles. Au revers du pied figure l'inscription suivante : MESSIRE-IACQ-IGN-BARON-DE-SVRLET-VICONTE-DE-MONTENACK-ET-MADAME-ANNE-EMERENT-BARONNE-DE-VALDES-SACOMPAIGNE - MONT-DONE-A L'HOSPITAL - DES PAVVRES MALADES-INCVRABLES-ANNO-1697. ^[1] Sur le pied de cette pièce datée 1697, acquise par le Musée Curtius, se trouvent en plus du strich, trois poinçons : aigle, Bavière et les initiales PC de l'orfèvre.

Jean-Jacques-Ignace de Surlet, qui fut vicomte de Montenaecten et seigneur du pays de Rotselaer, époux de Anne Emerentiane, baronne de Valdes, fille de Don Gaspard, gouverneur de Gand, fut l'un des généreux mécènes de la famille Surlet à laquelle les fondations hospitalières liégeoises des XVII^e et XVIII^e siècles doivent tant.

D'autres pièces religieuses existent encore à Liège chez des particuliers. Ce sont notamment ⁽²⁾, dans la collection conservée par notre ami Albert van Zuylen : un ciboire aux poinçons de 16(67), de Bavière et à la lettre H ; un reliquaire ayant subi une transformation et dont les poinçons sont ceux de Joseph-Clément de Bavière (1724) et de l'orfèvre L T.

⁽¹⁾ Ce ciboire a été donné sous le règne de Joseph-Clément de Bavière (1694 - 1723). Dans le principe et à en juger par le style, cette pièce d'argenterie pourrait avoir été poinçonnée sous le règne de Maximilien-Henri de Bavière (1650 - 1688).

⁽²⁾ Voir aussi la collection de M. FRESART de CLERCX de WAROUX, au château de Chockier.



**ORFEVRES RELIGIEUSES LIEGEOISES
DONT LE SORT N'EST PAS CONNU (*).**

Catalogues d'expositions

Expositions de l'Art Ancien au Pays de Liège (Liège, 1881, 1905, 1930).

Carillon d'autel aux poinçons d'Elderen (1688-1694), LM, envoyé aux expositions de 1881 (n° 240 du catalogue) et de 1905 (n° 174 du catalogue) par l'église Saint-Pholien à Liège.

Calice aux poinçons de Joseph-Clément de Bavière, 1711, GD, propriété de Madame Oscar de Soer en 1905 (Catalogue de l'Exposition n° 143).

Burettes aux poinçons de Berghes (1724-1744), P, PM, propriété du Baron van Eyll en 1905 (Catalogue de l'Exposition n° 164).

Reliquaire de saint Jean-Baptiste, envoyé à l'exposition de 1881 (n° 50 du catalogue) et à l'exposition de 1905 (n° 49 du catalogue) par l'église Saint-Antoine, à Liège.

Ouvrages

J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. 1, Liège, 1948.

Calice aux poinçons de Joseph-Clément de Bavière, 1711, F, GD, dans le commerce en 1948 (J. Brassinne, *op. cit.*, p. 202).

Burettes aux poinçons de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763), W, propriété de M. Richard Wagner en 1948 (J. Brassinne, *op. cit.*, p. 384).

Burettes et plateau aux poinçons de Hoensbroeck (1784-1792), F, AF, propriété du Baron van Eyll en 1948 (J. Brassinne, *op. cit.*, p. 263).

Calice et patène aux poinçons de Hoensbroeck (1784-1792), B, PD, passés en vente publique à Liège le 18 novembre 1935 (J. Brassinne, *op. cit.*, p. 182).

J. BRASSINNE, *Les origines de la statuette de Notre-Dame de Chèvremont*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège* (T. XXVII, 1936).

Statuette de la Vierge à l'Enfant (J. Brassinne, *op. cit.*, p. 81).

L. THIRY, *Histoire de la seigneurie et commune d'Aywaille...*, t. III, Aywaille et Liège, 1937.

Calice aux poinçons de Berghes (1724-1744) aux armes Rahier-Berlaymont, naguère en l'église de Rahier (L. Thiry, *op. cit.*, p. 81) vendu vers 1946.

(*) Données communiquées par M. Pierre COLMAN (*infra*, pp. 82, 91).

Catalogues de ventes

Ventes à la Galerie Giroux.

Paire de chandeliers aux poinçons de Joseph-Clément de Bavière 1693, passée en vente en 1956 (catalogue de la vente 340, n° 753).

Calice et patène aux poinçons de Velbruck (1772-1784) passés en vente en 1958 (Catalogue de la vente 357, n° 644).

Burettes aux poinçons de Méan (1793-1794), titre AL, passées en vente en 1956 (Catalogue de la vente 334, n° 689).

III

La coupe dite Oranus conservée au Musée Curtius

La collection d'argenteries liégeoises du Musée Curtius ⁽¹⁾ s'est enrichie le 30 mai 1962, d'une pièce de choix datant de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il s'agit de la coupe dite Oranus qui fut léguée à cette institution par le baron Robert de Selys Fanson († 21 février 1946), demeurant au château de Houthem Saint-Gerlache, aux Pays-Bas. C'est une pièce très remarquable, de peu antérieure en date à une autre coupe du XVI^e siècle que conserve également le Musée Curtius : la coupe offerte par Jean de Juncis au tribunal des Echevins de Liège en 1577 (n° inv. I/98). Elle a figuré notamment aux expositions de l'art ancien du Pays de Liège ⁽²⁾ en 1905, sous le n° 4279, et à Paris en 1924, sous le n° 663. Ses mesures sont : H. 11 cm ; D. coupe 17 cm ; D. pied 8,3 cm.

La coupe Oranus est une coupe sur pied en argent repoussé et ciselé, partiellement doré, à décor symétrique

⁽¹⁾ Cf. J. PHILIPPE, *L'Argenterie civile liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, 1957.

⁽²⁾ Voir les catalogues de ces expositions. Pour les autres données bibliographiques, voir aussi J. BRASSINNE, *L'Orfèvrerie liégeoise*, t. I (1948), p. 518. Voir aussi *Catalogue descriptif du Musée prov. de Liège*, n° 50.

de motifs classiques et de feuillages. La coupe plate est enchâssée de douzes monnaies romaines impériales en argent. On sait combien le XVI^e siècle européen a eu le goût de la numismatique antique. Le Liégeois Lambert Lombard († 1566), en qui la Renaissance liégeoise s'incarne, fut un numismate distingué ⁽¹⁾.

Au centre de la coupe plate se trouvent des armoiries dans un écu sommé du chapeau épiscopal, émaillées : coupé au 1 : parti : à dextre : a) de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules ; b) à senestre : d'or à trois pals de gueules. Au 2 : de sinople à trois macles d'argent. Le chapeau est vert, en conformité avec la mode à Liège en ce temps. Il s'agit des armes du prince-évêque de Liège Corneille de Berghes (1538-1544) ou celles de Robert de Berghes (1557-1564), dont le premier propriétaire de la coupe, l'Echevin de Liège François d'Heure dit Oranus, fut pro-chancelier privé. La coupe repose sur une jambe balustre décorée de quatre têtes féminines en relief et sur un socle en poulie se terminant par un petit pied rond. Au revers du pied sont gravées sommairement les armoiries de Marie Hocht ⁽²⁾, petite-fille de François d'Heure et épouse du bourgmestre Michel Selys en 1607. Au bord de la coupe sont frappés trois poinçons : deux lettres imbriquées, malaisées à déchiffrer avec certitude (MG ou NG, plutôt que G I lu par J. Brassinne), une aigle éployée, la lettre L et le strich. Le strich est également présent au revers du pied.

De mêmes poinçons (l'aigle ; deux lettres imbriquées (A B ?) ; une lettre isolée (N) ; en plus, une autre marque que J. Brassinne a reproduite comme un poinçon de maître, ainsi que le strich, figurent sur la coupe de Juncis, pourvue aussi d'armoiries émaillées (celles du propriétaire de la pièce) et les armes gravées de cinq princes-évêques

⁽¹⁾ Cf. J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège et sur les bords de la Meuse*, 2^e éd., Liège. 1903, p. 160.

⁽²⁾ Un portrait de cette dame est conservé dans l'hôtel de Selys à Liège.

de Liège, parmi lesquels Corneille et Robert de Berghes ⁽¹⁾. Rappelons que le règlement liégeois de 1544 mentionne pour la première fois la lettre annale ⁽²⁾. Le poinçon à l'aigle, avec des variantes et l'adjonction d'un millésime au XVII^e siècle, apparaît au XIV^e sur des pièces d'argenterie découvertes rue Sous-L'eau à Liège ⁽³⁾.

Au point de vue du type de la forme, la coupe dite Oranus n'est pas sans rappeler certaines pièces de verrerie vénitienne du XVI^e siècle, comme le Musée du Verre de Liège en possède un bel exemplaire gravé au diamant (n^o inv. Mx/1026) ⁽⁴⁾, mais les proportions et le dessin de la jambe ne sont pas pareils. Les comparaisons les plus suggestives doivent être faites avec des pièces d'orfèvrerie conservées ou figurées dans la peinture des anciens Pays-Bas ⁽⁵⁾, pour les XVI^e et XVII^e siècles.

Le prototype de la coupe d'Oranus est italien, c'est la « tazza ». Les orfèvres hollandais des XVI^e et XVII^e siècles ont exécuté en argenterie nombre de pièces de ce type, qui sont parfois bien datées, dans une période qui s'étend entre 1580 et 1648 environ.

Pour examiner nombre d'exemplaires similaires, on feuillettera avec plaisir le bel et combien utile ouvrage de J. W. Frederiks, *Dutch Silver* ⁽⁶⁾, paru en quatre gros volumes à La Haye de 1952 à 1961. Nous souhaitons

⁽¹⁾ Les armoiries des autres princes-évêques sont celles d'Erard de la Marck (1505-1538), de Georges d'Autriche (1544-1557) et de Gérard de Groesbeek (1567-1580).

⁽²⁾ Cf. J. BRASSINNE, *op. c.*, I, p. 59.

⁽³⁾ Le Musée Curtius conserve une écuelle.

⁽⁴⁾ Cf. W. BUCKLEY, *Diamond engraved glasses of the sixteenth century*, Londres, 1929, n^o 25, pl. 22-23, ; *Catalogue Trois Millénaires d'Art verrier*, Liège, 1958, n^o 576. — Cette coupe mesure : H. 17,4 cm., D. 24 cm.

⁽⁵⁾ Parmi ces représentations, signalons une nature morte peinte au XVII^e siècle et conservée à Liège dans l'hôtel de feu le baron Maurice de Selys Longchamps. Une coupe dont la forme est assez proche de celle que nous publions est accompagnée de deux verres : un roemer et un « stangenglas » polygonal. Rappelons que le verre dit « stangenglas » est une forme qui apparaît au XVII^e siècle, forme assez typiquement hollandaise.

⁽⁶⁾ t. I, pp. 4, 6, 11, 14, 24, 29, 31, 39, 43, 47, 78 ; t. II, p. 36 ; t. IV, pp. 23, 40, 62.

qu'un ouvrage d'une telle qualité et largement diffusé soit un jour consacré à l'argenterie liégeoise, tant la civile que la profane puisque ce sont les mêmes orfèvres qui les ont ouvrées. Que l'on nous permette toutefois de regretter que l'ouvrage de M. Frederiks ne comporte pas toutes les tables utiles.

Les argenteries hollandaises sont d'un type parfois très proche de notre coupe, avec la coupelle assez plate et soulignée extérieurement d'une bordure lisse, un pied généralement plus haut et plus mouluré chez les Hollandais, une tige balustre parfois également décorée de têtes et de guirlandes.

Joseph PHILIPPE.

N.B. — Le Musée Curtius vient d'acquérir, par don de Mme Auguste HENROTAY, de Bruxelles, et par l'intermédiaire des Amis des Musées Curtius et d'Ansembourg, un certificat (n° inv. I/63/1) signé par Jean Betsky, daté du 12 mai 1763, favori de Catherine II de Russie, et délivré à l'orfèvre liégeois Jean Henrotay, metteur en œuvre de la couronne de l'Impératrice sous la direction du joaillier genevois Jérémie Pauzié. Ce document est reproduit et commenté par P. Colman, dans le *Bulletin de la Société Royale Le Vieux-Liège* (n° janvier-mars 1963).

Léonard DEFRANCE et les gravures exécutées d'après ses œuvres.

En juillet 1962, lors d'un voyage d'étude aux U.S.A., nous avons eu le plaisir d'examiner au Metropolitan Museum of Art de New York trois peintures sur bois signées de « Léonard Defrance de Liège », le meilleur peintre de genre du XVIII^e siècle tant dans l'ancienne Principauté de Liège que pour l'ensemble des anciens Pays-Bas au XVIII^e siècle.

Ce sont :

- 1) *la danseuse de corde* (H. 20 ; L. 28—1/2 inches) ;
- 2) *la forge* (H. 12—5/8, L. 16—1/2 inches) ;
- 3) *le repaire de brigands* (H. 18—7/8, L. 29—1/8 inches).

Ces trois tableaux font partie de la première série de peintures achetées par le Metropolitan Museum peu après son ouverture en 1871. Cette série, qui comportait 174 peintures fut acquise d'Etienne Leroy et Léon Gauchez. Une centaine d'entre elles provenaient de la collection du comte Cornet de Ways-Ruart, de Vonèche, à Bruxelles ⁽¹⁾. Parmi celles-là figurait la Danseuse de corde.

Léonard Defrance est l'un des maîtres qui ont le mieux honoré l'école liégeoise de peinture envisagée pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Ses œuvres sont caractérisées par un métier scrupuleux et une belle intensité de coloris. Ce fut Nicolas-Henri-Joseph de Fassin, Liégeois comme lui, qui lui révéla, vers 1772-1773, la Hollande et ses excellents petits maîtres.

⁽¹⁾ Comm. de M. Claus Virch, Associate Curator, Department of Paintings.

Bien que plus révolutionnaire en politique qu'en peinture, Defrance eut le grand mérite de se forger un métier original en « francisant » les petits maîtres hollandais et en illustrant le travail du fer avec une fidélité non dépourvue de sensibilité. Il est plus que le « Boilly de Coronmeuse ». Tel est pour nous Defrance, ami de Fragonard et habitué des salons de Paris.



Peu de temps après ce voyage aux U. S. A., j'ai eu la bonne fortune d'identifier, dans le commerce liégeois des antiquités, une gravure en couleurs (H. 32,8 cm × L. 50 cm.; impression : H. 29 cm. × L. 45,5 cm.) reproduisant, de la manière inversée habituelle, le tableau de Defrance appelé « Brigands partageant leur butin » (*Brigands dividing their booty*, dans la documentation du Metropolitan Museum). Cette aquatinte, qui est une réplique libre de la composition de Defrance — la reproduction que nous donnons ici des deux documents inédits nous dispense de faire un examen comparatif des compositions — est une pièce avant toute lettre, destinée à Defrance lui-même comme le prouve la mention manuscrite « Pour Monsieur Defrance » qui figure au revers. Elle est signée

« Le C^{te} de Paroy Sculpt^t 1786 » sur le coffre placé au centre de la composition, là où, dans son tableau de New York, Defrance a lui-même apposé sa signature. Elle appartient à présent à M. André Brabant, de Liège.

Un exemplaire avant toute lettre de la gravure, mentionnée sous le titre « Gil Blas dans la caverne des voleurs » figura en 1891 à la vente Bayard et fut adjugée



à 41 francs or. Bourcard la signale dans son ouvrage (cf. p. 447) paru à Paris en 1893, « Dessins, gouaches, estampes et tableaux du XVIII^e siècle » ⁽¹⁾.

Jean, Guy, Legentil, comte de Paroy est né en 1750 et décédé en 1824. Ce fut un graveur amateur, comme le voulait sa condition patri ienne. Au Pays de Liège nous connaissons un exemple similaire, celui de A. de Rosen qui, en 1801, exécuta et signa une miniature (D. 8,5 cm) reproduisant les traits de François-Antoine de Méan, dernier prince-évêque de Liège ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Dans le même ouvrage (cf. p. 199), Bourcard signale une autre gravure de Paroy, d'après Fragonard.

⁽²⁾ Cette miniature est conservée dans l'hôtel de Selys, au Mont Saint-Martin à Liège.

Rappelons aussi qu'un baron de Rosen dirigea d'excellents ornemanistes liégeois — le sculpteur Michel Herman et le peintre Lovinfosse — chargés de décorer son château de Borghaeren ⁽¹⁾.

Le métier du graveur de Paroy est loin d'être médiocre comparé à celui de ses confrères amateurs. Il ne supporte pas évidemment la comparaison avec celui des bons graveurs professionnels du XVIII^e siècle, un Demarteau par exemple. La gravure que nous publions ici reste toutefois « honnête » en regard des maîtres de cette classe. Les types humains sont moins accusés que chez Defrance où le sens des matières est plus sûr. De Paroy n'est pas tout à fait à son aise dans la délicate technique de l'aquatinte.

Le tableau de Defrance conservé à New York date donc de 1786 au plus tard. C'est l'époque où le bon peintre liégeois, nommé en 1778 Directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Liège, fit plusieurs séjours à Paris. Rappelons que c'est également en 1786 que fut exécutée la gravure de Guttemberg d'après le tableau peint par Defrance quatre ans plus tôt et représentant la « Suppression des couvents par Joseph II ».

La gravure du comte de Paroy fut exposée au Salon de Paris en 1787, sous le titre « Des voleurs dans une caverne jouant aux cartes la possession d'une fille éplorée et attachée à une échelle ». Maria Louis ⁽²⁾ qui ne connaissait pas le sort du tableau ayant servi de modèle, a rappelé que Defrance présenta un tableau analogue à l'Exposition de l'Emulation en 1781, mais celui-ci différait de la gravure — et partant du tableau de New York — « en ce que le catalogue renseigne la maréchassée, qui n'apparaît pas sur la gravure ». Cet auteur a signalé dans son article de 1930 qu'elle connaissait alors

⁽¹⁾ Cf. comte J. de BORCHGRAVE D'ALTENA, *Décor anciens d'intérieurs mosans*, t. II, p. 191 et t. III, p. 116.

⁽²⁾ Léonard Defrance, *peintre liégeois* (1735-1805), dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LIV (1930), p. 100.

à Liège, chez un certain Monsieur Canoy ⁽¹⁾, une peinture intitulée « Repaire de brigands » qui représentait une partie du même sujet. Un dessin d'étude dû à Defrance réunit le brigand pensif du tableau de New York, un brigand portant un fusil sur l'épaule (seule la coiffure est ici différente) et la femme parlant avec le moine. Ce dessin est conservé au Musée de l'Art wallon à Liège ⁽²⁾.

En 1786, Defrance avait envoyé deux tableaux au Salon de la correspondance à Paris. Au même salon, l'année suivante, il exposait une excellente peinture sur panneau (H. 0 m 735 × L. 0 m 98), « L'Abolition de la servitude dans les domaines du roi de France », conservé aujourd'hui dans la remarquable collection de M. Jean Jowa, de Liège.

Nous saisissons l'occasion pour préciser que Léonard Defrance ⁽³⁾ a gravé d'après ses œuvres, peut-être de celle intitulée « Les petits mangeurs de soupe » dont la peinture et un exemplaire de la gravure ⁽⁴⁾ appartiennent au même collectionneur liégeois. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître que le Musée Curtius conserve, depuis 1914, la planche en cuivre signée de la gravure (n° inv. 14/42; dimensions : H. 10,9 × L. 24 cm), signée L. Defrance P.

Joseph PHILIPPE.

⁽¹⁾ Il doit s'agir d'une toile (0 m. 38 × 0 m. 55), intitulée « Le partage du butin, scène de brigandage » et attribuée à Martin Aubée (Liège, 1720-1805), médiocre imitateur de Defrance, dans le catalogue de la vente (Liège, 1950) de la collection Paul Canoy.

⁽²⁾ Nous remercions M. MOYANO, Attaché au Cabinet des Estampes de la Ville de Liège, qui a repéré ce dessin à notre intention.

⁽³⁾ Cf. M. N. BENISOVICH, *Les peintres du XVIII^e siècle en Belgique au Metropolitan Museum de New York*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'art*, t. XXII (1953), pp. 189-193.

⁽⁴⁾ Dimensions de la gravure : H. 0 m 20 × L. 0 m 24.

Un sculpteur français à Liège au XVIII^e siècle.

Dans un article intitulé « Artistes étrangers de passage au Pays de Liège à la fin du XVIII^e siècle », publié dans le tome XLIX (1924) du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, le Professeur Jacques Breuer a consacré quelques notes à un sculpteur appelé Wacheux. L'auteur nous rappelle que, d'après Bénézit, Wacheux était Français, — nous savons, par la signature de l'œuvre que nous reproduisons, qu'il était Parisien —, qu'il a signé un bas-relief en bois conservé au Musée de Douai, et il précise qu'une annonce du 31 août 1787 ayant paru dans la *Gazette de Liège* « peut émaner du même personnage ».

Il n'y a pas à douter de l'identité de l'auteur du bas-relief de Douai et de l'annonceur de la *Gazette de Liège*.

M. Jean Jowa, qui possède une collection remarquable d'œuvres liégeoises du XVIII^e siècle, conserve un buste en terre de pipe ⁽¹⁾ signé « Wacheux de Paris f. à Liegé. 1792 ». Cette terre de pipe est le buste du dernier prince-évêque de Liège François-Antoine-Constantin de Méan, élu le 16 août 1792, qui, lors de la Révolution liégeoise, prit le chemin de l'exil le 27 septembre de la même année. C'est entre ces deux dates que cette œuvre probe et sincère a dû être exécutée.

Nous rappellerons que sont conservées à Liège, dans l'hôtel de feu le baron Maurice Selys Longchamps, trois portraits du même prince : une toile (accrochée dans la cage d'escalier principale), une miniature (D. 8,5 cm.) signée et datée A. de Rosen 1801 et un buste en mar-

⁽¹⁾ Cf. *Catalogue de l'Exposition des Princes-Evêques de la Principauté de Liège*, Liège, 1937, n° 207. — H. 0 m30.



bre blanc (H. cm. 62 env.) signé de Guillaume Evrard, sculpteur liégeois décédé en 1793.

Wacheux, arrivé à Liège en 1787, y était encore en 1792 ; il exposa à la Société d'Emulation de Liège, en 1787 et en 1788, des terres de pipe cuites et non cuites, parmi lesquelles figuraient deux portraits. En 1787, il habitait chez un ciseleur, Baligand, « restant à la Cour,



en Grande-Bèche, Outre-Meuse ». Si le Pierre-Charles Wacheux, décédé à Liège le 26 novembre 1792, dans la paroisse Saint-Martin-en-Ile, à l'âge de cinquante-huit ans, est le même personnage que notre sculpteur, celui-ci aurait terminé à jamais sa carrière en terre liégeoise, le lendemain du départ pour l'exil de son modèle princier.

Joseph PHILIPPE.

Histoire de nos charbonnages.

A PROPOS DE L'INTRODUCTION DES MACHINES A VAPEUR DANS LA RÉGION LIÉGEOISE.

L'histoire de l'introduction des machines à vapeur dans le Pays de Liège est un sujet qui a tenté nombre d'auteurs modernes par son intérêt scientifique ; la Belgique étant du reste en cette matière une tête de pont de l'Angleterre vers le continent.

Il est bien acquis que la machine de Newcomen et Cowley, dite « pompe à feu », est d'origine anglaise et semble être la première application de la vapeur à un usage industriel. Le professeur Dwelshauvers-Dery en a entrepris la description technique, avec plan, d'après les machines semblables existant encore en son temps dans le bassin du Centre, toutes construites au XIX^e siècle. Ce fut lui qui fit amener la pompe à feu de Newcomen du puits N^o 2 de Bascoup et l'installa dans une arrièrecour de l'Université de Liège, d'où elle disparut, vendue par l'Administration pour la somme de 50 francs, au grand dam du vénérable professeur ⁽¹⁾. On sait que ni l'industrie ni la technique ne cultivent le sens de l'histoire.

Sans reprendre toute la littérature du sujet, nous pensons que l'étude la plus complète est celle de M. G. Hansotte, actuellement Conservateur du dépôt

(1) V. DWELSHAUVERS-DERY, *Quelques antiquités mécaniques de la Belgique*. Liège, Congrès de 1905. Section de mécanique appliquée. Massart, imprimeur à Trooz, 1906 (Avec plan.).

des Archives de l'Etat à Liège, parue dans la *Vie Wallonne* en 1950 ⁽¹⁾. Cet auteur, revenant sur la question dans le *Vieux Liège* en 1955 ⁽²⁾, fixe l'apparition de la première pompe à vapeur, à Tilleur en 1720, installée par l'ingénieur irlandais o'Kelly. Il invite ensuite « les chercheurs à signaler au fur et à mesure de leur découverte les textes concernant cet épisode du passé attachant de nos industries ». C'est pour répondre à cette invitation que nous publions la lettre ci-dessous.

Il semble tout d'abord évident qu'o'Kelly travailla pour le compte du Chanoine de Wansoule et de son groupe, ce qui ressort d'un octroi de quarante ans, en cas de réussite que lui fit obtenir, en mai 1720, du Prince-Evêque Joseph-Clément de Bavière, le baron de Roost, sur la recommandation de Wansoule. Ceci fut publié en note, par M. le Professeur Harsin ⁽³⁾, qui signale que les préparatifs furent assez lents et qu'o'Kelly se plaignait des menées d'un certain « Guekier (ou Huyckier) » qui avait de son côté sollicité un semblable octroi et se déclarait prêt à commencer (4 janvier 1721). Remarquons que rien n'est signalé par S. Bormans ⁽⁴⁾, ni par A. Hansay ⁽⁵⁾ dans leurs listes d'octrois.

M. Hansotte dans son article principal, signalé plus haut, relate le fait en ces termes « Lorsqu'o'Kelly arriva à Liège, vers le mois de septembre, il se heurta à une série de difficultés. Appuyé par un membre de

⁽¹⁾ G. HANSOTTE, *L'introduction des machines à vapeur au Pays de Liège* (1720), dans *Vie Wallonne*, t. XXIV, 1^{er} trim. 1950.

⁽²⁾ G. HANSOTTE, *Machines à vapeur dans la région liégeoise au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Sté Rle le Vieux-Liège*, n^o 110, p. 492 (1955).

⁽³⁾ P. HARSIN, *Etude sur l'histoire économique de la principauté au XVII^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LII (1927), p. 66.

⁽⁴⁾ S. BORMANS, *Chambre des Finances des Princes de Liège. Table des octrois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VII.

⁽⁵⁾ A. HANSAY, *Contribution à l'histoire du système mercantile dans la Principauté de Liège. Table des Octrois*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIX (1940), p. 21 et suivantes.

la puissante famille de Ghéquier, un certain *Monkin* avait construit une machine à vapeur qui devait être de son invention. Avec l'aide des Jésuites anglais établis à Liège, il en avait mis au point un modèle réduit qui donnait toute satisfaction ». ⁽¹⁾

Dès la première lecture, nous pouvions mettre ces auteurs d'accord, en effet, Ghequier et Monkin ne formaient qu'un seul personnage : Gilles-Mathieu de Ghequier, seigneur de Montquin, seigneurie héréditaire dans la famille et située dans le département de Tourcoing ⁽²⁾.

L'usage est fréquent à l'époque de désigner les gens du nom de leur terre, peut-être est-ce même une politesse envers le seigneur ; en ce qui concerne le cas présent, nous possédons un document officiel, « Passavant, ou laissez-passer pour marchandises », daté de Jemeppe le 12 août 1722, au nom de « Monsieur de Monkin ».

Gilles-Mathieu est le petit-fils de Charles Ghequier, marchand de Lisle (Lille) en Flandre, et le fils de Jean Ghequier, qui, ayant épousé une liégeoise, Catherine de Stier, fille de Gilles et de Catherine de Liverlo, s'est fait recevoir bourgeois de Liège, le 25 août 1640 ⁽³⁾ ; il épousera Dieudonnée du Sart, fille de Gilles et d'Anne-Marie de Gaen, sœur du Bourgmestre de Liège. C'est d'emblée l'entrée dans la riche bourgeoisie du XVII^e siècle, en voie de transformation, ce sera la noblesse du XVIII^e. Deux de ses fils seront Tréfonciers de Saint-Lambert et membres du Conseil Privé de Son Altesse ⁽⁴⁾, le troisième épousera Marie-Agnès de Frankinet, dont

⁽¹⁾ G. HANSOTTE, *op. cit.*, *Vie Wallonne*, t. XXIV, p. 51.

⁽²⁾ Relief de la seigneurie de Montequent (dép. de Tourcoing), par Gilles-Mathieu de Ghequier, à Lille le 3 novembre 1716. A. E. L., I. Rouhart-Chabot, inventaire des archives du château de Himbe, mss., n° 280.

⁽³⁾ I. ROUHART-CHABOT et E. HÉLIN, *Admissions à la Bourgeoisie de Liège*, n° 834. (A l'impression à la Société des Bibliophiles liégeois.)

⁽⁴⁾ Chev. J. DE THEUX DE MONTJARDIN, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. IV, pp. 43 et 73.

le gendre fut le Bourgmestre de Liège Pierre-Grégoire baron de Vivario, l'un des auteurs du *Voyède di Tchaufontaine*.

L'énumération de ces noms évoque le monde des affaires et la puissance financière. On sait que l'exploitation des « fosses à charbon » faisait partie de toute activité industrielle et que dans ce but les capitalistes prenaient des parts qui, sans aller jusqu'à la division des sociétés du XIX^e siècle, étaient des tiers, des quarts ou des huitièmes. Hélas, au Dépôt des Archives de l'Etat à Liège, dans le stock du Château de Himbe où reposent tant de pièces des Vivario et de leurs ascendants, les Ghequier, les Gaen, les Bawin, les Sohet, Madame Rouhart-Chabot, en en faisant l'inventaire, n'a pas mis au jour les beaux documents de charbonnages que l'on aurait pu espérer ; seuls quelques comptes de la fin du XVII^e siècle ⁽¹⁾ montrent la participation pour un huitième de Mr. de Vivario dans la *fosse du Soleil*, dite *Joyeuse*, et en juin 1698, signale l'abandon des « veines d'en bas » provoquant du chômage et évoquant ainsi le problème permanent de l'évacuation des eaux de mines.

De la même origine, mais sortie il y a un demi-siècle, une autre pièce nous est parvenue, mise à part sans doute, pour son intérêt, c'est la copie ancienne d'une *Lettre écrite par Mr. de Goumoëns à Mr de Ghequier*.

Cette lettre, dont l'original semble perdu, est pleine d'enseignements. Nous en connaissons le destinataire Ghequier, et nous connaissons le cruel problème d'épuisement des eaux de mines qui depuis plusieurs siècles exerçait l'ingéniosité des mécaniciens liégeois, d'où les « areines », la Société Roland avec ses fontaines, et aussi bien entendu, la machine de Marly.

L'expéditeur, lui, est le propre neveu de Gilles-Mathieu de Ghequier par les femmes ; il est Suisse et officier.

(1) A. E. L., Fonds des familles, Registre de Ghequier, n° 52 (ancien).

Georges de Goumoëns est le second fils de Jean-François, seigneur de Goumoëns-la-ville et de Treytorrens et de Marguerite de Loys. Né en 1671, il épousa Anne-Marie Cartier de Kerkède, fut seigneur de Goumoëns-la-ville, d'Orsond, de Chuet et Goumoëns-le-château; il mourut en 1737. Représentant d'une des plus anciennes maisons féodales de la Suisse romande, il suivit comme son père la carrière des armes et fut un splendide mercenaire ⁽¹⁾. Entré au service des Pays-Bas, vraisemblablement en 1693, il fut nommé capitaine, puis le 14 janvier 1707, lieutenant-colonel du régiment suisse du général de brigade Tscharner, lieutenant-colonel effectif dans le régiment du colonel May, le 18 septembre 1708, puis dans le régiment du général de brigade Sturler, le 5 avril 1719. ⁽²⁾

Il en était à ce point de sa carrière lors de sa lettre du 19 janvier 1720 qui fait état de deux expéditions en Angleterre au cours de la lutte de George II roi d'Angleterre, contre le Prétendant Jacques II.

De toute évidence, l'Armorial Généalogique suisse a fait une petite erreur orthographique en écrivant « Kerkrède » au lieu de « Kerkrade ». En effet, Georges de Goumoëns épousa, le 16 octobre 1704, Anne-Marie de Cartier, veuve de Georges-Mathieu de Rovers et fille de Louis de Cartier, seigneur de Kerkrade, près Aix-la-Chapelle, échevin de Liège en 1684, mort en 1699, et de Marguerite, Pétronille Dusart, sœur de Dieudonnée Dusart, épouse de Gilles-Mathieu de Ghéquier ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Almanach Généalogique Suisse « Schweizerisches Geschlechterbuch », tome IV (1913), petit in-8°, Bâle, C. F. Lendorff, 1912. 1^{re} et 2^e partie. Renseignement dû à l'obligeance de M. l'Archiviste Général du Royaume, à Bruxelles.

⁽²⁾ Les renseignements sur la carrière militaire de G. de Goumoëns nous ont été fournis très aimablement par Monsieur l'Archiviste général du royaume des Pays-Bas. Ils sont extraits des Archives du Conseil d'Etat des Pays-Bas. Reg. 1935, f° 144 v° et 226. Reg. 1936, f° 283. Que ces Messieurs trouvent ici nos remerciements pour leur obligeance.

⁽³⁾ Chev. C. DE BORMAN, *Les échevins de la Souveraine Justice de Liège*, t. II, pp. 319 et 320.

A La Haye, Ce 19 janvier 1720.

Monsieur,

J'espère que ma Mère aura eu la bonté de vous dire en faisant très très humble compliments, que j'étais de retour de notre seconde expédition d'Angleterre. Je me suis trouvé fort incommodé de mon rhume depuis mon arrivée et j'avais remis de jour a autre d'avoir l'honneur de vous écrire et comme il va beaucoup mieux, grâce au Seigneur aujourd'hui, je n'ai pas voulu négliger d'avoir cet avantage, pour me venir informer de l'état de votre santé, de celle de Madame, Mademoiselle votre fille, et de Messieurs vos fils et les assurer tous de mes humbles obéissances mon épouse a l'honneur d'en dire autant à tous.

Comme en voyageant on apprend toujours quelque chose, je me suis trouvé à Neucastel en Angleterre, ou j'ai vu une machine pareille à celle que je vous envoie ece le plan et je vous avoue que si je n'avais pas vu la machine exister de mes deux yeux et vu l'effet je ne l'aurai jamais pu croire, c'est la deuxième qui s'est faite en Angleterre, avec cette machine on n'a plus besoin du coup d'eau pour vider les eaux et avec un petit feu qui fait bouillir perpétuellement de l'eau qui est dans une chaudière dont la fumée fait aller un angin, qui tire toutes les heures trois cents tonnes d'eau et cela quatre vingts brasses profond cela est surprenant, je demande au maître s'il voudrait bien venir à Liege faire une pareille machine, il me dit que oui, et la machine toute posée coulerait trois mille écus, sans compter les frais de son voyage, cela coulerait beaucoup, mais aussi tout le pays de Liege en tirerait un grand avantage si une fois on en avait l'usage, vous y ferez vos réflexions et m'en direz votre sentiment, je vous envoie le dessin, les remarques sont en anglais, mais il y aura bien quelque jésuite anglais qui pourra

vous l'expliquer, elle sert à tirer les eaux, point tirer de la houille, c'est à dire les eaux qui inondent les houillères car pour la houille se tire séparément et cette machine ne peut tirer uniquement que de l'eau, enfin à présent à quoi en sommes-nous avec notre houillère et le procès, je resterai encore ici quelque temps, et notre premier bataillon va à Mastreik ou j'irai faire un tour vers le printemps.

Je vous prie d'être persuadé que l'on ne peut être avec plus d'attachement.

Monsieur

*Votre très humble et
très obeissant serviteur.*

G. de Goumoëns.

L'auteur parle de « notre » houillère et du procès ; cependant, il n'a pas d'esprit de lucre car il pense à l'intérêt de tout le Pays de Liège et il n'est pas technicien car sa description de la machine de Newcastle, la deuxième pompe d'Angleterre, n'est pas précise, elle n'en a que plus de saveur et, bon homme d'affaires, il l'a accompagnée d'un plan coté. Que ne donnerions-nous pour posséder ce croquis que lui a remis le constructeur ! C'est lui aussi qui conseille à Ghequier de s'adresser aux Pères Jésuites anglais de Liège, pour en avoir la traduction. Ceux-ci ont été plus loin et ont construit un modèle réduit qui donne d'excellents résultats. Ceci ne nous étonne pas. Nous savons par ailleurs que le couvent des Jésuites anglais était un centre très avancé d'études générales et que le Père Line (Hall ou Hallus) y avait poussé très loin au siècle précédant les études de physique, de mécanique et d'hydraulique ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir C. LE PAIGE, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans le Pays de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXI, et J. BRASSINNE, *Les Jésuites anglais et leur orfèvrerie*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXIII.

Nous pouvons en conclure que de Ghequier et son groupe ne semblent pas avoir lutté contre le Chanoine de Wansoule et ses associés, ont encore moins copié l'ingénieur o'Kelly, comme celui-ci l'a insinué, *mais en même temps que lui et par une autre voie*, ont tenté d'implanter dans notre région les applications nouvelles de la science à ses débuts. De cette action simultanée vient peut-être l'absence d'octroi officiel que nous avons constatée. Il nous est impossible de tirer aucune conclusion de la « supplique de Mr de Ghequier » sans indication de matière, trouvée le 6 décembre 1743 dans la chambre du Prince Georges-Louis de Berghes à son décès ⁽¹⁾.

Ces machines ont-elles fonctionné ? Ont-elles donné satisfaction ? Mystère, mais à dater de 1721, et non 1717 comme le disait Th. Gobert, l'emploi des pompes à vapeur n'a cessé de se développer dans les charbonnages liégeois.

Le passage à Newcastle d'un esprit éclairé mérite d'être signalé dans l'avancement de la technique en Europe.

Pierre DELRÉE†.

⁽¹⁾ D. VAN DE CASTEELE, *Inventaire des objets délaissés par le prince évêque Georges-Louis*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège*, t. XI, p. 243.

* * *

Au sujet des pompes à eau, nous attirons l'attention sur une phrase des *Mémoires Scientifiques et anecdotiques du physicien aéronaute Robertson*, Paris, 1831, t. I, p. 33 : « Mon père fut des premiers qui essaya d'adapter à cet usage (l'épuisement des mines) une machine à vapeur ». Mais Robertson n'est pas à sa première date approximative. Une planche gravée montre en coupe la Houillère du Berger où se voit la pompe d'épuisement.

Sur les traces d'un grognard du département des Forêts.

NICOLAS ROUCHE, grenadier et instituteur.

Ne m'en voudra-t-on pas d'ajouter une modeste monographie à toutes celles déjà si nombreuses — et pour la plupart enrichissantes et élégantes — qui font connaître la vie d'un soldat de Napoléon ? Au surplus, ne me trouvera-t-on pas suspect si j'annonce que le grognard dont je veux parler est mon bisaïeul ?... Je m'efforcerai néanmoins d'être aussi objectif que possible.

Né dans la commune de Gouvy ⁽¹⁾ le 30 juillet 1787 Jean-Nicolas Rouche ⁽²⁾, conscrit de 1807, incorporé en décembre de l'année précédente, arriva au 108^e régiment de ligne le 18 février. Nous savons qu'au moins jusqu'à la levée de 1805 incluse, pour compléter les effectifs de ce régiment ⁽³⁾, on recruta beaucoup de jeunes gens du département des Forêts. Deux ans plus tard, il devait y en avoir encore pas mal, car, comme nous le verrons ci-après, notre soldat déclare que s'il devait nommer tout ceux qui font des compliments à ses parents, son papier ne suffirait pas ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Jusqu'en 1824, Gouvy a formé une commune ; après cette année, la localité est rattachée à Limerlé.

⁽²⁾ Il fut inscrit au Tableau Général des Cons crits de 1807, sous le nom de ROUCH ; mais c'est par erreur : tous les registres paroissiaux et ceux de l'Etat Civil écrivent ROUCHE à une ou deux exceptions près dans les premiers.

⁽³⁾ E. FAIRON et H. HEUSE, *Lettres de Grognards*, p. 97, n. 1.

⁽⁴⁾ Pendant un an 1807-1808, il devait avoir eu comme camarade Jean-Pierre Blaise, originaire d'une commune toute voisine de Gouvy, de Mont, où habitait une Crine, tante de notre ardennais. Voir dans les *Lettres de Grognards*, p. 96 un long mémoire que Blaise consacre à ses campagnes, mais où il ne fait malheureusement aucune allusion à ses compagnons d'armes.

Suivons notre recrue ⁽¹⁾ à partir de son incorporation en parcourant rapidement les fastes de son régiment ⁽²⁾ qui venait de prendre sa part au succès d'Eylau (8 février 1807). La saison était mauvaise et Napoléon ramena son armée dans la vallée de la Passarge où elle prit ses quartiers d'hiver. Toutes les troupes cantonnées à l'Est du Rhin, dont le 108^e, furent organisées en une seule armée sous la dénomination d'*Armée du Rhin* dont le commandement fut confié au maréchal Davout ⁽³⁾. La deuxième division sous les ordres du général Friant, et dont relevait le régiment qui nous occupe, fut établie dès les premiers jours de 1809 dans le pays de Bayreuth pour répondre à l'offensive des Autrichiens. Ici, après des manœuvres savantes, au Nord et au Sud de Ratisbonne, dans les détails desquelles nous ne pouvons entrer, les Français remportent les succès de Thann, d'Abensberg, d'Eckmühl et de Ratisbonne ; l'armée ennemie, coupée en deux est rejetée en déroute sur les deux rives du Danube jusqu'à Vienne (19-23 avril). Dans l'entretemps, l'armée du Rhin devenait sous les ordres directs de l'Empereur, l'armée d'Allemagne où les troupes du maréchal Davout formèrent le 3^e corps. Et ce fut la poursuite de l'adversaire jusqu'à la capitale autrichienne.

Après les aventures sanglantes d'Essling, le 5 juillet, Napoléon débouchait dans la plaine au Nord de l'île Lob-Aue avec toute son armée et le 6 livra la bataille acharnée de Wagram où il mit en œuvre ses plus grands talents de tacticien et qui fut au point de vue numérique la plus grande bataille qu'il engagea. La division Friant

⁽¹⁾ Par le Service Historique du Ministère de la Guerre en France nous connaissons son signalement : taille 1 m 706, visage plein, front large, yeux roux, cheveux et sourcils châains.

⁽²⁾ Notre tâche sera ici facilitée par Louis YVERT, *Historique du 108^e régiment d'infanterie* (1766-1895) (Berzerac, imprimerie Castanat, 1895) in-8.

⁽³⁾ Et non Davoust, comme nous le signale l'arrière-petit-fils du maréchal, le comte de Sérignan dans son article sur son illustre ancêtre dans la *Revue des questions historiques*, t. 77, p. 118, n. 1.

appuya l'attaque du général Morand contre l'aile gauche ennemie. Après avoir disposé ses troupes en échelons par bataillons, Friant porta en avant deux de ses régiments qui prononcèrent une attaque vigoureuse, mais assez tôt brisée. Tout de suite, il pare le coup, il enlève au pas de charge sa division tout entière, aborde l'ennemi à la baïonnette et le met en pleine déroute jusqu'au-delà de la Russbach. « Dans cette marche en avant, le 108^e montra une fois de plus ses qualités maîtresses, la bravoure et l'entrain ⁽¹⁾. » Il avait perdu deux officiers, le colonel Rottembourg était blessé ; 98 soldats avaient été tués et 263, blessés.

Bien sûr, comme tout le monde déjà alors, Nicolas Rouche devait souhaiter une paix définitive.

Après la victoire de Wagram, il ne restait plus aux Autrichiens qu'à solliciter un armistice d'abord, un traité ensuite (Vienne, 14 octobre 1809).

A partir du 18 juillet, le 108^e avait séjourné au camp de Kirtzchen, puis était venu en garnison à Vienne.

En janvier 1810, Davout commandait l'armée d'Allemagne et, comme chef du Corps d'observation de l'Elbe, présidait à l'organisation et à l'outillage de l'immense armée que Napoléon destinait à l'invasion de la Russie.

Dans les années 1810, 1811 et le commencement de 1812, le 108^e fut cantonné successivement à Ulm, à Magdebourg, à Stettin, enfin à Castrin.

Aux mois de janvier et mai 1812, quelques semaines avant la désastreuse campagne de Russie, mon bisaïeul écrivit à son père et son frère deux lettres que nous avons conservées. Nous les reproduisons ci-après ⁽²⁾. Que le lecteur ne s'attende pas à une orthographe fort soignée : Nicolas Rouche à son entrée au régiment savait à peine lire et écrire. Il faut croire que les circonstances

⁽¹⁾ L. YVERT, *op. cit.*, p. 51.

⁽²⁾ Nous nous autorisons ce faisant du grand exemple donné par Émile FAIRON et Henri HEUSE, *op. cit.*

ne s'étaient pas prêtées à le faire instruire comme son frère aîné Jean-Henri, cinq ans plus âgé, qui fit des études de prêtre ⁽¹⁾.

1^{re} lettre ⁽²⁾

Custrin, le 15 janvier 1812.

Mon très chere père et frère,

Pardon mon très [cher] père et mon très chere frère, si j'ai resté si longtemps sans rendre réponse à la vôtre datée du 29 8bre, qui m'a annoncé une aussi triste nouvelle, d'apprendre la mort de notre mère, dont il vous est inconcevable à croire le tourment et le chagrin que cette privation m'a causé mon très chere père; dont une mère étoit aussi porté pour moi, car je m'en doutois avant de voir que vous restiez si longtemps, sans me donner de réponse, aux mient que je vous avoit envoyez dans le courant de l'année.

Je vous dirai c'est qui a été la cause que je ne vous ai pas récrit plutôt, car j'ai reçu votre lettre deux jours avant que de partir de Stettin, pour nous rendre à Custrin et encore ce qui m'a fait rester si longtemps je vous avoit récrit cinq jours auparavant que de recevoir la vôtre et que je croioit que vous me renverriez réponse là dessus.

2^e page

Mon chere père, frere, oncle et tante, parent et amis, comme nous commençons une nouvelle année, j'arai l'honneur de

(1) L'abbé Jean-Henri Ruche exerça son ministère à Sart-lez-Francorchamp, à Lierneux, à Liège, enfin à Bettincourt près de Waremme, où il mourut en 1826 âgé de 44 ans. Nous conservons de lui 14 lettres écrites à son frère, s'échelonnant de 1816 à 1825, ainsi que quelques pages de sermons. Dans son jeune âge, il était tisserand. « Tout en actionnant son métier, au dire de mon bisaïeul — la chose nous était rapportée par notre père — il avait son livre devant lui et il étudiait ».

(2) Nous avons respecté l'orthographe sauf en ce qui concerne les majuscules, les apostrophes et les accents. Quelquefois, le papier étant abîmé, nous avons suppléer par le contexte aux mots disparus ou devenus illisibles; nous avons signalé les substitutions par des crochets.

vous souhaiter une sainte hureusse année mille fois plus que la précédente, je la souhaite en particulier à Henri Art, et à ma tante Crine, mes cousin et cousine et à Jean Léonard et toutes sa famille sans oubliez ceux qui demande encore des temps en temps de me nouvelle.

Pour le nouvelle du pays, je vous dirai que l'on parle fort de la guerre. C'est [ce] que nous désiront, car nous somme trop mal ; car nous somme en caserne dans des maison bourgeoisse. La plus grande partie quitte leur maison pour en faire de caserne et il en parte encore. Tous les jours, je veut vous dire aussi que moi et mes compagnon nous continuons toujours à aller à l'école régimentaire que j'espère d'être [sergent] pour la prochaine fois que je vous écrirai.

Je vous prie en grâce mon chere frère de tenir votre promesse que vous avez fait sur la dernière de vos lettre s'il est en votre pouvoir, car voilà déjà plusieurs fois que vous le dites, mais vous me||feriez un très grand plaisir car je suis presque [au dénuement].

3^e page

Mon chere père et chere frère, je voudrois bien demandé comment vous êts actuellement dans la maison et comment et où que mon frère reste, s'il est encore maintenant à Lierneux.

Je vous prie en grâce de bien vouloir me faire un petit détaille de la maison et de tous ce qui c'est passez depuis mon départe et combien que Jean Dieius donne pour rester avec mon père et comment il est arranger. Je le prie en grâce de bien avoir la bonté de ne pas maltraité mon père et d'en avoir bien soin. Je vous prie bien le bonjour d... et sa petite famille, mes voisins et mes amis. Vous me parlez aussi d'une permission sur votre dernière lettre, chosse impossible pour le présent, car nous sommes trop éloignés et on en parle nulement. Soyez persuadez, mon cher frère, que la première occasion je le feroit ce que je ne désire rien tant que de vous revoir en personne.

Je finis en vous faisant mes très h[um]ble compliment à vous mon cher père et à mon cher frèr honorer Henri Rouche théologien.

Mon adresse est à l'accoutumé Rouche Nicolas grenadier.

Dans la marge de la 2^e page : Servais Bechai et Henon de Baclin vous font bien de compliment. Henon vous prie de faire de compliment à Jean Léonard et sa famille.

Dans les marge de la 3^e page : — S'il falloit que je nomme ceux qui vous font de compliment le papier me manqueroit ; je vous nome mes deux amis.

— Je vous prie en grâce d'accomplir ce que je vous demande dans ma lettre. Je suis pour la vie votre cher fils.

Adresse : A Monsieur

Monsieur Henry
Rouche de Gouvvy
au Département
de Forêt Canton
sitot de Houfalize à Gouvvy.

Sa mère, Marguerite Crine, était morte au mois de mars 1811. Ce fut, comme on peut le penser, grand désarroi dans la famille toute désespérée, où le fils cadet, retenu à la guerre, n'avait pu revoir une dernière fois sa chère maman et ne pouvait pas non plus revenir, ne fût-ce que pendant une permission de deux ou trois jours, parmi les siens pour les embrasser et les consoler. C'est ainsi qu'un certain nombre de lettres écrites par lui de Stettin ne reçurent pas de réponse. Plût au Ciel que nous les eussions conservées !

C'est donc le cœur plein de tristesse et d'affectueuses pensées que le pauvre soldat en campagne se reporte mentalement à son pays et, s'adressant à ses parents jusqu'aux cousins les plus éloignés et à ses amis, leur offre ses souhaits de nouvel an.

Puis voici des nouvelles de la situation. Le sentiment antifrançais s'est réveillé plus que jamais parmi les populations occupées et ainsi le ravitaillement ne se fait pas normalement, si bien que si on parle de se jeter dans de nouveaux combats, on en recevra les ordres avec grand soulagement.

Cependant, malgré toutes les privations, toutes les traverses, toutes les inquiétudes, le petit ardennais, qui avait toujours parlé wallon chez lui, veut profiter

de ses loisirs pour s'instruire ⁽¹⁾, pour apprendre le français, devenir digne de subir des examens pour acquérir du grade si possible : noble ambition sans doute et nous verrons par la suite qu'il avait d'autres visées encore.

Puis, bien sûr, l'absent tient à connaître par le détail tout ce qui se passe à la maison et notamment il aspire à savoir si son père, Henri Rouche, âgé de 54 ans est en bons termes avec son locataire.

Il insiste aussi pour que ses parents n'oublient pas leur promesse. Nous ne savons pas au juste quel est l'objet de celle-ci ; mais ce n'est pas difficile à imaginer : il s'agit sûrement d'un envoi d'argent. Outre que les revenus de la famille ne devaient pas être considérables, on sait que tous les mandats n'arrivaient pas à destination et que les régiments faisaient sur ceux-ci des prélèvements — quand toute la somme n'y passait pas — en dédommagement des vêtements fournis par la masse.

2^e lettre

Grande Armée en Pologne

Le 8 mai 1812.

Mon cher père et tendre frère,

Je saisis le moment du séjour que nous faisons pour vous donner connaissance de me nouvelle ; car voilà très longtemps que j'aspirait toujours avec ardeur de recevoir de vos chère

⁽¹⁾ E. FAIRON et H. HEUSE, *op. cit.*, p. 377. « Le zèle pour l'étude (chez les soldats) était d'autant plus méritoire qu'il s'ajoutait aux fatigues de la préparation militaire ou du service en campagne. Pour ceux-là le temps consacré à l'école était bien mesuré. » — Nous savons par ailleurs que le Prince d'Eckmühl favorisait chez les soldats le goût de l'étude. Ces mêmes auteurs publient p. 266 une lettre datée de Hanovre, 12 octobre 1811, envoyée à ses parents par le cuirassier Jean-Emile Riga de Jehay, dont nous extrayons ces lignes : « Nous sommes environ quatre-vingt cuirassiers qui vont à l'école pour apprendre à lire et à compter et pour apprendre ce qui regarde l'état militaire. Le prince d'Ecmuel a donné cent francs par régiment aux huit cuirassiers qui savaient le moins quand on a commencé l'école et qui sont le mieux perfectionnés. Et moi, je suis tombé au nombre de ces huit-là... »

nouvelle parce que je vous avoit écrit avant mon départ de Stettin avant que j'eue regu la mort de notre tendre mère et à mon arrivée à Custrin, j'avais rendu réponse à la vôtre ; ainsi je croioit que j'oroit encore le bhonneur de recevoir une fois de vos nouvelle avant de nous précipiter dans le fond de la Rusie. Je vous prie en grâce de satisfaire à mes attende, qui sont toujours à bras ouvert du côté de la France, pour pouvoir vous y rejoindre un jour ; mais contre la force il n'y a pas de droit. ||

2^e page

Mon chere frère et père très estimé, s'il me falloit vous faire un détail de toutes les circonstances de ce pays-ci, je serois obligé d'attacher deux feuilles de papier ensemble ; mais je va vous en donner le principal.

Je vous dirai, mon chère père et très chere frère, que nous somme suceptible bientôt à nous battre de jour en jour, que voilà depuis le 27 mars que nous avons quité la garnison de Custrin pour nous rendre dans cet infâme pays et que nous faisons de très grand marche et toujours être logé 20 et 30 [hommes] par maison ; et l'on trouve seulement pas de pomme de terre. Nous somme obligé de porté de vivre pour 4 ou 6 jours sur notre dos. Je vous dirai aussi que le maison sont comme des heute de charbonnier et le peuple ne sont abillier que de pau de mouton, et la vermine y est aussi commune que l'eau dans la rivière et il n'y a pas de route, toujours dans le sable jusqu'au genoux.

Je vois que mon papier décline, il me faut finir, car il est si chere dans ce pays que voici pot treux patard que je vous fait connaissance là-dessus et que l'on en trouve pas quand on veut parce qu'il [n'] y a pas de ville. ||

3^e page

Il me reste encore à vous [faire] savoir que j'ai aussi été 7 mois à l'école régimentaire et que [je] me suis très bien appliqué ; ne faite pas attention sur ce que je vous écrit car je me suis pressés ; ainsi que mon compagnon Lambert Bechai de même, je vous prie de croire que nous somme comme frère nous deux. Il n'étoit pas présent quand j'ai fait la lettre, mais je vous prie en grâce de saluer sa mère et ses frère et sœur.

Mon cher frère, j'ai aussi appris par un de mes camarade qui [est] François Alabarbe de Hardeny que vous étiez sou-

diacre ; je vous prie de me le faire savoir de suite vos ad[resse]. Je finis en embrasant mon père et vous mon chere frère, n'oublier pas notre mère non plus que moi. Je vous charge de saluer ma tante Crine, me cousin et cousiene surtout l'eclésiastique. Je vous prie aussi de faire mes compliments à Pierre Ruche et sa femme et la veuve Jean Ruche et mes deux cousin sans oublier personne de me parent et amis en particulier Henri Art et tous ceux qui parle de moi.

Je suis pour la vie Jean Nicolas Ruche grenadier.

Dans la marge de la 1^{re} page : mon adresse e[s]t

Cachet : N° 13 à M. J. N. Ruche
Grande-Armée grenadier au 108^e régiment
4^e division 1^{er} corps de la
grande armée en Pologne
à la suite de la grande armée.

Adresse : Monsieur

Monsieur Henri Ruche
de Gouvy au Département
de Forêt Canton de Houffalize
Arrondissement de Neufchateau
Henri Ruche de Gouvy.

sitôt sitôt Canton de Houffalize

Cette adresse est surchargée de 6 f en grand : le port?

Le 1^{er} avril 1812, le Corps d'observation de l'Elbe avait pris le titre de 1^{er} Corps de la Grande Armée : 60.000 hommes, toujours sous les ordres de Davout. Arrivé à Thorn le 12, le 108^e fait partie de la 4^e division commandée par le général Dessaix.

L'endroit d'expédition de cette lettre n'y figure pas. L'armée était en marche vers la Russie ; il était vraisemblablement défendu par la censure de donner des précisions locales dans les correspondances qui pouvaient tomber aux mains de l'ennemi et lui donner des indications utiles.

Depuis le 15 janvier, plus aucune lettre n'est parvenue de Gouvy à notre soldat : il insiste donc pour qu'on lui écrive, n'imaginant pas les nombreuses causes pouvant expliquer le silence de ses parents ; silence plutôt involontaire certainement.

C'est pour lui l'occasion de souhaiter pouvoir rallier son village natal. Le texte n'est pas très clair, interprétons-le : j'espère avoir de vos nouvelles et votre affectueux encouragement avant de pénétrer en la maudite Russie qui apparemment nous réserve de cruelles épreuves, au sortir desquelles j'aurai la joie de vous rejoindre dans cette France aimée que nous appelons de tous nos vœux et qui aura enfin retrouvé la paix.

Le papier étant cher et d'ailleurs introuvable, le soldat ne donnera que le principal des caractéristiques des contrées traversées. Parti de Gustrin le 27 mars, quand le 8 mai il écrit sa lettre, après plus de 40 jours de marche éreintante, il devait être en route pour Kovno à travers le royaume de Prusse où alternent les marais et les terrains sablonneux rendant les chemins si peu praticables. Le pays est pauvre, le ravitaillement difficile, ce qui oblige les pauvres bougres à bourrer leurs havre-sacs de provisions pour des jours et des jours. A l'étape, même pas de pommes de terre, pensez ! pour un ardennais, être privé de ce rassasiant tubercule, quelle frustration inconcevable !

Au passage, voici la notation rapide des maisons primitives, des vêtements sommaires de ces Prussiens pleins de misère et de crasse.

Il fallait s'y attendre ; le bon élève ne manquera pas de redire à son père tout le zèle qu'il a mis à suivre, avec son copain Bechai, les cours de l'école du régiment. Aussi est-ce sans étonnement que nous relevons le scrupule qui le porte à prier ses correspondants de l'excuser sur ses fautes : la hâte qui l'a pressé justifie assez quelques négligences d'orthographe et de style.

Enfin, c'est le débordement obligé des bons sentiments à l'égard de tous les membres de la famille ⁽¹⁾, des amis

⁽¹⁾ A l'époque la tribu des Rouche était si nombreuse à Gouvvy et dans les environs qu'on avait dû les distinguer en trois branches par leurs alliances : Rouche dit Hoffmann, Rouche dit Blanc et Rouche dit Marette.

et voisins, sans oublier une affectueuse pensée encore à sa mère qu'il n'embrassera plus à son retour.

Suivons maintenant, sans nous attarder, le grenadier du 108^e dans les pérégrinations et vicissitudes de son beau régiment.

Davout franchit le Niemen le 24 juin avec son Corps d'armée. Le lendemain, le 108^e était en route pour Vilna, il arrive le 8 juillet à Minsk avec tout le Corps, d'où il se porte à Mohilow, où se produira le premier engagement sérieux. A la vive attaque des Russes contre le 85^e et le 108^e, le colonel Achard qui commande ce dernier, riposte vivement. A la tête de ses hommes, il charge ses adversaires, les oblige à une retraite précipitée et leur retient comme prisonnier tout un bataillon d'infanterie : brillant fait d'armes qui valut au 108^e les éloges du maréchal Davout peu sensible d'habitude au mérite de ses subordonnés. Hélas ! après la journée le régiment avait perdu 27 officiers et 964 hommes. Le brave colonel Achard était parmi les blessés. Aussi le 16 août à la bataille de Smolensk, le 108^e trop éprouvé, ne fut pas engagé.

Le 7 septembre, sur les bords de la Moskowa, lorsque le village de Borodino fut enlevé par le prince Eugène avec le 4^e Corps, le 1^{er} prend sa part de l'effort en attaquant l'aile gauche de l'ennemi. Après quelques hésitations, Davout finit, avec le concours de Ney, par atteindre son objectif et enlever, devant lui, les ouvrages des Russes. Puis deux divisions du 1^{er} Corps, dont la 4^e commandée par Dessaix, réussissent à prendre les devants. Mais elles tombent à l'improviste sur un fort parti de cavalerie qui y jette la panique. Tout de suite ralliées par leurs officiers, elles retrouvent leur sang-froid et retournent au combat. C'est alors que le 108^e entraîné par le valeureux colonel Achard court sus aux cavaliers russes et leur reprend 15 canons perdus quelques instants avant par le 1^{er} Corps. Pendant l'action, le colonel avait eu deux chevaux tués sous lui et fut de nouveau blessé.

Le lendemain les Russes, dont 60.000 étaient restés sur le champ de bataille fuyaient vers l'Est ; victoire, sans doute, mais la grande armée avait perdu 30.000 hommes.

Elle continue sa route sur Moscou. Séjour sinistre pendant trente-cinq jours dans les ruines calcinées de la capitale : toute l'armée décimée par la faim, le froid, la maladie et les désertions, logée à la même étoile...

Pour la retraite, une colonne de plus de 100 kilomètres se dispose en quatre échelons, où le premier Corps, dont le 108^e, constitua l'arrière-garde. Celle-ci arrivée aux abords de Viasma, le 3 novembre, est attaquée violemment par les troupes russes, mais malgré son épuisement, elle se défendit avec vaillance et brisa l'effort des assaillants. En cette journée, le 108^e pris à partie sans répit et avec acharnement, nous est signalé comme ayant accompli son devoir avec la plus grande bravoure.

Du reste, le 1^{er} Corps avait beaucoup trop souffert pour continuer à assurer sa mission d'arrière-garde. On le mit au troisième échelon et le Corps de Ney, le 3^e, prit sa place.

En 1813, revenu à Thorn, le 108^e, malgré ses profondes mutilations, est reconstitué tant bien que mal et tandis qu'un petit détachement demeure sur place pour défendre la ville, le restant, où se trouvait le grenadier Rouche est envoyé, sous les ordres du colonel Achard, à Hambourg. Dans cette ville, le maréchal Davout avait établi son quartier général. Au mois d'août il tente d'en sortir « pour se réunir à la grande armée qui menaçait de nouveau la Prusse, mais il fut bientôt contraint de rentrer. Enveloppé dans cette place par des armées victorieuses, il déploya pour sa défense, toutes les ressources de l'art et du courage ⁽¹⁾ ».

C'est ici que se situe un fait d'armes où se signala Nicolas Rouche, qui avait été promu le 18 février 1814

(1) *Galerie historique des contemporains*, 3^e éd., t. IV, 1887, p. 136.

au grade de sergent-major. Le 13 mars un détachement, dont il faisait partie, prit d'assaut à la baïonnette le village de Wilsdorff ⁽¹⁾, ce qui lui valut ainsi qu'à certains de ses chefs et compagnons d'être cité à l'ordre du jour. De celui-ci, nous possédons une copie conforme ⁽²⁾ ainsi que de la lettre d'envoi à l'intéressé par le Général chef d'Etat-Major général du 13^e Corps César de Laville. Nous les transcrivons ci-après, toutes deux sont édifiantes.

Hambourg, le 14 mars 1814.

M.

Je me fais un plaisir de vous adresser ci-joint une expédition de l'ordre du jour du 14 courant relatant l'affaire qui a eu lieu le 13 dans laquelle vous vous êtes comporté d'une manière honorable qui vous a valu l'attention de vos chefs et doit vous assurer l'estime de vos camarades.

Le Général chef de l'Etat-Major général du 13^e Corps
(sé) César de Laville.

A M. Au sieur Rouche, sergent-major au 108^e de ligne.

Pour copie conforme à l'original

Cachet de la

Le Bourgmestre

Commune de Limerlé

(sé) C. SCHMITZ

13^e Corps

Ordre du jour

Au quartier général à Hambourg

le 13 mars 1814

Monsieur le maréchal prince d'Eckmuhl s'empresse de faire connaître à l'armée le rapport suivant de M^r le général de division Pecheux.

⁽¹⁾ Aujourd'hui Wilstorf à environ 12 km du centre de Hambourg, au sud de l'Elbe, rattaché à Harbourg, faubourg de la grande ville.

⁽²⁾ Cette copie conforme de même que celle de la pièce qui vient après portent le sceau de la commune de Limerlé. Elles ne sont pas datées, c'est donc qu'elles se placent au plus tôt en 1824, année du rattachement de Gouvy à Limerlé. Donc au moins dix ans après l'événement, les pièces originales existaient encore ; aujourd'hui, nous en déplorons la perte.

Hambourg, le 13 mars 1814.

Monseigneur,

« J'ai l'honneur de rendre compte à votre excellence que,
« conformément à ses intentions, le village de Wilsdorff a
» été enlevé à la baïonnette, hier soir, à dix heures, par un
» détachement du 108^e avec cette intrépidité qui distingue
» partout ce brave régiment.

» Votre excellence trouvera ci-après, ainsi que j'ai eu
» l'honneur de lui promettre, les noms de ceux qui méritent
» ses bontés.

» M.M. Les capitaines : Robert, Claude, Blaze, Champion,
» Dubuisson, Guérard et Lambarté.

» M. M. Les adjudants-majors : Pidolle, Couture et Perrot.

» M M. Les lieutenants : Salzes, Guillaume, Feragnes et
» Schilzs.

» M. M. Les sous-lieutenants : Rinck et Guillard.

» Les sergents-Majors : Rouche, Olinger et Legendre.

» Les sergents : Reitere, Utel, Denau, Linz, Dehou, Baillet,
» Constant, Schiltz, Verdine, Reuter, Stosser et Le Maire.

» Les caporaux : Martin, Faillé, Redonne et Butan.

» Les grenadiers Kerres, Hendrix, Rocher, Thilsen, Kedu-
» reau et Bourgault.

» Enfin le tambourg Vangermeyer.

» Je ne puis trop faire l'éloge du colonel Achard qui dans
» toutes les circonstances, sait si bien communiquer sa bra-
» voure et son zèle à son régiment. »

signé Pécheux.

Par ordre de S. E. Monseigneur le maréchal

Prince d'Eckmuhl :

Ls général chef de l'Etat-Major général du 13^e corps

César de Laville.

Pour copie conforme à l'original

Cachet de la *Le Bourgmestre*
Commune de Limerlé (sé) C. Schmitz

C'est en cette circonstance que lui furent adressées ces paroles par son colonel Achard ⁽¹⁾ : « Mon brave, vous avez prouvé que vous êtes Français ; vous serez porté au rapport pour la croix ». Nous savons la chose par la minute d'une lettre qu'il adressait en 1855 à Napoléon III, précisément pour lui demander d'être honoré de cette croix qu'il avait tenacement espéré obtenir sans autre démarche.

Ainsi donc à la veille de l'abdication, tous ces braves étaient encore capables de remporter des victoires... Mais la grande armée, trop décimée, trop épuisée, malgré tout fort découragée, ne pouvait plus espérer marcher à la gloire comme dans le passé. Maintenant le soleil se couchait sur un horizon abîmé d'orages et de tempêtes implacables.

Le prince d'Eckmuhl fut certainement un des derniers à croire encore à une issue heureuse des événements. Bien que Napoléon eût renoncé à son empire le 6 avril, Davout ne consentit à ouvrir les portes de Hambourg qu'un mois après, le 5 mai, quand le général Gérard vint, de la part de Louis XVIII, lui signifier l'inutilité de son entêtement et l'ordre d'évacuer la place. Il se dirigea vers la France avec les 31.000 hommes du 13^e corps, dont l'envoyé du roi avait pris le commandement.

Toutes les unités du 108^e régiment se trouvèrent réunies le 1^{er} juillet à Abbeville. Or, le 12 mai, une ordonnance avait réduit le nombre des régiments d'infanterie en les refondant ; c'est ainsi que le 108^e disparut pour devenir le 89^e sur les quatre-vingt-dix nouveaux prévus.

Le 6 juillet, Nicolas Rouche était congédié comme étranger. A son retour en passant par Lille, on lui avait offert l'épaulette de sous-lieutenant, s'il voulait servir sous le nouveau régime. Mais, il invoqua ses sentiments de fidèle attachement à Napoléon 1^{er}, à son empereur

(1) Le colonel Achard devint par la suite général de division et sénateur.

comme il disait, pour refuser cette proposition alléchante. Nous pouvons donner ce détail grâce à la minute de la lettre à laquelle nous faisons allusion ci-dessus. C'est dans cette lettre aussi qu'il s'attribuait le mérite de ne jamais avoir émis aucune réclamation « pas même pour ses arriérés de solde et de décompte ».

Il rentra enfin à Gouvy et s'y maria. Il pratiqua le métier de tisserand et comme il était de ces grognards dont Fairon et Heuse disent qu'« ils quittaient l'armée à jamais convaincus des précieux avantages d'une solide instruction, et revenaient décidés à se faire de zélés propagandistes de l'enseignement » ⁽¹⁾, il voulut consacrer une partie de son temps à instruire chez lui, les enfants du village. C'était l'époque où l'enseignement primaire n'était pas encore organisé. Sachant parler et écrire le français (dans une mesure modeste, reconnaissons-le), ayant une connaissance pratique de l'allemand, Nicolas Rouche montrait ce qu'il savait de ces langues. Il donnait des notions d'arithmétique comptable et d'histoire contemporaine, celles-ci avec l'ardeur et l'enthousiasme que l'on peut imaginer. Un seul ouvrage nous est parvenu dont il se servait : I. Harroi, *Trailé d'arithmétique mise en pratique pour le commerce en général, embelli de plusieurs règles curieuses et spéculatives*, troisième édition, exactement corrigée, (Liège, chez I. E. Philippart et B. Collette, 1765).

Son école était seulement ouverte en hiver ; l'été, en effet, les mioches étaient requis par les travaux des champs. Nous conservons la minute d'une lettre d'affaire (1828) où il fait valoir que pendant six ans, après son retour de l'armée il s'est appliqué « à tenir l'école de la commune de Gouvy au contentement des parents et de son révérend curé. »

Hélas ! à l'âge de 53 ans, il fut victime d'un accident qui lui fit perdre la vue. Il lui fut impossible dès lors de se

⁽¹⁾ F. et H., *op. cit.*, p. 375.

livrer à de grandes activités. A la veillée, nous contait notre père, il faisait le récit de ses campagnes y mettant beaucoup d'animation et rapportant les faits avec beaucoup de précision, citant les lieux où il avait eu faim et froid. Un jour en Russie, disait-il, pour se garantir du froid, les soldats faisaient des ramparts de cadavres s'écroulant devant le feu ; ils étaient déguenillés, aussi, ils déshabillaient les morts pour se couvrir de leurs vêtements. Pour apaiser leur faim, ils coupaient des morceaux de chevaux morts et les grillaient à la pointe du sabre... Détails un peu réalistes, mais comment les éviter dans pareil sujet ?

Il nous reste aussi le souvenir que notre scrupuleux ancêtre ne pouvait calmer la voix de sa conscience qui lui reprochait d'avoir tué et qu'il s'en confessait...

Il n'eut pas la croix qu'il avait bien méritée et qu'on lui avait promise ; mais en 1857, il fut comme tous les soldats, qui avaient servi pendant la période de 1792 à 1815, gratifié de la médaille de Ste-Hélène et l'année suivante — quelques mois avant sa mort — il fut autorisé par Léopold 1^{er} à porter cette distinction. Aujourd'hui, nous conservons, signé du duc de Plaisance, le brevet qui la lui accorde, ainsi que le bijou : ils sont pour nous, comme on le pense bien, de précieuses reliques.

Nicolas ROUCHE.

Index des noms de personnes et de lieux

A

ABBEVILLE, 131.
ABENSBERG, victoire française sous le Premier Empire, 118.
ABRY (Louis), héraldiste, 94.
ACHARD, colonel du Premier Empire français, 127, 128, 130, 131.
AGIMONT, siège de 1445, 40.
AIX-LA-CHAPELLE, activité armurière, 64. — Fourniture de cuivre, 44, 45. — Pala d'oro, 82. — Seigneurie de Kerkrade, 113. — (Traité d'), 64.
ALABARBE de HARDENY (François), compagnon de Nicolas Rouche, 124.
ALEXANDRE (J.), 29, 33.
ALLEMAGNE (armée d'), 118, 119. — Campagne du duc de Bourgogne en 1475, 34.
AMAND (MARCEL), 15.
AMAY, cimetière belgo-romain, 20. — Vicus belgo-romain, 5, 6, 9, 10, 17, 18, 21.
ANDENNE, activité armurière, 64. — Centre potier, 81.
ANGLETERRE, équipement guerrier, 24. — Fourniture d'étain, 44. — Pompes à vapeur, 109, 114, 115.

ANVERS, famille Cassina, 1.
— Figurine terre cuite, 80.
— Fourniture de cuivre au moyen âge, 44, 45. — Industrie des armes à feu, 64. — Synodes, 4.
ARCKEL (Jean d'), prince-évêque de Liège, 32.
ARDECHE, noyer pour armurerie, 89.
ARGENTEAU, sape, 33.
ARGONNE, centre de production de céramique romaine, 16, 20, 21.
ARMERIA REAL, voir Madrid.
ARNOUL, seigneur de Rummen, 32.
ART (Henri), famille Rouche, 121, 125.
AUBÉE (Martin), peintre liégeois, 104.
AUFFIN, maître d'escrime à Liège, XV^e siècle, 31.
AUROTTE, voir Henrotay, 3.
AUTRICHE (archiduc d'), 56.
— (Georges d'), prince-évêque de Liège, 99.
AVENES (Watelet d'), marchand dinantais, 45.

B

BACHA, 33.
BACLIN (Henon de), compagnon de Nicolas Rouche, 121.

- BAILLET, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
- BAILLY (Marie-Catherine), épouse de l'orfèvre Dupont, J.-B., 88.
- BALAU, 32, 41.
- BALDEWIN, éperonnier liégeois, XIV^e siècle, 51.
- BALIGAND, ciseleur du XVIII^e siècle, 107.
- BARBENÇON, forteresse, 38.
- BASCOUP, puits de mine, 109.
- BASIN (Thomas), évêque de Lisieux, 56, 63.
- BASTIN (Lynard), mineur au service de Charles le Téméraire, 35.
- BAVAY, station d'époque romaine, 11.
- BAVIÈRE (duc de), 74. — (Ernest de), prince-évêque de Liège, 2. — (Ferdinand de), coadjuteur et prince-évêque de Liège, 2. — (Jean-Théodore de), prince-évêque de Liège, 94, 96. — (Joseph-Clément de), prince-évêque de Liège, 91, 92, 94, 96, 97, 110. — (princes-évêques de), 1.
- BAVO (église Saint) *voir* Nuth.
- BAWIN, famille, 112.
- BAYARD, vente en 1891, 103.
- BAYERISCHES NATIONALMUSEUM, 27.
- BAYOT, 31.
- BAYREUTH, 118.
- BECHAI (Lambert), compagnon de Nicolas Rouche, 124, 126. — (Servais), compagnon de Nicolas Rouche, 121.
- BELGIQUE, 107. — Orfèvreries conservées, 82. — Pompes à vapeur, 109.
- BENEZIT, 106.
- BERGER, houillère, 116.
- BERGHES (Corneille de), prince-évêque de Liège, 98, 99. — (Georges-Louis de), prince-évêque de Liège, 91, 96, 116. — (Robert de), prince évêque de Liège, 97, 99.
- BERTRAND DE DINANT, fondateur, 59.
- BETTINCOURT, près de Warremme, 120.
- BLAISE (Jean-Pierre), grognard, 117.
- BLANKENHEIM (duc de), 74.
- BOHNE (C.), 52.
- BOIS D'AVROY, exploitation charbonnière, 1.
- BOLX (Guillaume), arbalétrier, 53.
- BOMBAYE, 59.
- BORCHGRAVE D'ALTENA (comte J. de), 27, 82, 88, 90, 92, 104.
- BORGERHOUT, exposition organisée en 1960, 80.
- BORGHAEREN, château, 104.
- BORNET (A.), 34.
- BORLANDE (Anséal), armurier, 45.
- BORMAN (C. de), 33, 51, 74, 103, 113.
- BORMANS (St.), 29, 30, 34, 37, 38, 40, 42, 53, 110.
- BORODINO, village sur les bords de la Moskowa, 127.
- BORREMANS (René), 81.
- BOSCHMANS, 76.
- BOURBON (Louis de), prince-évêque de Liège, 63.

BOURGAULT, grenadier dans l'armée de Napoléon, 130.
BOUFFIOULX, près de Châtelet, industrie armurière, 51.
BOURCARD, 103.
BOURGOGNE (Charles de), *voir* Charles le Téméraire. — (duc de), 34, 45, 53, 56.
BOUSSU (sire de), 43.
BOUVIGNES, activité armurière, 64.
BOVIER (Jean), charbonnier, 45.
BLAZE, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.
BRABANT (André), 103.
BRABANT (duchesse de), 59.
BRAIVES, site belgo-romain en Hesbaye, 13, 20.
BRARIATUS, potier d'époque romaine, 12.
BRASSINNE (J.), 88, 89, 91, 96, 97, 98, 99, 115.
BREUER (Jacques), 22, 58, 73, 106.
BRONGNART (Hughes), fondateur de canons en 1595, 64.
BROUWERS (D. D.), 32, 38, 39, 41, 45, 60, 64, 74, 75.
BRUGES, fabrication d'armes au moyen âge, 66.
BRUHN HOFFMEYER (Ada), 31.
BRUSTEM, bataille, 41, 42, 43.
BRUSTEN (Charles), 29, 53, 55.
BRUXELLES, fabrication d'armes au moyen âge, 66. — Musée Royal d'Armes et d'Armures, 28.
BUCHON (J. A.), 27.
BUCKLEY (W.), 99.
BUTAN, caporal dans l'armée de Napoléon, 130.

C

CALMETTE (J.), 47.
CANOY (Paul), 104, 105.
CARTIER (Louis de), seigneur de Kerkrade, échevin de Liège, 113.
CARTIER de KERKEDE (Anne-Marie), *voir* Goumoens, famille.
CASSINA, famille de financiers, XVI-XVIII^e siècle, 1, 2.
CASTEELE (D. van de), 116.
CASTRIN, 119, 120, 124.
CATHERINE II de Russie, 3.
CHALONS (Jean de), armée bourguignonne, 43.
CHAMPAGNE (comte de), 26.
CHAMPION, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.
CHAPEAVILLE, 33.
CHARLES (J.), 46.
CHARLES LE TÉMÉRAIRE, 34, 42, 47, 54, 64.
CHARLES-QUINT, 64.
CHAROLAIS (comte de), 54, 56.
CHAPON (porte), *voir* DINANT.
CHEVALIER (Jean), créateur d'une fonderie dans le Namurois, 47.
CHOCKIER, château, 95.
CLAUDE, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.
CLAUS, maître charpentier, 34.
COLEN (Conrad de), commandeur de la maison des chevaliers teutoniques de Saint-André à Liège, 29.
COLEN (monastère de), *voir* KERNIEL-LOOZ.
COLMAN (Pierre), 3, 82, 88, 91.
COLOGNE, électeurs, 34. — Famille Cassina, 2. — Fournisseur de salpêtre et de

- soufre à la Principauté de Liège, XV^e siècle, 62, 63.
— Fourniture de cuivre au moyen âge, 45. — Station d'époque romaine, 7, 8, 11, 14, 15, 20.
- COMMODO, empereur romain, 12.
- COMMYNES (Ph. de), chroniqueur, 47, 55, 63.
- CONDROZ, industrie de l'armement, 47, 48.
- CONSTANT, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
- CORENS (R.), 80.
- CORNET DE WAYS-RUART (comte), collectionneur à Bruxelles, 101.
- CORROY, mont, près de Huy, 43.
- COUTURE, adjudant - major dans l'armée de Napoléon, 130.
- COUVIN, usines sidérurgiques, 46 s.
- COWLEY (machine à vapeur de), 109.
- CRECY, 32.
- CRINE, famille Rouche, 117, 121.
- CURTIUS (Jean), 65.
- CUVELER (J.), 73.
- D
- DACGAR (Gérard), bassinier, 73.
- DANTINNE (E.), 44.
- DANUBE, 118.
- DARGEN (Jean), ouvrier armurier dinantais, XV^e siècle, 64.
- DARGENT (J. L.), 44, 83.
- DAVOUT, maréchal français du Premier Empire, 118, 119, 125, 127, 128, 131.
- DEFrance (Léonard), peintre liégeois du XVIII^e siècle, 101, 102, 103, 104, 105.
- DEHAISNES (C.), 59.
- DEHOU, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
- DEJONG, 94.
- DELBROUCK, orfèvre liégeois du XVIII^e siècle, 88.
- DELFT, orfèvrerie, 83.
- DELREE (Pierre), 116.
- DEMARTEAU, graveur du XVIII^e siècle, 104.
- DE MAYER, 13.
- DENAU, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
- DENISONS (F.), fabricant d'armes blanches à Liège, 70.
- DE RAM, 41, 42, 54, 55.
- DESSAIX, général français du Premier Empire, 125, 127.
- DESTREE (J.), 44.
- DETAILLE (J.), faiseur de couleuvrines, 59.
- DIEGERICK (J.), 38, 41, 42, 75.
- DIJON, 59.
- DINANT, charte des arbalétriers de 1456, 53. — Destruction par les Bourguignons, 44, 54, 55, 75. — Fabrication d'armes, 32, 36, 39, 41, 42, 45, 51, 52, 53, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 67, 74. — Porte Chapon, 65. — Siège de Poilvache, 74.
- DOCQUIER (J.), 8, 21.
- DOEHAERD (R.), 45.
- DOMITIEN (châsse de saint), voir HUY, collégiale.
- DOUAI, musée, 106.

DRAGENDORF, 16.

DRION (Jean-Baptiste), orfèvre, 88. — (Louis-André), orfèvre, 88.

DROME, noyer pour armurerie, 89.

DUBUISSON, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.

DUPONT (Jean-Baptiste), orfèvre, 8, 90. — (Joseph-Clément), orfèvre, 88.

DURER (Albert), peintre allemand, 77, 79.

DUSART, famille, 113.

DWELSHAUWERS-DERY (V.), 109.

E

ECKMÜHL, victoire française du Premier Empire, 118. (Prince d'), 123, 129, 130, 131.

ELBE (corps d'observation de l'), 119, 125.

ELDEREN (Jean-Louis), prince-évêque de Liège, 96.

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE, industrie sidérurgique, 47, 51.

EPHRUSSI (Ch.), 77.

ESSLING, bataille, 118.

ETIENNE, batteur d'armures à Liège, 49.

EUROPE, opérations militaires, XV^e siècle, 35.

EVARD (Guillaume), sculpteur liégeois du XVIII^e siècle, 107.

EVARD (R.), 65.

EUGÈNE (Prince), 127.

EYLAU, victoire française du Premier Empire, 118.

EYL (baron van), 96.

EYS, Limbourg hollandais, église Sainte-Agathe, 94.

F

FABRI (Jean), clerc liégeois, 31.

FABRY-ROSSIUS (L.), 31.

FAILLE, caporal dans l'armée de Napoléon, 130.

FAIRON (E.), 32, 35, 41, 44, 45, 47, 49, 56, 62, 63, 65, 73, 74, 75, 117, 119, 132.

FALLAIS, seigneurie, 30.

FASSIN (Nicolas-Henri-Joseph de), peintre liégeois du XVIII^e siècle, 101.

FERAGNES, lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.

FEVEREAU (Lambert le), voisin du défendant à un procès liégeois de 1481, 69.

FINOT (J.), 35, 39, 40, 41, 42, 57, 63.

FOOZ, église, 27.

FORET, grotte, arrondissement de Liège, *voir* LIÈGE.

FORETS (département des), 117.

FOSSES, usines sidérurgiques, 46.

FOURON, commanderie teutonique, 30.

FRAGONARD, peintre français, 102, 103.

FRAIKIN (Joseph), 23, 60, 65, 84.

FRAGNÉE, *voir* LIÈGE.

FRANCE, équipement guerrier, 24, 26, 27. — Noyer pour armurerie, 89. — Relations historiques avec la Principauté de Liège, 2. — Retour du général Davout et de ses hommes, 131. — (Royaume de), 34, 56, 62.

FRANCHIMONT (marquisat de), fabrication d'armes, 55,

67. — Reddition des armes à Charles le Téméraire, 42, 54. — Usines sidérurgiques, 47. — Vente de charbon de bois, 45.
FRANKINET (Marie-Agnès de), voir GHEQUIER, famille.
FREDERIKS (J. W.), 99, 100.
FRESART DE CLERC DE WA-ROUX, 95.
FRIANT, général français du Premier Empire, 118, 119.

G

GACHARD, 32, 34.
GAEN (de), famille, 111, 112.
GAIER (C.), 29. — (C. et J.), 48.
GAND, fabrication d'armes, 66.
GARNIER (J.), 38, 39, 40, 41, 45, 60, 61.
GASPARD (Don), gouverneur de Gand, 95.
GAUCHEZ (Léon), 101.
GEER, église, 27.
GENICOT (L.), 47, 73.
GEORGES (saint), voir BAYERISCHES NATIONALMUSEUM.
GEORGES II, roi d'Angleterre, 113.
GERARD, général français du Premier Empire, 131. — (E. et G.), 40, 53, 62, 65, 74, 75.
GHEQUIER, famille, 110, 111, 112, 113, 115, 116. — Seigneur de Montquin, 111.
GILLES, batteur de cuivre dinantais, XIV^e siècle, 59.
GILLON (Jehan), armurier dinantais, début XVI^e siècle, 64.

GOBERT (Th.), 22, 23, 65, 73, 75, 116.
GODARS (C.), fabricant d'armes blanches à Liège, 70.
GONES (Godefroid de), bourgeois de Huy, 30.
GOSE (E.), 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 16.
GOU MOENS, famille, 112, 113, 115.
GOUVY, résidence de la famille Rouche, 117, 122, 125, 126, 129, 132.
GRANCSAY (Stephen V.), Metropolitan Museum de New-York, 22.
GRINE, famille Rouche, 117, 121, 122, 125.
GROESBEEK (Gérard de), prince-évêque de Liège.
GUELDRÉ (troupes bourguignonnes en), 34.
GUERARD, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.
GUILLARD, sous-lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.
GUILLAUME, 35.
GUILLAUME, lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.
GUTTEMBERG, graveur du XVIII^e siècle, 104.

H

HACCOURT, équipement guerrier, 32.
HACHEZ (H.), 38, 53, 59, 74.
HADRIEN, empereur romain, 12, 13.
HAINAUT, fabrication des arbalètes, 53. — (Comte de), 26. — Raid du 25 décembre 1406, 38.
HALL ou Hallus (père), jé-

- suite anglais, 115. *Voir*
LINE.
- HAMAL (Guillaume de), mort
en 1316, 29. — (Louis de),
mort en 1299, 29. — Châ-
teau, 32, 88.
- HAMBOURG, 128, 129, 130,
131.
- HANQUET (Pierre), 1.
- HANSAY (A.), 110.
- HANSOTTE (Georges), 1, 3,
49, 52, 73, 74, 109, 110,
111.
- HARLEM, exposition d'armes,
89.
- HARROI (I.), auteur ancien,
132.
- HARSIN (Paul), 2, 23, 65, 110.
- HASSELT, reddition des ar-
mes à Charles le Témé-
raire, 42.
- HAUTEPENNE, 32.
- HAXHE (baron de), 88.
- HAYNIN (J. de), 39, 42, 43,
60, 74, 75.
- HEERLEM, station romaine,
10.
- HELBIG (J.), 98.
- HELIN (E.), 111.
- HEMRICOURT (Jacques de),
chroniqueur, 30, 31, 50, 51.
- HEMRICOURT DE GRUNNE
(comte de), 88.
- HENAU (F.), 22, 23, 49, 58.
- HENDRIX, grenadier dans l'ar-
mée de Napoléon, 130.
- HENRARD (P.), 39, 59.
- HENROTAY (Jean-Baptiste),
orfèvre liégeois, 3.
- HERBILLON (J.), 58.
- HERMAN (Michel), sculpteur
liégeois, 104.
- HERSTAL, équipement guer-
rier, 32.
- HESBAYE wallonne, industrie
de l'armement, 48.
- HEULE (H. van), 27.
- HEURE (François d'), dit Ora-
nus, échevin de Liège, XVI^e
siècle, 98.
- HEUSE (H.), 117, 119, 123, 132.
- HIMBE, château, 112.
- HOCHET (fils de Jean), fabri-
cant d'armes à Liège, en
Gérardrie, 73.
- HOCHT (Marie), petite-fille de
François d'Heure et épou-
se du bourgmestre Michel
Sély, 98.
- HOEGNE (vallée de la), 3.
- HOENSBROEK, prince-évêque
de Liège, 96.
- HOLLANDE, argenterie, 83. —
Peinture XVIII^e siècle, 101.
- HOLLOGNE-SUR-GEER, 42.
- HORNE (Jean de), prince-
évêque de Liège, 39, 42,
57, 63, 65.
- HOSDEN (Hubin de,) mort en
1432, 27.
- HOUTHEM SAINT-GERLACHE,
château, *voir* PAYS-BAS.
- HUGHET (E.), 30.
- HUMBERCOURT, armée bour-
guignonne, 43.
- HUY, activité armurière, 50,
51, 58, 61, 63, 64, 67, 70. —
Archives communales, 30.
— Bassinia, 27. — Bom-
barde, 42, 43. — Château,
39, 43, 57. — Collégiale,
27. — Milices, 32.

I

- ISERE, noyer pour armurerie,
89.
- ITALIE, équipement guerrier,
24, 27, 31.

J

JACQUEMEIN DE HODAIGE, apothicaire, 58.

JACQUES II, prétendant d'Angleterre, 113.

JEAN, lormier hutois, XIV^e siècle, 51.

JEAN-BAPTISTE (reliquaire de saint), conservé à l'église Saint-Antoine à Liège, 96.

JEANNE d'ARC, 34.

JEHAN DEZ TROIX, dit Jehan le cuvelier, voisin du défendant à un procès liégeois de 1481, 69.

JEMEPPE-SUR-MEUSE, 111; site belgo-romain, 13.

JÉRUSALEM (ordre de Saint-Jean de), 29.

JOHAN DE HUY, fondeur de cloches, 59.

JOHAN LE DENT, éperonnier liégeois, XIV^e siècle, 51.

JORIS (André), 2, 22, 44, 45, 59, 74.

JOSEPH II, empereur d'Allemagne, 104.

JOWA (Jean), 105, 106.

JULIERS (duc de), 34.

JUNCIS (Jean de), XVI^e siècle, 97, 98.

K

KEDUREAU, grenadier dans l'armée de Napoléon, 130.

KERKRADE, seigneurie, voir AIX-LA-CHAPELLE.

KERNIEL-LOOZ, châtelle de sainte Odile du monastère de Colen, 31.

KERRES, grenadier dans l'armée de Napoléon, 130.

KESSEN (A.), 40, 62.

KIRTZEN (camp de), 119.

KOVNO, 126.

KURTH (G.), 33.

L

LACROIX (A.), 38,

LAHAYE, 74.

LAMBARTE, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.

LAMBERT, maître d'escrime à Liège, XIV^e siècle, 31.

LANDEN, site belgo-romain, 13.

LAUWERIJS (E.), 8, 21.

LAVILLE (César de), général chef d'Etat-Major du Premier Empire français, 129, 130.

LAWAIR DE Fooz (Bastien), mort en 1407, 27.

LECLERC (Henri), capitaine des mineurs au service de Charles le Téméraire, 35.

LEFFE, salpêtre, 75.

LEGENDRE, sergent-major dans l'armée de Napoléon, 130.

LEGROS (E.), 58.

LE JEUNE (Jean), fabricant d'arbalètes, 58.

LEJEUNE (Jean), 23, 47, 65, 75.

LEJEUNE-DEHOUSSE (R.), 48.

LE MAIRE, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.

LÉONARD (Jean), famille Rouche, 121.

LÉOPOLD I, 133.

LE PAIGE (C.), 115.

LEROY (Etienne), 101.

LESOINNE (Abraham), créateur de l'exploitation houillère du Val Benoît, 1.

- LEVA (Charles), 5.
- LEYNESTIENNE, bombardier du duc de Bavière, 74.
- LIÈGE, Académie des Beaux-Arts, 104. — Archives de l'Etat, 66, 69, 73, 74, 110, 112. — Assistance Publique, 91. — Bibliothèque de l'Université, 30. — Cabinet des Estampes, 105. — Combats contre les Bourguignons en 1468, 40, 43, 55. — Devant les Mineurs, 73. — Effectif de l'armement vers 1466, 41. — Eglises : Saint-André, 30 ; Saint-Antoine, 96 ; Saint-Barthélemy, 90 ; Saint-Denis, 91 ; Saint-Jacques, 91, 92 ; Saint-Jean, 91 ; Saint-Martin, 82, 91 ; Saint-Nicolas-Outre-Meuse, 91 ; Saint-Pholien, 96 ; Sainte-Véronique, 91. — Evêques, 29, 35. — Exposition de l'art ancien au Pays de Liège, 97. — Expositions d'orfèvrerie religieuse, 91. — (Fabricants d'Armes au Pays de), 70, 71, 72. — Fragnée, 31. — Grande-Bèche, 108. — Greffe des Echevins, 69. — Grotte de Forêt, arrondissement de Liège, 76, 80. — Hôtel de Sélys, Mont Saint-Martin, 98, 99, 103, 106. — Industrie armurière, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 70, 83, 84. — Maieur, 30. — Maison des Chevaliers teutoniques de Saint-André, 30. — Marché, 69. — Métier des fèvres, 46. — Milices confédérées, 32. — Musée Curtius, 27, 48, 82, 90, 91, 94, 97, 99, 105. — Musée de l'Art wallon, 105. — Musée du Verre, 12, 99. — Paroisse Saint-Martin-En-Ile, 108. — Paroisse Saint-Michel, 88. — Peinture au XVIII^e siècle, 101. — Pompe à vapeur, 109, 110, 111, 114, 115. — Reddition des armes à Charles le Téméraire, 42, 55. — Rue Sous-l'Eau, 99. — Sculpture décorative du mobilier, 89. — Séjours du sculpteur Wacheux à Liège, 106, 107. — Société d'Emulation, expositions, 89, 104, 107. — Travail des métaux et du bois, 83. — Travail industriel des métaux, 44. — Tribunal des Echevins, 69, 97. — Université, 109.
- LIERNEUX, 120, 121.
- LIEVESTYENNE (Pierre de), bombardier, XV^e siècle, 61.
- LILLE, passage à Lille de Nicolas Rouche, 131. — Seigneurie de Montequent, 111 — voir MONTEQUINT.
- LIMERLE, commune voisine de Gouvy, 117, 129, 130.
- LINE (Père), jésuite anglais, 115, Voir HALL.
- LISIEUX, évêché, 56.
- LIVERLO, famille, 111.
- LINZ, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
- LOB-AUE, île, 118.

- LOMBARD (Lambert), peintre liégeois du XVI^e siècle, 98.
 LONDRES, acquisition de deux pistolets, 84, 85, 87. — Orfèvrerie, 83.
 LOOZ (J. de), 37, 54, 56, 59, 60, 64.
 LOOZ (comté de), armement, 24. — (comte de), 32, 42, 47, 58. — (Reconquête du Pays de), 63.
 LOTHIER, 48.
 LOUIS I, comte de Loos, 26.
 LOUIS VII, roi de France, 26.
 LOUIS XVIII, 131.
 LOUIS DE BOURBON, 27.
 LOUIS (Maria), 104.
 LOUVAIN, 64.
 LOVINFOSSE, peintre liégeois, 104.
 LOYS (Marguerite de), *voir* GOUMOENS, famille.
 LUBECK, 30.
 LYNART (Bastin), mineur au service de Charles le Téméraire, 35.
 LYSLEAU (Mathier de), membre du métier des fèvres de Liège, 69.
- M
- MAASTRICHT, 34. — Armement, 61, 62. — Bonefantmuseum, 94. — Siège par les Liégeois, 42.
 MADRID, Armeria Real, 65.
 MAGDEBOURG, 119.
 MAHYEU (J.), armurier, 84, 87, 90.
 MALINES, 64. — Fourniture de cuivre au moyen âge, 44, 45.
 MARCK (Erard de la), prince-évêque de Liège, 99. — (Everard de la), 64. — (Guillaume de la), 42, 57.
 MARLAGNE, 55.
 MARTENE-DURAND, 34.
 MARTIN, caporal dans l'armée de Napoléon, 130.
 MASSINET de Saint-Hubert, bombardier, XVI^e siècle, 64.
 MAXIMILIEN D'AUTRICHE, 39, 40, 57.
 MAY, colonel dans l'armée des Pays-Bas, 113.
 MAYENCE, électeurs, 34.
 MÉAN (François-Antoine de), prince-évêque de Liège, 91, 97, 103, 106.
 MENGOLD (saint), *voir* HUY, Bassinia.
 MERICA (H. de), 38.
 MERRIMAN (A. D.), 45.
 MERTENS (Joseph), 5.
 METZ, fournisseur de salpêtre et de soufre à la Principauté de Liège, XV^e siècle, 62. — Parc d'artillerie municipale, 65.
 MEUSE, bassin moyen, 48, 67. — Carrière sur la rive gauche, 18.
 MIDDELBOURG, activité armurière, 64.
 MILLEN, attaque par Jean de Horne, 39.
 MINSK, 127.
 MOHILOW, 127.
 MOLINET (J.), 40, 42.
 MONKIN, *voir* Ghequier.
 MONS, fabrication d'armes, au moyen âge, 66.
 MONSTRELET (Enguerrand de), chroniqueur, 27.
 MONT, commune voisine de Gouvvy, 117.

MONTEQUINT, seigneurie, *voir*
TOURCOING, département.
MORAND, général français du
Premier Empire, 119.
MOREAU (Gérard), 4.
MORIALME (Robert de), 43.
— Seigneurie du Pays de
Liège, 50.
MOSCOU, 128.
MOSKOWA, 127.
MOTTET (Lambert), orfèvre
liégeois, 93.
MOYANO, 105.

N

NAMUR, archives d'Etat, 74.
— Artillerie, 63. — Indus-
trie, 45.
NAMUROIS, plombière, 47.
NAPOLÉON, 117, 118, 119,
131.
NAPOLÉON III, 131.
NEERHAREM, site belgo-ro-
main, 13.
NEUSS, 34.
NEWCASTLE, pompe à vapeur,
114, 116.
NEWCOMEN (machine à va-
peur de), 109.
NEW YORK, Metropolitan Mu-
seum of Art, 101, 102, 103,
104, 105.
NEY, maréchal français du
Premier Empire, 127, 128.
NICOLAS III de Rumigny,
vassal de l'évêque de Liège,
26.
NICOLAS JOSEPH, fondeur,
XV^e siècle, 59.
NIEMEN, 127.
NUREMBERG, 30, 52.
NUTH, Limbourg hollandais,
église Saint-Bavo, 94.

O

ODILE (sainte), 31.
O'KELLY, ingénieur irlandais,
110, 116.
OLINGER, sergent-major dans
l'armée de Napoléon, 130.
ORANUS, *voir* HEURE (Fran-
çois d').
ORCHIMONT, forteresse dans
le Luxembourg, 34.
OTHÉE, 27, 38, 51.
OTTARD LONPRE, Hutois sur-
nommé « del Bonbarde »,
XIV^e siècle, 33.
OUDENBOSCH (A. d'), 40, 42,
53, 55, 56, 63.
OUDRIET (Girard), faiseur de
couleuvrines, 59.
OURTHE (vallée de l'), 3. —
Fer, 55.
OUTREMEUSE (Jean d'), chro-
niqueur, 30.
OUTRE-RHIN, armement, 26.

P

PAQUAY (J.), 38, 75.
PAQUES (Jean), armurier,
XV^e siècle, 56, 69.
PARIS, expositions de l'Art
ancien au Pays de Liège,
97. — Fournitures pour
arbalètes, 53. — Musée du
Louvre, 27. — Salon, 104.
— Salon de la correspon-
dance, 105. — Séjours à
Paris de Léonard DeFrance,
102, 104.
PAROY (Jean, Guy, le Gentil,
comte de), graveur ama-
teur, 103, 104.
PASQUE (Jehan), *voir* PÂ-
QUES (Jean).

- PASSARGE (vallée de la), 118.
 PAULI (Theodoricus), 41, 42.
 PAYS-BAS, Archives du Conseil d'Etat, 113. — (Anciens), peinture au XVIII^e siècle, 101. — Château de Houthem Saint-Gerlache, 97. — (Eglises wallonnes des), 4. — (Souverain des), 57.
 PECHEUX, général de division du Premier Empire, 129, 130.
 PEEKS (Jean), abbé de Saint-Laurent, 54.
 PELZER (R. A.), 44, 64.
 PERPETE DE ROCHEFORT, armurier dinantais, fin XVI^e siècle, 64.
 PERROT, adjudant - major dans l'armée de Napoléon, 130.
 PHILIPPE (Joseph), 3, 83, 84, 86, 88, 89, 92, 97, 100, 105, 108.
 PHILIPPE LE BON, 59.
 PHILIPPE LE HARDI, 59.
 PIDOLLE, adjudant - major dans l'armée de Napoléon, 130.
 PIERRE, coutelier, XIV^e siècle, 50. — (C.), fabricant d'armes blanches à Liège, 70.
 PIERSAN DE ROCHEFORT, armurier dinantais, début XVI^e siècle, 64.
 PIRENNE (H.), 23, 33, 44.
 PLAISANCE (duc de), 133.
 POILVACHE, château, 42. — *Siège, voir* DINANT.
 POLAIN (A.), 23. — (E.), 65, 75. — (Jules), 22, 23.
 POLOGNE (armée de), 123, 125.
 PONCELET (E.), 22, 23, 45, 51, 62, 65, 73, 74.
 PORON (Gilles), mineur au service de Charles le Téméraire, 35.
 PROVENCE (voyage de l'I.A.L. en), 3.
 PRUSSE, 126, 128.
 PUTERS (Albert), 2.
- Q
- QUICHERAT (J.), 56.
- R
- RAEREN, grès, 80.
 RAHIER, église, 96.
 RAHIER-BERLAYMONT, armes, 96.
 RATISBONNE, victoire française, 118.
 RAVENSTEIN, 34.
 REDONNE, caporal dans l'armée de Napoléon, 130.
 REITERE, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
 REITZENSTEIN (A. von), 52.
 REIFFERSCHIEDT, siège, 34.
 REKEM, site belgo-romain, 13.
 REMACLE (Jean), maître mineur, 34.
 RENART (Jean), auteur du roman de Guillaume de Dole, vers 1212-1213, 48.
 RENEL (F.), fabricant d'armes blanches à Liège, 70.
 RESÉN (Henric), fournisseur de « marchandises d'arbaleste » de Maastricht, 58.
 REUTER, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
 RHEIDT, château, 41.
 RHÉNANIE, production de céramique romaine, 7, 10.
 RHIN (armée du), 118.

- RIEU (Guillaume du), mineur au service de Charles le Téméraire, 35.
- RIGA (Jean-Emile), cuirassier dans l'armée de Napoléon, 123.
- RINCK, sous-lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.
- RIVO (Raoul de), doyen de Tongres, 33.
- RIXINGEN (Arnould de), maréchal de l'évêque de Liège, 29.
- ROBERT, capitaine dans l'armée de Napoléon, 130.
- ROBERTSON, physicien aéronaute, 116.
- ROCHEFORT, siège de 1445, 40.
- ROCHER, grenadier dans l'armée de Napoléon, 130.
- ROLAND, 26.
- ROOST (baron de), XVIII^e siècle, 110.
- RORIVE (Gillechon de), coustelier du XIV^e siècle, 50.
- ROSEN (A. de), miniaturiste, 103, 106. — (baron de), châtelain de Borghaeren au XVIII^e siècle, 104.
- ROTSELAER (seigneurie), 95. *Voir* SURLLET.
- ROTTEMBOURG, colonel français du Premier Empire, 119.
- ROTTERDAM, commerce des antiquités, 93. — Exposition d'armes, 89.
- ROUCHE (Henri), père du grognard Jean - Nicolas Rouche, 122, 123, 125. — (Jean-Henri), abbé, 120, 121, 122. — (Jean-Nicolas), grognard, 117, 119, 121, 125, 128, 129, 130, 131, 132. — (Nicolas), arrière petit-fils du grognard Rouché Jean-Nicolas, 133. — Famille, 125, 126.
- ROUHART-CHABOT (I), 111, 112.
- ROUSSEAU (F.), 45, 48.
- ROVERS (Georges - Mathieu de), *voir* GOUMOENS, famille.
- RUREMONDE, 34.
- RUMMEN, château, 32.
- RUSSBACH, 119.
- RUSSIE, campagne de Napoléon, 119, 124, 125, 126, 133.

S

- SACY, forge sur la terre de Morialmé, 50.
- SAINT-EMPIRE, 24, 27, 32.
- SAINT-JACQUES (Renier de), 33.
- SAINT-LAMBERT (Tréfonciers de), 111.
- SAINT-LAURENT (abbé de), *voir* PEEKS (Jean). — (Paix de), 55.
- SAINT-TROND, absence à la bataille de Brustem, 41. — Armement, 42, 50, 52, 53, 58, 61, 63, 68. — (Défense de), en 1489, 32. — Eglise abbatiale, 27. — (Fief de l'abbaye de), 51. — Métier des fèvres, 46. — Mines de cuivre, 45. Reddition des armes à Charles le Téméraire, 42. — *Voir* Renart (Jean), auteur du « Roman de Guillaume de Dole ». — Usage des armes à feu portatives, 40.

SALZES, lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.
SART (Dieudonnée du), *voir* Ghequier, famille.
SART-LEZ-FRANCORCHAMP, 120.
SAXE, 44. — (Duc de), 63.
SCHILTZ, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.
SCHILZS, lieutenant dans l'armée de Napoléon, 130.
SCHMITZ (C.), bourgmestre de Limerlé, 129, 130.
SELYS (Michel), bourgmestre de Liège, XVII^e siècle, 98. — (Hôtel de), *voir* Liège.
SELYS FANSON (Robert de), 97.
SELYS LONGCHAMPS (baron Maurice de), 91, 94, 99.
SERIGNAN (comte de), arrière-petit-fils du maréchal Davout, 118.
SERVAIS (G.), 48.
'S GRAVEN VOEREN, site belgo-romain, 13.
SMOLENSK, bataille, 127.
SOER (Mme Oscar de), 96.
SOHET, famille, 112.
SOIL DE MORIAME (E. J.), 59, 66.
SQUILBECK (Jean), 22, 23, 27, 29, 55, 56.
STAVELLOT (Jean de), chroniqueur, 35, 39, 40, 42, 62.
STETTIN, 119, 120, 122, 124.
STIER (Catherine de), *voir* Ghequier, famille.
STÖCKEL (Johan, F.), Directeur du Tøjhusmuseet de Copenhague, 90.
STOKKEM, château, 39.
STOSSER, sergent dans l'armée de Napoléon, 130.

STRAVEN (Fr.), 29, 40, 52, 58, 63, 74.
STURLER, général de brigade dans l'armée des Pays-Bas, 113.
SURLET (Jean-Jacques-Ignace de), vicomte de Montenacken et Seigneur du pays de Rotselaer, 95.

T

TAHON (V.), 44, 51.
TECHY (Désiré), 22, 82, 84, 90.
TERRISSE (J.), 11.
THANN, victoire française du Premier Empire, 118.
THEUX DE MONTJARDIN (Chev. J. de), 111.
THIBAUT (Georges), faiseur de couleuvrines, 59.
THIERACHE, forteresse des Ecorcheurs, 34.
THILSEN, grenadier dans l'armée de Napoléon, 130.
THIRY (L.), 96.
THORN, 125, 128.
THUIN, armement, 52, 53, 67. — Pillage, 54.
TIHON (F.), 57.
TILLEUR, pompe à vapeur, 110.
TONGRES, armement, 50, 61. — Armure trouvée à Tongres, 27, 28. — Collégiale, 26. — Luites contre les Bourguignons, 43. — Milices, 32.
TONGRES-ARLON, chaussée romaine, 18, 20.
TOURCOING (département de), seigneurie de Monteuint, 111.
TOURNAI, industrie des armes à feu, 59, 66.

TREVES, électeurs, 33. —
Station belgo-romaine, 20.
TREYTORRENS, voir GOU-
MOENS, famille.
TSCHARNER, général de bri-
gade du Premier Empire,
113.

U

ULM, 119.
U. S. A. (Musées des), 3, 4, 23.
UTEL, sergent dans l'armée
de Napoléon, 130.
UTRECHT, orfèvrerie, 83.

V

VAL BENOIT, exploitation
charbonnière liégeoise,
XIX^e siècle, 1.
VALDES (Anne-Emerentiane,
baronne de), 95. Voir SUR-
LET.
VAL-DIEU, abbaye, 30.
VALKENBURG (Renier de),
commandeur teutonique
de Fouron, 30.
VAN DEN BERG, 30.
VANDERHOEVEN (Michel), 18,
21.
VAN DER MADE (Raoul), 31,
33, 74, 94.
VAN DE WEERT, 10, 11.
VANGERMEYEN, tambour
dans l'armée de Napoléon,
130.
VECQUERAY (Albert), 3.
VELBRUCK (François-Charles
de), prince-évêque de Liège,
86, 88, 93, 94, 97.
VERDINE, sergent dans l'ar-
mée de Napoléon, 130.
VERDUN (Gilles de), 58.
VERTE TENTE (Compagnons
de la), 40.
VESDRE (industrialisation de
la vallée de la), 3.

VIASMA, 128.
VICTOR (saint), voir HUY,
collégiale.
VIENNE, 118, 119. — Alber-
tina, 27. — (Traité de),
119.
VILLERMONT (comtesse de),
77, 80.
VILNA, 127.
VIRCH (Claus), Associate cu-
rator, Metropolitan Mu-
seum of Art, New York.
VIRILIS ou VIRINNIUS, po-
tiers d'époque romaine, 11.
VIVARIO (Pierre - Grégoire,
baron de), bourgmestre de
Liège, 112. — Famille, 112.

W

WACHEUX, sculpteur français,
XVIII^e siècle, 106, 107, 108.
WAGNER (Richard), 96.
WAGRAM, victoire française,
118, 119.
WALSBEZT, site belgo-romain,
13.
WAMPE, famille, 94.
WANSOULE (chanoine de),
110, 116.
WARNANT, tour, 33.
WILLEMS (J.), 8, 21.
WILSDORFF, faubourg de
Hambourg, 129, 130.
WINAND (Toussaint), orfèvre
liégeois, 94.

Y

YANS (Maurice), 31, 73.
YERNAUX (J.), 65.
YVERT (Louis), 118, 119.

Z

ZANTFLIET (C. de), 34.
ZONHOVEN, bataille, 29, 42, 43.
ZUYLEN (Albert van), 95.

Table des illustrations

	Pages
Vicus belgo-romain d'Amay. Coupe à hauteur du four n° 1	6
Vicus belgo-romain d'Amay. Profil de céramiques. Niveau au-dessus des fours	9
Vicus belgo-romain d'Amay. Profil de céramiques. Remblai puits n° 2 (planche II)	17
Vicus belgo-romain d'Amay. Profil de céramiques. Fondation puits n° 2 (planche I)	19
Le problème de l'origine de l'industrie armurière liégeoise au Moyen Age. Scène de chasse (première moitié XIV ^e siècle). Art mosan. (planche I). (Bibliothèque. Univ. Liège, ms. 1376, f° 251). Cliché. Bibl. Univ. Liège	25
Plastron de cuirasse (vers 1460). Fabriqué à Liège (planche II) (Musée Royal d'Armes et d'Armures, Bruxelles. Trouvé à Tongres, 1954). Copyright A. C. L., Bruxelles	28
Fauconneau (vers 1500). Fabriqué vraisemblablement à Dinant (planche III). (Hôtel de Ville de Dinant. Trouvé à Dinant, 1959.) Cliché de l'auteur	36
Fauconneau (vers 1500). Fabriqué vraisemblablement à Dinant (Hôtel de Ville de Dinant. Trouvé à Dinant, 1959). Cliché de l'auteur.	37
Figurine du XV ^e siècle trouvée à Forêt	78, 79
Paire de pistolets enrichis de garnitures en argent aux poinçons liégeois (Liège, Musée d'Armes). Photo Herbert de Gray, Londres)	85
Détail de la garniture en argent, avec poinçons visibles (Liège, Musée d'Armes). Photo Peeters.	87
Signature de l'armurier J. Mahyeu sur la platine. (Liège, Musée d'Armes). Photo Peeters	87

Ciboire liégeois en argent vendu à Rotterdam en 1962. Date : 1715-1716	92
Calice liégeois en argent au poinçon de Velbruck. (Maastricht, Bonefantenmuseum). Photo J. N. E. Wyler, Maastricht).	93
« Brigands partageant leur butin », tableau de Léonard Defrance (New York, Metropolitan Museum). ..	102
« Brigands partageant leur butin ». Gravure du comte de Paroy d'après l'œuvre de L. Defrance (Liège, coll. A. Brabant)	103
Buste en terre de pipe du prince-évêque François- Antoine-Constantin de Méan, signé Wacheux de Paris et daté 1792. (Liège, coll. J. Jowa)	107
Buste en terre de pipe du prince-évêque François- Antoine-Constantin de Méan, signé Wacheux de Paris et daté 1792 (Liège, coll. J. Jowa).	108

Table des matières

	Pages
Séances mensuelles de l'I. A. L. (compte-rendu des communications établi par le Secrétaire)	1
J. WILLEMS, E. LAUWERIJS, J. DOCQUIER, <i>Notes sur le vicus belgo-romain d'Amay</i>	5
Claude GAIER, <i>Le problème de l'origine de l'industrie armurière liégeoise au Moyen Age</i>	22
René BORREMANS, <i>Figurines du XV^e siècle, trouvées à Forêt</i>	76
Joseph PHILIPPE, <i>Glanes sur l'orfèvrerie liégeoise</i> ⁽¹⁾ ..	82
Joseph PHILIPPE, <i>Léonard DeFrance et les gravures exécutées d'après ses œuvres</i>	101
Joseph PHILIPPE, <i>Un sculpteur français à Liège au XVIII^e siècle</i>	106
Pierre DELRÉE, <i>Histoire de nos charbonnages. A propos de l'introduction des machines à vapeur dans la région liégeoise</i>	109
Nicolas ROUCHE, <i>Sur les traces d'un grognard du département des Forêts : Nicolas Rouche, grenadier et instituteur</i>	117
Index des noms cités	135
Table des Illustrations	151

⁽¹⁾ Cet article comporte, aux pages 96 et 97, un relevé d'*orfèvreries religieuses liégeoises dont le sort n'est pas connu*, établi d'après les données communiquées par M. Pierre COLMAN, qui fait appel à l'amabilité des propriétaires de ces pièces.

